



HAL
open science

Trajectoires et territoires des néo-paysans. Étude du cas de la Manche

Antoine Huet

► **To cite this version:**

Antoine Huet. Trajectoires et territoires des néo-paysans. Étude du cas de la Manche. Géographie. 2024. dumas-04743994

HAL Id: dumas-04743994

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04743994v1>

Submitted on 18 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MEMOIRE DE RECHERCHE



Territoires et trajectoires des néo-paysans

Etude du cas de la Manche



*Antoine HUET - MI GAED Parcours Territoires en transition
Travail encadré par Michaël Bermond
Juillet 2024*

Remerciements

Pour commencer, je tiens à remercier Michael Bermond qui a accepté d'encadrer mon mémoire, qui m'a aidé quand j'en avais besoin, et qui m'a laissé libre dans la réalisation de cette recherche. Merci à Maxime Marie de m'avoir accepté en master et de nous avoir accompagné cette année.

Je tiens aussi à remercier le personnel de la bibliothèque SEGGAT pour leur sympathie, leur bienveillance.

Je remercie, les paysan.ne.s qui ont accepté de répondre à mes questions, avec qui j'ai passé de chouettes moments autour d'un café, d'un repas, qui m'ont fait goûter leurs produits. Je remercie les paysan.ne.s qui m'ont hébergé quand j'en avais besoin.

Je souhaite également remercier mes anciens enseignants et enseignantes de l'université d'Angers qui m'ont beaucoup appris, qui m'ont fait aimer la géographie. Mention spéciale à Quentin Brouard-Sala et Marianne Humblet qui m'ont beaucoup accompagné et avec qui j'ai pu passer de très bon moment.

Je remercie mes parents, de m'avoir toujours soutenu et encouragé à être le plus libre possible, de m'avoir encouragé et aidé dans mes réflexions pendant cette recherche, de m'avoir prêté la voiture familiale pendant deux semaines. Je remercie tout le reste de ma famille.

Je remercie mes nouveaux potes de promo de m'avoir gentiment accueilli, avec qui on a passé de longue journée à la BU et de longues soirées au BDF, donc merci à Emma, Baptiste, Anna x2, Léa x2, Maël, Martin, Matar et bien d'autres.

Un énorme merci à mes potes de Caen de m'avoir longuement hébergé pendant cette année donc merci particulièrement à Quentin et Guéric. Merci à Théo de nous nourrir au quotidien avec ses récup et pour sa relecture. Merci à tous les autres potes de Caen : Agla, Noa, Nano, Basile, Jojo et bien d'autre !! Et ceux et celle parties en vadrouille : Romane, Coline, Lyanne, Adrix, Jo.

Ensuite évidemment un grand merci à tous mes potes Angevins, merci à mes potes de PALP : Mathias, Jo, Jojo, Pierre, Mathys, Gatien, Nico, Léo, un grand merci à Carmen pour m'avoir prêté son appart plusieurs jours. Merci à Lallie pour m'avoir prêté sa voiture plusieurs jour. Merci beaucoup, beaucoup à Ella de m'avoir hébergée, relue, conseillée. Merci à tous mes anciens potes de promos : Kevin, Romane, Nyssia, Lucas, Lisa, Marius.

Merci à tous mes potes militant.e.s, totes, punk à chiens, égaré.e.s qui m'ont beaucoup apporté.

Enfin, merci à ceux et celles que j'ai oublié.

Liste des abréviations :

AAV : Aire d'attraction des villes

AB : Agriculture biologique

ADDEAR : Association départemental du développement de l'emploi en milieu rural

AMA : Activité minimal d'assujettissement

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

BPREA : Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole

CIVAM : Centre d'initiatives pour valoriser le milieu rural

CSP : Catégorie socio-professionnelle

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DJA : Dotation jeune agriculteur

FADEAR : Fédération des associations pour le développement et l'emploi en milieu rural

FAO : L'organisation pour l'alimentation et l'agriculture

FNSEA : Fédération nationale des syndicats des exploitants agricoles

HCF : Hors cadre familial

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MSA : Mutuelle sociale agricole

MSV : Maraîchage en sol vivant

NIMA : Non issus du milieu agricole

NIT : Non issus du territoire

OPA : Organisation professionnelle agricole

OTEX : Orientation technico-économique

PAC : Politique agricole commune

PAM : Plantes aromatiques et médicinales

PNR : Parc naturel régional

RA : Recensement agricole

SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAU : Surface agricole utile

SMA : Surface minimale d'assujettissement

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

UTA : Unité de travail agricole

Sommaire :

Remerciements	1
Liste des abréviations :.....	3
Sommaire :.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
PARTIE I. CONTEXTE GENERAL : LES ALTERNATIVES NEO-PAYSANNES FACE AU CONTEXT AGRICOLE ACTUEL	11
CHAPITRE 1. Le tournant néo-libéral de l'agriculture : transformations sociales, modifications territoriales et limites.....	13
CHAPITRE 2. Trajectoires des néo-paysans.....	21
CHAPITRE 3. Territoires des néo-paysans	33
CHAPITRE 4. Approches et problématisation du sujet.....	43
PARTIE I. Conclusion.....	47
PARTIE II. PRESENTATION DU TERRAIN ET METHODOLOGIE.....	48
CHAPITRE 5. Choix du terrain d'étude : la Manche.....	49
CHAPITRE 6. Une approche exploratoire : des premiers résultats.....	75
PARTIE II : Conclusion.....	92
PARTIE III : RELATION ENTRE TRAJECTOIRES ET TERRITOIRES DES NEO- PAYSANS DANS LA MANCHE	93
CHAPITRE 7. Typologie des néo-paysans enquêtés	95
CHAPITRE 8. Installations néo-paysannes dans la Manche : des dynamiques territorialisées	115
PARTIE III. Conclusion.....	134
PARTIE IV : PLACE DES NEO-PAYSANS AU SEIN DES DYNAMIQUES LOCALES, SOCIALES ET AGRICOLES DE LA MANCHE.....	137
CHAPITRE 9. Néo-paysans : acteurs du développement local	139
CHAPITRE 10. Place des néo-paysans au sein du milieu agricole.....	161
PARTIE IV. Conclusion.....	173
CONCLUSION GENERALE.	174

BIBLIOGRAPHIE :	177
Table des figures	186
Annexes :	188

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

La société connaît actuellement des crises multidimensionnelles, modifiant les perspectives futures d'une partie de la population. L'intérêt pour les campagnes et les espaces de faible densité gagnent du terrain ces dernières années. Les canicules répétées qui rendent les villes suffocantes ainsi que la dernière crise sanitaire ont amplifié l'attrait pour la ruralité. Repousser hier, le monde rural connaît aujourd'hui d'importantes mutations, un renouveau démographique, qui entraînent un renouvellement des ruralités (Pistre, 2013 ; Poulot, 2021).

L'attrait pour la ruralité se matérialise par des installations purement résidentielles qualifiées d'installation néo-rurale, mais également par des mouvements de « retour à la terre », de bifurcation vers l'agriculture et d'installations néo-paysannes. Les néo-paysans sont ces hommes et ces femmes, le plus souvent passés par une vie en ville, diplômés et n'étant pas directement issus de la condition agricole, qui changent de mode de vie au profit des territoires ruraux et adoptent des modes d'organisation propres à la condition paysanne¹. À la différence des néo-ruraux, qui recherchent un cadre de vie agréable, les néo-paysans s'installent pour vivre du sol qu'ils occupent. Les néo-paysans peuvent être définis « par une triple mobilité : géographique (mouvement migratoire et changement résidentiel), professionnelle (changement d'activité pour travailler dans l'agriculture) et socio-culturelle (changement de mode de vie) » (Dolci, 2021). Ces installations ne reposent pas sur des perspectives passéistes, mais sur des alternatives techniques et sociales innovantes, en se réappropriant une partie des usages et savoir-faire de la société paysanne tout en y ajoutant des connaissances récentes, alliant mémoire et innovation (Jousseau, 2020). Les néo-paysans, désireux de concrétiser leurs utopies par la pratique d'une activité agricole, doivent faire face à une profession longtemps restée très familiale et marquée par la reproduction sociale. Quelles sont les trajectoires menant à un « retour à la terre » ? Comment ces individus, à première vue très éloignés du milieu agricole, s'intègrent-ils dans cette profession ?

Le nouveau mouvement de retour à la terre aujourd'hui à l'œuvre s'insère parmi les nombreuses mutations qu'ont connues l'agriculture et les campagnes européennes. Les évolutions qu'a connues la société depuis la révolution industrielle ont entraîné la « Fin des paysans » (Mendras, 1972). « En France, les travailleurs de la terre sont passés de 15 millions d'actifs au milieu du 19e siècle à moins de

¹ Celle-ci se caractérise par une « lutte pour l'autonomie et le progrès » dont l'objectif est « la création et le développement d'une base de ressource autocontrôlée et autogérée » grâce à une « interaction entre l'Homme et la nature vivante » (Douwe van der Ploeg, 2014, p.51).

1 million aujourd'hui, soit une perte de 95 % des actifs agricoles pour assurer une production plus importante » (Jousseume, 2020). En 2023, ils étaient moins de 400 000. Le déclin de la profession agricole a vu les paysans devenir agriculteurs puis exploitants agricoles. Aujourd'hui, une partie de la profession est même vue comme des entrepreneurs agricoles. Les changements des pratiques agricoles ont modifié le rapport à la terre et au territoire de la profession agricole. La modernité des pratiques a également altéré les paysages ruraux. Face à la crise démographique de la profession agricole, les installations néo-paysannes suscitent de l'intérêt. Actuellement, ces installations représenteraient chaque année environ 30 % des installations agricoles (Allens et Leclair, 2016). Certains parlent même de « mouvement de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui » (Van der Ploeg, 2014). Quelle est la place aujourd'hui des néo-paysans au sein de l'agriculture ? Au sein des territoires ?

Le modèle agricole mis en place au début des années 1960, qualifié de productiviste, est remis en cause pour ses conséquences environnementales multiples : pollution de l'eau, des sols et de l'air par l'utilisation importante d'intrants ; diminution de la biodiversité et du maillage bocager. Le modèle productiviste a également des conséquences sur les dynamiques rurales. En plus de l'accentuation de l'exode rural par la diminution des besoins en main-d'œuvre, ce modèle agricole a des conséquences sociales sur les campagnes. « L'industrialisation et la standardisation de l'agriculture, la structuration des filières de production et le développement de la grande distribution ont réduit l'importance des marchés et accentué la distance entre producteurs et consommateurs » (Chiffolleau, 2019). Les installations néo-paysannes se font souvent en réaction à l'avènement de la société capitaliste, de la métropolisation et de l'agro-industrie. Dans la recherche d'une « sobriété heureuse » (Rabhi, 2010) et d'ancrage territorial, les néo-paysans sont des acteurs du dynamisme local par le développement de circuits courts de proximité et de lieux de cohésion sociale. Quelles sont les alternatives mises en place par les néo-paysans dans les territoires ?

Cette étude des trajectoires et territoires des néo-paysans se concentre sur le département de la Manche. La Manche est un territoire qui concentre nombre de problématiques liées à l'agriculture. Ce territoire, resté très agricole et rural, fait face à un âge moyen des exploitants agricoles élevé et à un système en panne de reproduction. Le paysage agricole de la Manche est contrasté, avec une importante diversité entre territoires dominés par les prairies permanentes et pôles de cultures intensives. L'agriculture de ce département est largement dominée par l'élevage bovin laitier, un secteur très marqué par la reproduction sociale et qui attire peu les nouveaux entrants. L'économie agricole dans la Manche est largement orientée autour de cette production, avec une implantation forte de l'agro-industrie et des filières longues.

Ainsi, ce mémoire cherche à répondre à la question suivante : **Quelle place pour les néo-paysans dans un territoire au modèle familial intensif, dans lequel les organisations professionnelles sont fortes ?**

Pour répondre à cette question, ce mémoire de recherche utilise les outils de la géographie sociale. La première partie porte sur les enjeux et questionnements des installations néo-paysannes dans un monde agricole en mutation, dans des espaces ruraux en quête de renouvellement. Cette partie étudie les trajectoires menant à un « retour à la terre » ainsi que les territoires dans lesquels s'insèrent ces alternatives. La deuxième partie présente le département de la Manche dans son contexte agricole et socio-territorial, ainsi que la méthodologie utilisée pour cette recherche. La troisième partie s'intéresse à la diversité des trajectoires des néo-paysans, à la diversité des profils et des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Enfin, la quatrième et dernière partie explore la place des néo-paysans au sein des dynamiques locales.

PARTIE I. CONTEXTE GENERAL : LES ALTERNATIVES NEO-PAYSANNES FACE AU CONTEXT AGRICOLE ACTUEL

CHAPITRE 1. Le tournant néo-libéral de l'agriculture : transformations sociales,
modifications territoriales et limites

Le phénomène néo-paysan est un fait social qui s'inscrit dans une profession et dans un territoire : les campagnes, qui ont connu et connaissent encore de multiples transformations. La profession paysanne a longtemps été prédominante dans la société. La modernisation de l'agriculture et des moyens de transport a progressivement permis l'émancipation de nombreuses personnes du milieu agricole. La modernité ainsi que le tournant néolibéral contemporain ont profondément métamorphosé l'agriculture et le rapport à l'alimentation dans la société.

Le modèle agricole dominant en France est l'agriculture productiviste, définie par « la valorisation de la croissance, de la production des marchandises pour elle-même, indépendamment des satisfactions des acteurs et des conséquences institutionnelles ou naturelles que cette valorisation absolue peut engendrer » (Prével, 2008). Appelée aussi agriculture conventionnelle, cette approche a été un vecteur de transformations sociales depuis son développement dans les années 1960 en France. Cependant, ce modèle est aujourd'hui contesté pour ses limites écologiques, économiques et sociales à toutes les échelles. « Les limites de ce modèle sont environnementales, avec la pollution de l'eau, de l'air et des sols par les nitrates et les pesticides, ainsi que la destruction des écosystèmes comme le maillage bocager » (Deléage, 2005). Sur le plan social, ce modèle a contribué à une diminution drastique du nombre d'agriculteurs. « Des campagnes vidées de leurs paysans par l'agro-industrie perdent leur humanité et leur lien social avec l'économie agricole locale, ainsi que la désocialisation des produits alimentaires » (Rousset, 2005).

Une des transformations sociales liées à l'avènement de l'agriculture productiviste est la décroissance du nombre d'agriculteurs. Depuis des décennies, l'agriculture connaît une crise de renouvellement générationnel, une priorité des politiques agricoles. « Ce grand bouleversement de la France paysanne a touché un pays encore très marqué par l'après-Seconde Guerre mondiale » (Rieutort, 2009). Mais aujourd'hui, cette diminution inquiète.

1 – 1 : « Un modèle productiviste qui peine à se reproduire »

1.1 : L'émergence du modèle agricole productiviste

Le modèle agricole en France après la Seconde Guerre mondiale ne permet pas l'autosuffisance alimentaire du pays. « Les conflits armés successifs ont vidé les campagnes de la majorité des actifs agricoles et ont entraîné d'importantes pénuries alimentaires » (Preux, 2019). L'enjeu était d'abord de garantir la sécurité alimentaire du pays, puis de faire de la France une des puissances agricoles européennes et mondiales. Les années 1960 marquent un tournant pour le modèle agricole français avec la construction d'un nouveau modèle agricole ambitieux visant à intensifier fortement la production. « Cela se traduit par l'adoption de deux lois d'orientation agricole majeures : celles de 1960 et 1962, destinées à préparer l'entrée de la France dans le Marché commun européen par l'amélioration de la productivité des exploitations, l'augmentation de la surface moyenne par exploitation et l'accélération de la diffusion du progrès technique » (Preux, 2019). Le modèle agricole productiviste émerge rapidement et s'impose à l'ensemble du territoire, encouragé par les politiques agricoles nationales et européennes. La Politique Agricole Commune (PAC), instaurée en 1962, visait initialement à assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe. « Elle se décline en cinq objectifs : augmenter la productivité agricole, garantir un niveau de vie équitable aux populations agricoles, stabiliser les marchés, assurer la sécurité des approvisionnements et garantir des prix raisonnables aux consommateurs » (Séronie, 2021). La PAC a évolué, « remodelant son identité à la lumière de réformes qui marquent la transition d'une logique communautaire de soutien et de protection du secteur agricole à une logique libérale mondialisée d'envergure globale » (Noël, 2009). L'agriculture productiviste, dans sa course à la modernité, a transformé les exploitants agricoles, désormais appelés « agriculteurs », davantage vus comme des entrepreneurs agricoles (Deléage, 2012).

1.2 : Un modèle en crise démographique

Depuis plusieurs décennies, le nombre d'agriculteurs diminue significativement. En 1955, la France comptait près de 2,3 millions d'exploitations agricoles. En 2010, ce nombre était tombé à un peu moins de 490 000, et en 2020, il est passé à moins de 390 000, représentant une diminution de 20 % au cours de la dernière décennie (INRAE). Les projections démographiques indiquent que cette tendance devrait se poursuivre au cours des dix prochaines années, avec une décroissance légèrement moins marquée, passant de 3 % par an à 2,4 % (INRAE). Selon la Cour des Comptes en 2023, 43 % des exploitants agricoles avaient plus de 55 ans, soulignant l'urgence du renouvellement agricole. Cette diminution du nombre d'exploitants agricoles n'affecte pas tous les secteurs de manière égale. La production maraîchère affiche même un solde positif, avec 1000 exploitations supplémentaires à

l'échelle nationale (Recensement Agricole 2020). En revanche, les secteurs les plus touchés sont l'élevage, notamment l'élevage bovin laitier, avec une diminution de 30 % des exploitations au cours des dix dernières années (INRAE). Ces indicateurs témoignent d'une évolution des profils des nouveaux installés. La baisse marquée du nombre d'agriculteurs constitue un fait social suscitant un sentiment de vulnérabilité chez ces derniers. « Ils craignent de rejoindre les rangs de ceux qui ont dû quitter le métier » (Prével, 2008). Cette hémorragie démographique dans la profession agricole est plus attribuable à la concentration croissante du capital foncier qu'à la diminution de la surface agricole utile (SAU). Au cours des cinquante dernières années, la France a perdu 5,5 % de sa SAU, mais 75 % de ses exploitations. La surface moyenne des exploitations est passée de moins de 20 hectares en 1970 à un peu moins de 70 hectares en 2020 (Agreste, 2022). Cette transition démographique agricole a bouleversé les campagnes françaises tant sur le plan sociologique qu'économique. « Ces bouleversements ont littéralement emporté l'ancienne économie paysanne au profit d'un système agro-capitaliste productiviste, aujourd'hui en panne de reproduction » (Bermond, 2004). Les néo-paysans critiquent le modèle productiviste, cherchant à établir un modèle alternatif correspondant à un système productif agroécologique, une nouvelle agriculture paysanne.

1 - 2 : Rupture entre production, consommation et territoire

2.1 : Spécialisation agricole des territoires

L'émergence de l'agriculture productiviste a entraîné des mutations profondes dans les espaces ruraux, marquant la fin de la domination du modèle polyculture-élevage et conduisant à la spécialisation des systèmes d'exploitation agricole. Désormais, l'agriculture s'inscrit dans des dynamiques nationales et européennes. Ces changements de paradigmes ont modifié les études de l'agriculture et des espaces ruraux : « On retrouve au centre de l'analyse le concept de système d'exploitation agricole, de système de culture ou d'élevage, ainsi que les rapports techniques ou fonciers des agriculteurs, les notions de bassin de production, de région agricole et de types d'agriculture » (Bonnamour, 1993). Ces nouvelles notions intègrent l'agriculture autour des espaces économiques et de leurs organisations spatiales, l'étude des filières agro-industrielles est désormais au cœur de la géographie agricole contemporaine. « Les campagnes paysannes sont remplacées par des bassins de production, espaces spécialisés dans un petit nombre de spéculations et polarisés par les industries d'amont et d'aval, les services, le grand commerce... » (Rieutort, 2009). En France, cette spécialisation agricole des territoires se manifeste par la concentration de systèmes productifs dans certaines régions : par exemple, 50 % du cheptel bovin laitier se trouve dans le « croissant laitier » (anciennement Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) ; l'élevage hors-sol est concentré en

Bretagne et dans les Pays de la Loire ; tandis que les grandes cultures dominent dans la région Centre, l'Île-de-France et la Picardie (Recensement Agricole, 2020). Le renforcement de la spécialisation agricole des territoires est indissociable de l'émergence des filières agro-industrielles, qui contrôle largement la filière agroalimentaire. Par exemple, en Normandie, le groupe Lactalis, une multinationale française de l'agro-industrie spécialisée dans les produits laitiers, collecte 42,3 % de la production laitière régionale (Preux, 2019). Cette redéfinition de la chaîne agroalimentaire par l'agro-industrie crée une rupture entre production et consommation, entre économie et territoire.

2.2 : Rupture entre économie et territoire

La fin du modèle agricole artisanal qui conjugait production agricole, transformation et commercialisation laisse place à l'agro-industrie et l'émergence de la grande distribution qui ont profondément modifié le rapport à la nourriture des individus. Aujourd'hui, ¾ des achats alimentaires se font en grandes surfaces. Avant d'être consommée, la nourriture achetée en grandes surfaces a connu, le plus souvent, plusieurs intermédiaires qui dissocient production, transformation et consommation. « L'allongement extraordinaire de la filière agroalimentaire conduit à un changement d'échelle (internationalisation) et à une très forte réduction du temps consacré à la préparation et à la prise des repas. » (Rieutort, 2009). Ce système concentre les bénéfices générés par la production des agriculteurs hors des espaces ruraux : « c'est le maillon agro-industriel qui récupère la majeure partie du prix final payé par le consommateur (40%) contre 30 % chacun pour les agriculteurs et les services. » (Rieutort, 2009). Cette concentration des capitaux générés par la production agricole se fait le plus souvent dans les métropoles dans lesquelles se situe les sièges des entreprises agro-industrielles. La filière de l'industrie agroalimentaire représente en 2015 en France une valeur ajoutée de 40 milliards d'euros (INSEE, 2015), alors que, selon la MSA (Mutualité sociale agricole), 30 % des agriculteurs disposeraient de moins de 350 € de revenu par mois. Ces chiffres montrent les décalages très importants qui existent au sein de la filière agro-industrielle, la déconnexion entre le producteur et le consommateur qui crée une rupture entre économie et territoire. La rupture entre consommation et production a affaibli l'ancrage territorial des agriculteurs et des consommateurs.

2.3 : Perte d'autonomie des exploitations

L'avènement de l'agriculture productiviste a modifié l'organisation du travail des exploitants agricoles, désormais en partie insérés dans des filières agro-industrielles, les agriculteurs ont perdu en autonomie. « Le terme d'autonomie, au sens littéral, signifie le fait de s'administrer soi-même, de déterminer les règles auxquelles on accepte de se soumettre. L'autonomie peut être définie dans sa dimension individuelle (par exemple pour ce qui concerne la gestion d'une unité de production

agricole) ou collective (coopérative, collectif de commercialisation...) » (Cordellier, 2013). La dépendance aux aides directes de la PAC touche la majorité des systèmes productifs peu importe le modèle mis en place. En 2017, les aides directes représentent en moyenne en France 74 % du RCAI (résultat courant avant impôt), cette part très importante des aides directes au sein des revenus des exploitations s'explique par « un système économique dans lequel, pour de nombreuses exploitations, le prix de vente des produits agricoles est insuffisant pour faire face aux coûts de production engagés » (Chatellier, 2021). Nombre d'exploitations sont dépendantes des filières agro-industrielles pour la transformation et la commercialisation de leur production. « La préservation de l'autonomie est dépendante de la capacité de l'exploitant à diversifier ses interlocuteurs dans les filières de l'aval et à conserver des marges de manœuvres dans la conduite de l'exploitation » (Billows, Melot, 2023). Certaines exploitations, loin d'être majoritaires, sont assujetties à la contractualisation par les firmes. Ces exploitations perdent leur souveraineté dans leur choix de gestion et d'organisation de leur unité de production. On retrouve plus couramment cette perte d'autonomie dans l'élevage hors-sol (avicole et porcin). « L'intégration par les firmes d'amont et d'aval est une forme d'agriculture à façon qui nie l'existence autonome de l'exploitation et de l'exploitant lui faisant supporter tous les risques de production et encadrant son travail » (Cordellier, 2013). L'autonomie de fonctionnement de l'exploitation, la territorialisation de l'agriculture, la diversification de la production ainsi que l'autonomie alimentaire des territoires sont les principaux champs de bataille de l'agriculture paysanne contemporaine qui par ces principes s'oppose à l'agriculture productiviste.

1 - 3 : Agriculture productiviste, agriculture paysanne : des modèles qui s'opposent

L'agriculture paysanne mise en pratique par des « agriculteurs-paysans », est un modèle de production reposant sur des principes qui contrastent avec le modèle productiviste. L'agriculture paysanne en France est représentée par le syndicat agricole la Confédération Paysanne. Le modèle agricole présenté et défendu par ce syndicat repose sur trois dimensions de la production : social, économique et écologique. L'agriculture paysanne définie par la « charte de l'agriculture paysanne établie en 1998 par la FADEAR (Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural) repose sur le principe d'agroécologie. Celle-ci renvoie à des « systèmes de production qui se fondent simultanément sur des principes écologiques et sociaux, et qui optimisent les interactions entre plantes, animaux, hommes et environnement au service d'une production durable (FAO, 2018). Il semble important de préciser que l'agriculture paysanne ne représente pas le retour à un modèle antérieur. « Elle ne représente pas la survivance de pratiques agricoles anciennes » (rapport d'orientation de la Confédération Paysanne, 1987). « Elle combine l'héritage de la tradition avec

certaines apports positifs de la modernité » (Deléage, 2005). L'agriculture paysanne récente est un modèle qui s'est démocratisé en réaction à l'agriculture productiviste. De par ses principes, caractérisés par la recherche d'autonomie de l'exploitation, la mise en place d'un modèle agroécologique, une agriculture de nombre et un ancrage territorial fort, l'agriculture paysanne s'oppose au modèle productiviste conventionnel. « L'agriculture paysanne est menée comme un projet politique dont les acteurs s'entendent dans un désir de développer un système agricole alternatif » (Giuliano, 2023). Ce projet politique s'oppose à un modèle d'agriculture libérale, productiviste, promu par l'Union Européenne et le syndicat agricole majoritaire en France la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Cette opposition se caractérise en partie par une opposition d'échelle drastique entre ces deux modèles : entre un modèle à ambition internationale et un modèle d'agriculture local. C'est à travers l'objectif de pouvoir expérimenter un modèle d'agriculture paysanne, un modèle agricole résilient participant au développement des campagnes que les néo-paysans effectuent un « retour à la terre ».

CHAPITRE 1 : Conclusion

Le tournant néo-libéral de l'agriculture opéré à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, a modifié en profondeur la profession agricole à tous les niveaux. D'importantes transformations sociales ont eu lieu faisant évoluer le statut de « paysan » à « agriculteur exploitant », réduisant de manière drastique la population agricole. Face à ce système productiviste qui peine à se reproduire, face à la spécialisation agricole des territoires, les installations néo-paysannes représentent un enjeu majeur.

Le modèle d'agriculture productiviste est largement contesté pour ses conséquences environnementales et sociales. En réponse à cela, des individus entendent remettre au goût du jour le modèle d'agriculture paysanne. La relation entre ces deux modèles agricoles est parfois conflictuelle.

Quelle place pour l'agriculture paysanne face au modèle agricole productiviste ?

CHAPITRE 2. Trajectoires des néo-paysans

« Le mouvement de retour, en même temps qu'il révèle la profondeur de la crise urbaine, contribue à ébranler des sociétés locales figées depuis des années dans leur malheur » [...] « Que des jeunes diplômés, de surcroît, puissent venir chercher dans ces régions perdues un nouvel art de vivre, a une vertu de provocation » (Hervieu-Léger, Hervieu, 1979). Les mouvements de « retour à la terre » ne sont pas récents, ces mouvements depuis leur émergence ont évolué tant par les profils des nouveaux installés que par leurs objectifs (Rouvière, 2015). A travers les crises multidimensionnelles que connaît la société ce mouvement connaît depuis une dizaine d'années un nouvel élan (Dolci, 2021), avec des installations principalement focalisées sur la pratique de l'agriculture paysanne. Entre la recherche de foncier agricole, l'insertion dans une profession marquée par la reproduction sociale, leurs profils atypiques et la volonté de mettre en pratique des modèles alternatifs, les installations néo-paysannes constituent des chemins variés, semés d'embûches.

2 - 1 : Trajectoires vers un retour à la terre

Le concept de « retour à la terre » est apparu dans les années 1970 en France et plus globalement dans les sociétés industrielles. Il est d'abord utilisé pour désigner l'installation des premières communautés post-68 et défini par « la migration vers les campagnes de citoyens désireux de vivre, totalement ou partiellement, d'une activité agricole » (Rouvière, 2015). Dans ce concept, « la terre comporte une double signification, puisqu'elle renvoie à la fois à la matière du sol à cultiver, et au lieu des origines, celui qu'on habite. S'il peut parfois s'agir de retour effectif, le retour à la terre concerne le plus souvent des personnes n'ayant jamais vécu en milieu rural, ni pratiqué l'agriculture » (Dolci, 2021). Le retour à la terre représente des dynamiques sociales et spatiales récentes, l'apparition de ce phénomène est dû à l'émergence d'une volonté de rupture d'une partie de la population avec un système qui met en péril leurs perspectives futures. C'est pourquoi, « pour échapper au carcan du travail salarié urbain et pour conjurer la catastrophe écologique à laquelle conduit l'emballement du système économique » (Hervieu-Léger, Hervieu, 1979) des personnes décident d'effectuer un « retour à la terre ».

1.1 : Aux origines du mouvement

Depuis longtemps, les campagnes sont fantasmées par les poètes, écrivains, philosophes et citoyens. L'utopie d'une vie en dehors de la société, en harmonie avec la nature se retrouve notamment dans les essais libertaires anarchistes de XIXe siècle (Sallustio, 2018). A travers cette utopie, « l'idée que l'émancipation individuelle passe par la mise à l'écart de la société industrielle et des institutions s'affirme. Ce pas « en dehors » ne semble alors possible qu'à la campagne (Sallustio, 2018). Les premiers mouvements s'apparentant à un retour à la terre apparaissent en France au début du XXème siècle. Ces mouvements prennent la forme de communautés libertaires et concernent principalement des intellectuels (Beudet, 2006). Ce sont ces communautés libertaires, ces premières tentatives d'expérimentation et de mise en pratique d'utopies qui ont inspiré les mouvements de retour à la terre post-soixante-huitards des années 1970.

C'est à partir des années 1970 et l'apparition du mouvement « hippie », que l'utopie néo-rurale, ce phénomène de « retour à la terre », prend de l'ampleur. Plusieurs vagues de « retour à la terre » se sont alors succédées (Hervieu, Léger, 1979 ; Rouvière, 2015 ; D'Allens, Leclair, 2016). Cette première vague néo-rurale a « donné lieu à une abondante littérature, tantôt pour célébrer un idéal d'authenticité et de recherche d'une nouvelle vie en opposition aux normes sociales communes, tantôt pour dénoncer l'illusion naïve ou le parasitisme de ses adeptes » (Rouvière, 2015). Le retour à la terre est alors porté par des militants opposés au système capitaliste et bureaucrate, engagés dans la « contre-culture » (Deléage, 2018). Catherine Rouvière dans son ouvrage « Retourner à la terre » paru

en 2015 décrit la rencontre entre les locaux et ces nouveaux arrivants. Cette rencontre est qualifiée comme un véritable « choc de civilisations et de cultures » (Rouvière, 2015), l'arrivée dans les campagnes de populations jeunes, issues des villes et de classes sociales favorisées « représentent une sorte de miroir inversé de la population autochtone, vieillissante, marquée par des valeurs traditionnelles et avide de modernité » (Rouvière, 2018). Les utopies communautaires post-68 ont pour la plupart rapidement disparu, « emportées par le rêve écologique » d'une vie « verte », « saine » et authentique » (Hervieu, Léger, 1979). Ces dynamiques, bien que représentant une minorité, ont été largement médiatisées à leurs débuts, davantage qu'aux décennies suivantes. Si ces tentatives de vie communautaire, d'« en dehors », ont été constatées comme des échecs partiels, « elles ont au moins une conséquence non immédiatement récupérable : celle de donner à quantité d'autres gens l'envie irrésistible de prendre comme eux la clé des champs » (Hervieu, Léger, 1979).

1.2 : Vers des formes d'installations classiques

Les vagues suivantes de « retour à la terre » relèvent moins de l'utopie collective, que du projet de vie individuel. « Cela peut aboutir à l'adoption d'une posture très individualiste, moins empreinte de solidarité que dans le monde agricole traditionnel. Cela peut aller jusqu'à un discours uniquement fondé sur la réalisation de soi-même » (Labrousse, Iladoy, 2011). Ce mouvement est plutôt le fait de familles ou de couples à l'ambition limitée : « il s'agit non plus de bâtir les fondements d'une société et d'un homme nouveaux, mais de vivre dans un environnement plus sain, loin des villes ». Ces nouveaux arrivants portent intérêt au fait « de se procurer un revenu décent en s'intégrant dans le système économique » et au fait « de s'intégrer socialement à la population autochtone » (Rouvière, 2015 ; Deléage, 2018).

Malgré les vagues successives, ces nouveaux arrivants ne cessent d'être vus comme des étrangers. Ce fait d'être étrange est autant dû à la distance géographique et sociale d'origine qu'à un état d'esprit et des pratiques différentes. « Pour les paysans traditionnels, le choix de vie est vécu sur le mode de l'imbrication : comme un sacrifice de la vie personnelle au profit de la vie professionnelle » (Labrousse, Iladoy, 2011). A l'inverse, pour les néo-paysans « la notion de choix de vie s'exprime sur le mode de la soumission : soumission de la vie professionnelle à des choix personnels » (Labrousse, Iladoy, 2011). De plus, les néo-paysans se réapproprient des pratiques agricoles issues de l'agriculture paysanne, pratiques dont ne veulent plus leurs héritiers, qui par la modernité sont sortis de la misère paysanne de leurs ancêtres, ont changé de statut social. Ainsi, les néo-paysans sont « loin d'être accueillis comme de valeureux convertis. Ils bousculent ceux qui s'affichent vrais agriculteurs. Une rencontre qui tient

moins de la coexistence tranquille que du face-à-face entre deux espèces étrangères » (Matin-Meyer, 2019).

1.3 : Un nouvel engouement pour le « retour à la terre »

Le phénomène de retour à la terre connaît aujourd'hui un nouvel engouement. Ce nouvel engouement pour le « retour à la terre » est observable dans les études en science sociale parues ces dernières années. Si le « retour à la terre » a donné lieu à une abondante littérature de ses débuts à aujourd'hui, peu d'études scientifiques étaient alors parues à ce sujet. Depuis moins d'une dizaine d'années ce phénomène est plus largement étudié par les différentes branches des sciences sociales, à travers un prisme historique (Rouvière, 2015), sociologique (Pruvost, 2016), géographique (Dolci, 2021) et même en science politique (Sallustio, 2019). Si ce phénomène interroge les études universitaires récentes, c'est bien parce que celui-ci prend de l'ampleur. Selon l'étude journalistique menée par Gaspard d'Allens et Lucile Leclair, les néo-paysans représentent 30 % des installations chaque année.

Le « retour à la terre » a été accentué par les différentes crises qui touchent la société. Qu'elles soient écologiques, économiques, sociales ou sanitaires ces différentes crises modifient les perspectives futures d'individus en quête d'un retour à « l'essentiel ». Le retour à la terre repose sur des incertitudes sur l'avenir, sur « la nostalgie d'un stade antérieur préindustriel de l'humanité où règne l'équilibre naturel des hommes avec la nature (Sallustio, 2019). L'écologie est au cœur de ce phénomène avec des individus qui tant par leur nouvelle profession que par leur nouveau mode de vie entendent vivre de manière sobre et respectueuse de l'environnement, entendent faire partie de la solution. « Face au désordre global, ces acteurs tentent d'incarner des solutions locales » (d'Allens, Leclair, 2015).

Les discours militants incitant à un retour à la terre sont nombreux parmi les intellectuels, les organisations écologistes et certains acteurs du monde rural. La littérature, les différentes organisations professionnelles agricoles utilisent une variété importante de dénomination pour qualifier ces personnes qui quittent leur profession pour vivre du travail de la terre.

1.4 : Définir ces nouveaux acteurs du monde agricole

Différents termes sont utilisés pour qualifier ces nouveaux acteurs du monde rural, la qualification de « néoruraux » s'est généralisée « dans le champ médiatique pour qualifier les initiatives de retour à la terre d'hier et aujourd'hui, sous une perspective jugée moqueuse et décrédibilisante » (Sallustio, 2019). Du côté des organisations professionnelles agricoles, « dits tantôt Hors cadres Familiaux (HCF), tantôt néo-agriculteurs ou, au choix, Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), nouveaux entrants, néo-paysans... on a du mal à les nommer plus encore à les dénombrer » (Martin-Meyer, 2019). La diversité des dénominations utilisées pour qualifier ces nouveaux acteurs du monde agricole montre un sujet encore mal connu et peu pris en compte par les institutions agricoles.

Dans les différentes études agricoles réalisées par les OPA (organisations professionnelles agricoles), le terme de néo-paysan n'est pas utilisé. Ces organisations utilisent le qualificatif de NIMA (non issu du milieu agricole) ou encore de HCF (hors cadre familial). Ces deux acronymes caractérisent ces nouveaux exploitants agricoles par ce qu'ils ne sont pas « du milieu agricole installés dans le cadre familial », et permettent d'étudier « la remise en cause du modèle d'exploitation familiale à partir duquel s'est développée l'agriculture française » (Mundler et Remy, 2012). Mais ces deux définitions ne permettent pas d'inclure les dimensions des mobilités et les dimensions politiques de ces formes d'installations.

Dans cette recherche, portée sur les néo-paysans, ces nouveaux acteurs du monde rural seront définis, à la suite de la thèse réalisée par Paula Dolci sur la « Géographie du retour à la terre en Italie », parue en 2021. Paula Dolci utilise le terme de néo-agriculture qu'elle qualifie par une triple mobilité ; géographique (mouvement migratoire et changement résidentiel), professionnelle (changement d'activité pour travailler dans l'agriculture) et socio-culturelle (changement de mode de vie). Dans cette recherche, le qualificatif d'agriculteur de cette définition sera remplacé par « paysan » en référence au modèle d'agriculture paysanne décrite précédemment.

Le qualificatif de « paysan » permet au-delà de la dimension de mobilité, de mettre en évidence la mise en pratique de système de production allant à rebours du système dominant et ainsi d'aborder les dimensions politiques de ces formes d'installations.

2 - 2 : Projet d'installation néo-paysan : difficultés et stratégies

Le « retour à la terre » est bien souvent idéalisé dans la littérature. La réalité est souvent bien plus complexe. Ces personnes étrangères au milieu agricole et qui présentent des projets à contre-courant du modèle dominant font face à d'importantes difficultés. Les modèles atypiques souvent instaurés par les néo-paysans présentent de nombreux avantages tels qu'un coût d'entrée dans la profession moins important, une autonomie dans le fonctionnement de l'exploitation. Mais ces modèles créent également des obstacles à l'installation. Les obstacles à la concrétisation de ces formes d'installations alternatives reposent sur des profils, sur des projets mal connus qui ne correspondent pas aux attentes des institutions. Ces nouveaux paysans font également face au défi qu'est de trouver des terres agricoles disponibles.

2.1 : Des projets non adaptés aux OPA et réciproquement...

Les projets et les profils atypiques des néo-paysans, reposant généralement sur des personnes avec un niveau de diplôme important et plus âgées que d'ordinaire au moment de l'installation, ainsi que sur des projets portant sur une petite surface d'exploitation, peuvent être la cause d'une inéligibilité aux aides à l'installation, tel que la DJA (dotation jeune agriculteur). Les aides à l'installation sont accordées à condition que « le porteur de projet remplisse au moins une condition de capacité professionnelle agricole, et ait fourni un plan d'entreprise sur 4 ans qui traduit l'élaboration d'un projet d'installation viable du point de vue économique » (ministère de l'Agriculture). Selon la Confédération Paysanne, en France 2/3 des exploitations ne sont pas aidés par l'Etat. Les néo-paysans « disposent de faibles moyens financiers car ils sont exclus des aides institutionnelles du fait de leur profils atypiques, et parce qu'ils ne souhaitent pas suivre les modèles productifs préconisés » (Dolci, 2021). L'inéligibilité aux aides à l'installation repose sur des facteurs discriminants peu favorables aux installations néo-paysannes : la DJA qui est l'aide à l'installation la plus sollicitée se limite par exemple au moins de 40 ans.

La reconnaissance du statut d'exploitant agricole peut aussi être remise en cause, le statut d'exploitant agricole est établi par les MSA (mutualité sociale agricole). Pour obtenir ce statut il faut correspondre à un minimum des critères de l'activité minimale d'assujettissement (AMA). Ces critères reposent sur une surface minimale : la surface minimale d'assujettissement (SMA) qui varie entre 12,5 ha pour de l'élevage et 2,5 ha pour du maraîchage (celle-ci fluctue selon les départements), un temps de travail minimum consacré à l'activité agricole, qui doit être au minimum de 1200 heures par an, et enfin un revenu professionnel minimal généré par l'activité agricole équivalent à 800 SMIC. Le dénombrement

des installations agricoles en France réalisées à partir des installations aidées en 2022, montre que les hors cadres familiaux représentent 36 % des installations aidées (Agreste, 2023). « Il est très difficile voire impossible d'avoir le chiffre des "vrais" hors cadres, l'appareil statistique mélange lesdits hors cadres, souvent dans des situations intermédiaires (installation à côté de l'exploitation agricole familiale, pouvant bénéficier de son appui) et les vrais hors cadres installation réalisée sans le concours ni à la proximité d'une exploitation familiale (Purseigle, 2019). De plus, les installations non aidées ne figurent dans aucune statistique. Actuellement, les OPA ne fournissent pas de données concernant les installations néo-paysannes qui sont soit submergées dans les statistiques des installations aidées, soit oubliées des appareils statistiques.

2.2 : Le foncier, une ressource convoitée...

Le principal défi auquel font face les porteurs de projets néo-paysans lors de leur installation, est l'accès au foncier. D'une part, la difficulté d'accès au foncier s'est généralisée avec l'augmentation constante de la concentration foncière, « c'est-à-dire la redistribution de terres agricoles entre exploitants dans un contexte de déflation démographique (Preux, 2020). Cette concentration foncière se caractérise par la rareté du foncier agricole disponible alors même que le nombre d'exploitants n'a jamais été aussi bas. Ainsi la concentration du foncier agricole au sein d'exploitation toujours plus importantes diminue le nombre de transactions foncières et rend difficile l'accès même à de faibles surfaces. La concentration foncière a aussi pour conséquence d'amplifier l'inflation du foncier agricole, selon la fédération nationale des SAFER, le prix foncier agricole a augmenté de 3,2 % entre 2021 et 2023. De plus, « le contrôle sociopolitique de l'accès au foncier est corporatiste et clientélaire, ce qui conduit à une mise en concurrence de modèles agricoles (Baysse-Lainé, 2022). L'accès au foncier agricole, les transactions foncières sont influencées par les organisations professionnelles agricoles dominantes ainsi les néo-paysans qui proposent de petits modèles et qui ne sont pas intégrés dans les organisations professionnelles agricoles dominantes sont plus enclins à des difficultés d'accès à du foncier agricole voir à une situation d'exclusion foncière.

D'autre part, la difficulté de l'accès au foncier est due au fait que ces porteurs de projets en plus de proposer des modèles peu communs ne sont souvent pas issus du territoire. « Leur atypie (fait d'être étrange), doublée d'une allochtonie (fait d'être étranger), les excluent des réseaux affinitaires locaux » (Baysse-Lainé, 2022). Cette difficulté à intégrer les réseaux d'exploitants locaux crée des difficultés d'accès à l'information foncière qui « circule plutôt informellement dans les réseaux d'interconnaissance (Barral et Pinaud, 2017). Le faible capital « d'autochtonie » des néo-paysans est un frein majeur dans la quête de foncier agricole (Retière, 2013). Pour pallier leur faible ancrage territorial, les

néo-paysans dans leur recherche de foncier mettent en place des stratégies et s'appuient sur des intermédiaires, des organismes parfois associatifs spécialisés dans l'accompagnement à l'installation paysanne.

2.3 : Accompagnement et stratégies pour l'installation

Depuis l'émergence des installations néo-paysannes, de nombreuses organisations sous formes juridiques différentes (associations, fondations foncières, fédérations, entreprises d'économie sociale et solidaire, etc.) ont vu le jour afin de favoriser et d'accompagner les installations néo-paysannes. Ces structures sont pour certaines spécialisées dans la formation et l'accompagnement des projets des personnes non issues du monde agricole. C'est le cas de la FADEAR créée en 1984, ou encore du réseau MSV (maraîchage en sol vivant) créé en 2015. Ces structures souvent elles-mêmes créés par des néo-paysans mettent en place un accompagnement et des formations adaptées aux profils néo-paysans. Celles-ci sont également spécialisées sur l'accès au foncier agricole, c'est le cas de terre de liens créé en 2003, qui a pour objectif de supprimer le poids de l'acquisition foncière pour les nouveaux entrants dans la profession.

Ces différentes structures permettent de réduire les difficultés du parcours du combattant de l'installation agricole pour les néo-paysans. La réduction des difficultés de l'installation à la pérennisation de l'exploitation passe par l'insertion au sein de réseaux paysans, par la mise en place de stratégies réticulaires (Baysse-Lainé, 2022). L'étude des installations des « néo-agriculteur » réalisé par Paula Dolci, montre l'importance de la possibilité à mobiliser les ressources familiales et sociales pour ces nouveaux entrants, celle-ci montre également des installations « progressives et multiformes » qui s'adaptent à la situation mais qui peuvent néanmoins créer des situations précaires. Enfin cette étude montre le recours à des moyens de financements alternatifs afin de contourner les prêts bancaires (Dolci, 2021). Les difficultés des néo-paysans sont multiples, ces difficultés et les stratégies mises en place pour les contourner semblent évoluer selon les profils et avoir une incidence sur l'installation et les pratiques agricoles des néo-paysans.

2 - 3 : Une agriculture d'un nouveau genre

Les modèles agricoles mis en pratique par les néo-paysans correspondent à un cheminement qui confond des choix de productions qui sont le résultat d'une construction basée sur des représentations et des convictions, des possibilités matérielles et financières, ainsi que sur la volonté de s'émanciper du modèle agricole dominant. Cette construction des modèles agricoles néo-paysans bouleverse les schémas classiques de l'installation et crée un nouveau genre d'agriculture. Ce nouveau genre est observable tant par les modèles mis en place que par les profils des personnes qui les mettent en pratique.

3.1 : Production des néo-paysans : des choix éthiques, politiques

Les travaux de Claire Bienvenu sur les installations des néo-paysans en Ille et Vilaine en 2018, ont montré que la construction du choix de production des néo-paysans porte principalement sur des finalités éthiques et politiques.

Ces finalités éthiques et politiques reposent sur trois points majeurs : « l'amélioration de la société dans sa globalité », « proposer une alternative au modèle dominant », « être indépendant des circuits industriels ». Le choix de production repose également sur « la dimension du mode de vie impliqué par le choix de production » cette dimension prend en compte le volume horaire du travail, son organisation, ainsi que la vie sociale et le niveau de vie (Bienvenu, 2018). La construction des choix de productions est également le résultat de représentations et d'identifications à d'autres néo-paysans « chez les porteurs de projets NIMA, le besoin d'identification à des paysans NIMA installés est important » (Bienvenu, 2018). L'enquête qualitative menée par Claire Bienvenu montre que la construction du retour à la terre se fait via des rencontres, via des lectures dans lesquelles certains systèmes productifs sont très peu représentés. L'élevage bovin, notamment, est peu représenté, dans les lectures et les rencontres des néo-paysans, ainsi celui-ci est plus difficile à associer à des formes de transitions. A contrario, les néo-paysans « associeront plus naturellement la figure du maraîcher à l'agriculture biologique et à des profils de paysans innovants sur le plan agro-écologique » (Bienvenu, 2018) car bien plus présent dans la littérature et facilement accessible via les marchés et AMAP. Ces changements dans la construction du choix de production font émerger de nouveaux modèles, une agriculture d'un nouveau genre.

3.2 : Féminisation de l'agriculture

Ce nouveau genre d'agriculture se caractérise par un nouveau profil des installés. Les néo-paysans sont souvent plus diplômés que la moyenne des agriculteurs, et ont également souvent effectué une activité salariale hors du milieu agricole. Les néo-paysans sont de plus en plus des néo-paysannes (Vicari, 2024). L'agriculture française est encore aujourd'hui très (trop) centrée autour de la figure masculine du chef d'exploitation et du chef de famille qui se caractérise par « une faible reconnaissance du travail des conjointes » (Mundler et Remy, 2012). Les installations des néo-paysans remettent en cause le modèle agricole familial et par ailleurs petit à petit la domination masculine et patriarcale de l'agriculture avec de plus en plus de cheffes d'exploitation.

La place des femmes dans l'agriculture a longtemps été oubliée. « Alors qu'elles représentent 32 % des actifs permanents agricoles, et qu'un quart des chef.fes d'exploitations sont des femmes, que la part des femmes dans l'enseignement agricole augmente, les femmes dans le monde agricole demeurent souvent invisibilisées malgré les transformations juridiques de leur statut professionnel » (Lemarchant, Seiller, 2021). Récemment est parue une étude portée sur les néo-paysannes (Vicari, 2024). Cette étude met en avant des pratiques alternatives et des valeurs importantes portées par ces néo-paysannes ainsi qu'un engagement politique fort. « A travers ces initiatives de retour à la terre, ces femmes cherchent donc à donner du sens à leur carrière professionnelle », « à devenir leur propre patron » (Vicari, 2024).

Tout comme les néo-paysans, les néo-paysannes sont difficilement quantifiables, à travers leurs installations ces femmes entendent rompre avec le système salarial, patriarcal qui participe grandement aux inégalités de genre. Ces femmes ne s'installent pas avec pour perspective d'être conjointe collaboratrice, mais bien pour être leur propre cheffe.

3.3 : Des modèles innovants

Les difficultés rencontrées par les néo-paysans les obligent à adopter des alternatives, à mettre en place des modèles innovants. Ces modèles se caractérisent par un redimensionnement de l'échelle des exploitations ou encore par de nouvelles organisations, qui mettent fin à la figure de l'agriculteur isolé. Ces modèles agricoles ont fait l'objet de recherches notamment en agronomie (De Galzain, 2016 ; Morel, 2019) et en géographie (Letan, 2021 ; Créatin et al., 2024).

De par sa bonne représentation éthique et politique de la part des néo-paysans et au regard des faibles surfaces et investissements qu'il nécessite comparés à d'autres activités agricoles telles que l'élevage ou encore les grandes cultures, le maraîchage est particulièrement adapté aux porteurs de projets non issus du milieu agricole (Morel, 2019). Certaines de ces nouvelles exploitations maraîchères vont à contre pieds de l'économie d'échelle instauré par la modernisation de l'agriculture. « Ces initiatives défendent la possibilité de vivre de son travail sur de très petites surfaces (inférieures à 1,5 ha par équivalent temps plein qui était la norme minimale en maraîchage bio) » (Morel, 2019). Si ces projets n'apparaissent pas dans les appareils statistiques ils semblent de plus en plus nombreux. Ces projets, souvent à l'échelle individuelle, permettent de limiter les investissements, d'autres modèles de toute autre envergure permettent de contourner ces difficultés. C'est le cas des fermes collectives.

Afin de diminuer le coût individuel de l'installation, et d'améliorer leurs conditions de travail, des personnes pour la plupart non issu du milieu agricole cassent le schéma classique de l'installation individuelle et s'installent en collectif (Letan, 2021). Ces formes contemporaines de fermes collectives renouvellent les caractéristiques des communautés utopiques post-68. Elles « sont portées par des groupes composés d'au moins trois individus qui partagent des valeurs et des objectifs communs, comme celui de changer le rapport au travail en réinventant le métier d'agriculteur, de transmettre les exploitations en pérennisant leur caractère collectif ou encore de s'émanciper de la propriété privée » (Cretin et al., 2024). Ces fermes reposent sur des pratiques vertueuses de l'environnement, un ancrage territorial et des dynamiques collectives. « Le nombre de membres et la diversification des productions permettent d'inscrire celle-ci dans des démarches d'agriculture biologique et de circuits courts de proximité, et d'avoir des conditions de travail objectivement difficiles, mais qui sont source de satisfaction et de bien-être » (Letan, 2021).

CHAPITRE 2 : Conclusion

Les trajectoires menant à un « retour à la terre » sont souvent longues et périlleuses. Loin d'être un phénomène récent, le « retour à la terre » n'en connaît pas moins depuis quelques années un nouvel engouement, encouragé par les crises écologiques, sociales, et sanitaires qui ont des répercussions de plus en plus importantes sur le quotidien. De nombreuses personnes franchissent le pas. Mal connus des institutions, ne correspondant pas aux profils habituels et souhaitant mettre en place des modèles allant à contre-pieds du modèle agricole dominant, les néo-paysans font face à de nombreuses difficultés. Les difficultés des néo-paysans sont dûes tant à leurs profils atypiques qu'à leurs projets qui bouleversent les schémas agricoles classiques. Les difficultés des néo-paysans varient en fonction de leur profil, de leur capital économique et de leur capital d'autochtonie. **Les trajectoires des néo-paysans jouent-elles un rôle dans leur modèle d'installation ? Quelles sont les facteurs qui se répercutent sur les pratiques et les modèles d'installation ?**

Après avoir étudié les trajectoires menant ces individus à retourner à la terre, à s'installer en tant que paysans ou paysannes, cette étude va s'intéresser aux territoires dans lesquels ces personnes prennent place, dans lesquels elles tentent de s'insérer.

CHAPITRE 3. Territoires des néo-paysans

Historiquement, les installations néo-rurales se sont concentrées dans les « région du Sud, paradis des marcheurs à pied et des campeurs sauvages, que sont les Cévennes, l'Ariège ou les Hautes-Alpes » (Hervieu-Léger, Hervieu, 1979). Aujourd'hui, ces formes d'installations sont présentes partout sur le territoire.

Bien qu'il n'existe pour le moment pas de géographie à proprement parler des installations néo-paysannes en France, plusieurs études géographiques et agronomiques abordent des sujets similaires apportant des indices sur les territoires des néo-paysans : Les milieux libres paysans (De Galzain, 2016), Les microfermes (Morel, 2019), Les fermes collectives (Letan, 2021 ; Créatin et al., 2024). Ou encore des études journalistiques : Les néo-paysans (Allens, Leclair, 2016). Ces études abordent des lieux, des espaces, le plus souvent pratiqués par des néo-paysans ainsi que les contextes territoriaux dans lesquelles ils s'inscrivent. Les études sur les néo-paysans (Rouvière, 2015 ; Allens, Leclair, 2016 ; Sallustio, 2018 ; Morel, 2019 ; Dolci, 2021) montrent des pratiques agricoles alternatives communes à tous les néo-paysans : l'agriculture biologique et la commercialisation en circuit court. Ces mêmes pratiques ont servi de base afin d'établir une géographie des transitions agricoles (Bermond et al., 2019), cette géographie révèle une répartition contrastée des formes de transitions agricoles, cette répartition dans l'espace des exploitations en transition est révélatrice de dynamiques locales favorisant les formes d'alternatives agricoles. A partir de l'étude de ces lieux paysans, et des territoires dans lesquels on retrouve ces pratiques ainsi qu'en s'appuyant sur la géographie des transitions agricoles, une ébauche des contextes territoriaux dans lesquels s'inscrivent les néo-paysans en France peut être établis. Bien qu'étant très loin d'être exhaustive, la combinaison de ces différentes études peut servir de base à l'établissement d'un territoire néo-paysan en France.

3 – 1 : Distribution spatiale des pratiques agricoles alternatives

L'étude du territoire des néo-paysans, d'une géographie de ces installations atypiques nécessite de s'intéresser aux géographies des transitions agricoles. Le principe de transition agricole part du constat que l'agriculture est largement dominée par le système productiviste, système qui engendre d'importantes externalités négatives sur l'environnement, sur le monde rural et qui est en inadéquation avec la notion de durabilité. La notion de transition agricole part de l'opposition entre deux modèles agricoles et leur rapport à la nature différencié : l'agriculture productiviste, fondée sur le progrès technologique au service d'une industrialisation de la production agricole et l'agro-écologie, fondée sur une protection et une restauration du capital naturel, « sur un modèle agricole alternatif promouvant des systèmes alimentaires viables respectueux des Hommes et de l'environnement » (INRAE, 2020), (Plumecocq et al, 2018). L'étude des transitions agricoles s'intéresse donc aux mutations, aux mouvements des exploitations qui progressivement cheminent vers un modèle plus vertueux pour les humains et pour l'environnement. L'étude de la géographie des transitions agricoles s'intéresse à la dimension spatiale des formes de transitions des exploitations agricoles dans la diversité des systèmes régionaux et des contextes plus locaux (Bermond, 2024). Cette géographie porte sur l'interaction entre pratiques agricoles (agriculture biologique ou non, mode de commercialisation) et facteurs sociogéographiques (niveaux de vie, tourisme, etc.). Les installations néo-paysannes s'inscrivant dans une forme de transition agricole, l'hypothèse suivante peut-être soumise : la géographie des exploitations agricoles en transition correspond aux territoires d'installation des néo-paysans. Si l'on admet cette hypothèse, alors les dynamiques favorisant les formes de transitions agricoles peuvent également être « terreau » d'installations néo-paysannes.

1.1 : Géographie des circuits-courts : des territoires favorables aux néo-paysans ?

« A travers leur projet d'exploitation, les néo-agriculteurs aspirent à participer à la création de systèmes alimentaires alternatifs fondés sur des circuits courts et des relations de proximité » (Dolci, 2021). Si les statistiques agricoles ne recensent pas les néo-paysans et ne permettent en ce sens pas d'étudier les territoires dans lesquels ils s'installent, les exploitations pratiquant les circuits courts sont, elles, chiffrées par le recensement agricole (RA). La géographie des transitions agricoles (Bermond et al., 2019), repose sur une typologie des exploitations réalisé à partir des modes de production (biologique ou non), et de commercialisation des produits (circuit long ou court). Les circuits de

commercialisation des exploitations, sont un élément déterminant dans l'étude des systèmes agricoles en transition.

Définir les circuits courts de proximité

Les circuits-courts (CC) sont définis par au maximum un intermédiaire (Mundler, 2007 ; Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2009). Ces modes d'organisation et de commercialisation des produits agricoles apparaissent comme des alternatives, comme des formes de ruptures avec le système agroalimentaire conventionnel (Praly et al. 2014). La notion de circuit-court de proximité (CCP) ajoute une dimension spatiale au concept de CC, en y ajoutant une distance d'au maximum 80 km entre le lieu de production et de vente (Chaffote, Chiffolleau, 2007). Les performances des exploitations agricoles commercialisant en CCP (Alonso Ugaglia, et al., 2020) dépendent grandement des dynamiques locales existantes sur le territoire, de la demande du territoire. Les études sur les circuits-courts (Traversac et al., 2011 ; Corade et al., 2019 ; Horvath, 2023) expriment les dimensions territoriales, spatiales de ces modes d'organisation et de commercialisation. Certains territoires présentent des « terreaux » plus favorables au développement et au maintien de CCP que d'autres. La capacité d'un territoire à développer des CCP résulte de l'interaction entre une combinaison de ressources (touristiques, économiques, sociales) et leur capacité à les mobiliser. « La recherche de l'alternative dans les modes de commercialisation des néo-agriculteurs, qui associe le retour à la terre au retour au local et à la proximité sociale et spatiale des circuits courts, s'inscrit dans le débat autour de la re-territorialisation des systèmes alimentaires » (Dolci, 2021). Le préfixe "re" « exprime la construction d'un mouvement de retour de l'agriculture vers le territoire en insistant sur la nouveauté de la relation : de nouveaux référentiels de productions, de nouveaux objectifs et un nouveau lien au territoire » (Rieutort, 2009). Le développement des circuits-courts de proximité participe à créer de nouvelles dynamiques spatiales et sociales, à renforcer l'ancrage local des paysans. Le potentiel de développement des circuits-courts de proximité et par conséquent les installations néo-paysannes, est dépendant de plusieurs facteurs, et est ainsi différent entre les territoires.

Facteurs socio-territoriaux favorables au CCP

Les CCP sont tributaires de facteurs sociogéographiques tel que le niveau socio-économique et la structure d'âge de la population (Lamine, 2008 ; Guiraud et al., 2014). Divers facteurs favorisent le développement des CC, on retrouve le plus souvent cette pratique agricole à proximité des territoires à forte densité de population et à proximité des littoraux. Bien qu'il évolue, le profil des consommateurs en CC reste majoritairement une personne retraitée, ou une personne appartenant aux catégories sociales supérieures (CSP +). Les littoraux concentrent une densité de population

importante, ainsi qu'une part importante de retraités et de CSP +, ils sont donc très propices à l'implantation de CC. Les villes, dans lesquelles la demande est largement supérieure à l'offre (Horvath, 2023) et les espaces péri-urbains concentrent également une densité de population importante et un niveau de vie élevé, ces espaces sont eux aussi propices à l'émergence de ces pratiques. C'est dans ces espaces qu'ont émergé de nouvelles modalités d'échanges entre producteurs et consommateurs, c'est le cas des AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). « Toutes les études convergent vers le même résultat : le public des AMAP se distingue par sa forte proportion de gens ayant un niveau supérieur d'éducation » (Mundler, 2020).

Les marchés, lieux marchands dans lesquels la pratique des circuits-courts est notable, ont une dimension touristique importante. « Les marchés sont d'abord des lieux de découvertes et de rencontres, dans une quête d'authenticité, mais aussi d'animation et de promenade rythmant le temps des vacances » (Scheffer, 2011). Une part importante des touristes pratique les marchés, lieux représentés comme authentiques dans lesquels sont présents les produits du terroir ainsi que les spécialités et savoir-faire locaux (Scheffer, 2011). Les espaces touristiques sont donc également favorables au développement des circuits-courts.

1.2 : Distribution spatiale de l'agriculture biologique

Les systèmes agricoles en transition se traduisent en aval par la pratique des circuits-courts. En amont ils se caractérisent par des modes de productions alternatifs. Ces modes de productions alternatifs peuvent se traduire de différentes manières. D'une part, par la pratique de l'agriculture biologique, celle-ci constitue un mode de production qui a recours à des pratiques agricoles et d'élevage, soucieuses du respect des équilibres naturels². Tout comme pour la distribution des circuits courts, les études sur les dimensions spatiales de l'agriculture biologique (Allaire et al., 2015) montrent que la diffusion de celle-ci est propre aux caractéristiques des territoires. L'étude montre une influence des contextes socio-territoriaux et du contexte agricole sur la diffusion de l'agriculture biologique. Comme pour les circuits courts, le tourisme joue un rôle favorable pour le développement de cette agriculture. A l'inverse, la localisation périurbaine n'y est en général pas favorable. Cette étude met en avant la part importante de l'agriculture biologique dans les territoires au sein desquels la possibilité de capitalisation est faible telle que dans les zones défavorisées ou les piémonts.

1.3 : Distribution des espaces agricoles en transition en France métropolitaine

² Ministère de l'économie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

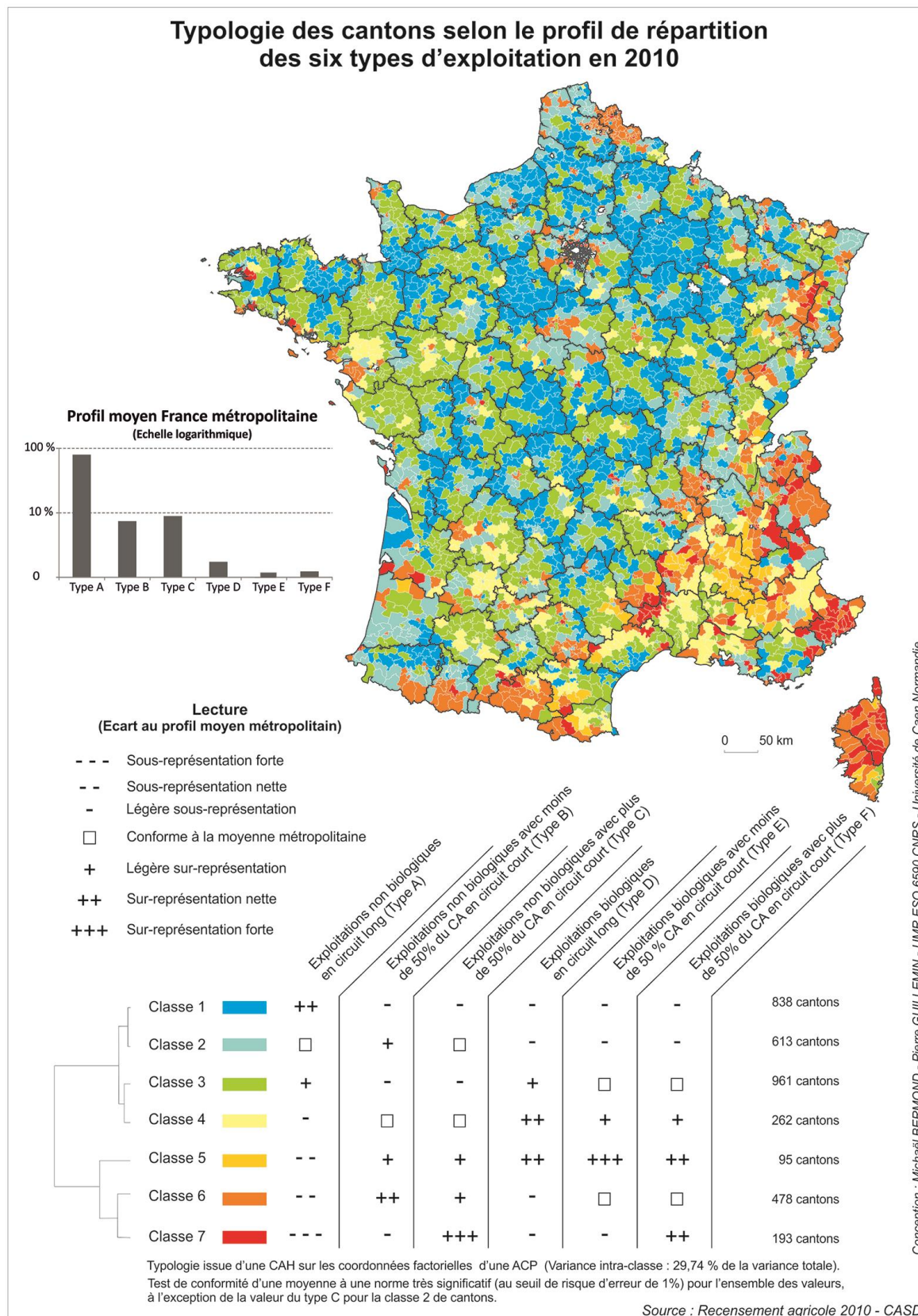
L'étude de la distribution spatiale des circuits courts et de l'agriculture biologique met en avant l'importance des contextes territoriaux dans leur développement, dans leur diffusion et pour leur pérennité. Ceux-ci ont tendance à se développer plus facilement dans des territoires aux dynamiques touristiques importantes, ainsi qu'à proximité de populations aisées. A l'inverse, « Les espaces ruraux les moins dynamiques et les plus marqués par l'héritage du modèle productiviste restent dans une grande majorité plus résistants à l'émergence des formes de transitions » (Bermond et al, 2019). La géographie des transitions agricoles en France métropolitaine (*Figure 1*) « oppose une France septentrionale et une France méridionale » (Bermond et al., 2019). La partie Nord de la France connaît en effet des modèles agricoles plus intensifs et spécialisés avec la présence d'importants bassins de production tels que la Beauce pour les grandes cultures ou encore la Bretagne et la Normandie pour l'élevage. Tandis que la partie Sud de la France apparaît, elle, plus tournée vers les formes de transition avec des territoires diversifiés à l'agriculture moins intensive. Cette bilatéralité dans la distribution des espaces agricoles en transition est en partie dû à la combinaison de contextes agricoles et socio-territoriaux.

La part importante d'exploitations fonctionnant avec un modèle agricole conventionnel, productiviste dans le partie Nord du territoire, résulte d'un contexte pédologique et topographique favorable à ces formes d'agriculture avec de grandes plaines peu accidentées, adaptées aux grandes cultures. Le Nord de la France par sa pluviométrie plus importante est également plus enclin à la production de cultures tel que le maïs qui permettent une intensification de l'élevage. A l'inverse le Sud de la France est plus accidenté, avec un contexte territorial qui de part des sols et une pluviométrie moins favorable aux grandes cultures est moins adaptés à l'intensification de l'agriculture.

En plus du contexte agricole, les contextes socio-territoriaux jouent un rôle majeur sur la distribution des modèles agricoles en transition. Les études présentées précédemment montrent que la distribution des modèles agricoles en transition est le résultat de l'interaction entre plusieurs facteurs socio-territoriaux. La présence de populations aisées, la proximité aux métropoles, la présence de touristes sont identifiés dans ces études comme facteurs socio-territoriaux favorables aux formes de transition.

La *Figure 1* permet ainsi ici, d'étudier la potentielle distribution des néo-paysans en France, avec un Sud-Est de la France qui apparaît comme très propice et qui correspond aux lieux d'installation historique des néo-ruraux (Rouvière, 2015), et une France septentrionale qui a contrario semble peu propice à ces formes d'installation.

Figure 1 : Typologie des cantons selon le profil de répartition des six types d'exploitation en 2010 (Bermond et al., 2019)



3 – 2 : Distribution spatiale des modèles alternatifs

Les projets atypiques des néo-paysans tels que les fermes collectives et les microfermes, ne passent pas inaperçus dans le territoire qu'ils occupent. Ces lieux intéressent, intriguent et sont souvent le fait de médiatisation. Plusieurs de ces lieux, de ces fermes, sont devenues des cas emblématiques de projets néo-paysans. Les territoires d'installation des modèles alternatifs d'exploitation présentés précédemment représentent un indicateur non négligeable des territoires favorables aux installations néo-paysannes. Les études de la distribution spatiale de ces modèles alternatifs (De Galzain, 2016 ; Letan, 2021 ; Cretin et al., 2024) ont montré que « la répartition spatiale des fermes collectives n'est ni aléatoire ni homogène mais déterminée par un ensemble de facteurs socio-territoriaux » (Crétin et al., 2024). La nature des contextes socio-territoriaux favorable à l'installation de modèles alternatifs repose sur les notions de « territoire accueillant » et de « territoire attractif » (Crétin et al., 2024). Ainsi, le potentiel de développement de modèles alternatifs au sein d'un territoire dépend de sa capacité à accueillir ces alternatives et des représentations que se font les principaux intéressés sur le côté accueillant du territoire. Ainsi qu'à la présence de facteurs attractifs sur le territoire.

2.1 : Des « territoires accueillants »

La notion de « territoire accueillant » utilisé ici, est dépendante de plusieurs caractéristiques. Tout d'abord, ces projets étant avant tout des projets agricoles, la possibilité d'un territoire à accueillir de nouveaux entrants dépend de la disponibilité en foncier agricole du territoire, de la présence d'espaces vacants (Crétin et al., 2024). Beaucoup de ces installations sont observables dans les piémonts et les causses, zones agricoles considérées comme défavorisées³. Au niveau des pratiques agricoles, un territoire avec un nombre important d'exploitations pratiquant des formes de transitions agricoles sera moins hostile à accueillir ces projets innovants. La présence d'agriculture biologique présente donc un critère important des territoires dits « accueillants ». De plus un territoire avec un ancrage fort de l'agriculture biologique, a possiblement plus d'organisations et d'acteurs agricoles tournés vers ces formes d'alternatives (Allaire et al., 2015). Les projets agricoles alternatifs y seront donc mieux accueillis.

L'étude des territoires propices aux installations des fermes collectives (Crétin et al., 2024) définit un territoire accueillant « par la densité de liens sociaux formant un tissu de solidarité à l'échelle locale ». Cette densité de liens sociaux dans les territoires étudiés, est dû « à différentes vagues de migrations néorurales advenues depuis les années 1970 ». En effet d'autres études sur ces formes de migrations

³ Zones soumises à des contraintes naturelles (ZSCN) et zones soumises à des contraintes spécifiques (ZSCS) (Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire)

soulignent le fait que les néo-ruraux des années 2000 – 2010, ont largement bénéficiés des réseaux de solidarités mis en place par les néo-ruraux des vagues précédentes (Pruvost, 2017). L'accueil des membres de ce mouvement qualifiés d'« utopistes », d'« écolos radicaux » ou encore de « libertaire » (Pruvost, 2017), dépend également de la présence de population avec un engagement politique écologique et sociale important. La présence de ce type de population peut également être un critère d'attractivité pour ces installations.

2.2 : Des « territoires attractifs »

Les territoires qualifiés d'attractifs pour les modèles d'installations alternatifs répondent aux mêmes logiques socio-territoriales que pour les territoires favorables au développement des circuits courts. Ainsi les critères de sélections des territoires d'installations reposent sur la proximité à un bassin d'emploi dynamique, à la proximité à un pôle présentant une présence importante d'équipements, ainsi qu'à la présence de dynamiques touristiques (Letan, 2021 ; Créatin et al., 2024).

Tous ces critères reposent sur des réalités concrètes, mais d'autres études ont montré que les critères d'attractivités des territoires d'installations de ces nouveaux arrivants reposent sur des critères subjectifs, qualitatifs, comme la présence de paysages représentés comme esthétiques, bucoliques (Dolci, 2021 ; Créatin et al., 2024). La recherche d'aménités paysagères et rurales représente même selon certain auteur l'un des critères principaux d'installations néo-paysannes comme en témoigne le travail de Paula Dolci : « Dans les récits de leur trajectoire, ces expériences sont souvent présentées comme le fondement de leur attrait pour le rural : beauté des paysages, expérience sensorielle de la nature, sentiment de liberté, etc. Cette mémoire positive joue un rôle déterminant dans la formation du projet de retour à la terre » (Dolci, 2021).

CHAPITRE 3 : Conclusion

L'étude de la distribution spatiale des pratiques et des modèles agricoles alternatifs a mis en lumière le fait que les territoires dans lesquels ces alternatives sont plus propices à se développer dépendent de facteurs socio-territoriaux, de contextes sociogéographiques. Les facteurs socio-territoriaux qui favorisent l'installation et la pérennisation de ces alternatives reposent sur des facteurs favorisant le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique. L'interaction entre facteurs socio-territoriaux et facteurs géographiques participent à la fabrique de « territoires accueillants » et de territoires « attractifs » aux formes d'alternatives aux modèles agricoles innovants.

Les facteurs socio-territoriaux propices aux formes d'alternatives sont-ils également propices aux installations néo-paysannes ? Peut-on établir une géographie des installations néo-paysannes à partir de ces facteurs ?

CHAPITRE 4. Approches et problématisation du sujet

4 - 1 : Etude des néo-paysans par une approche de géographie sociale

L'étude des néo-paysans a été approché par plusieurs disciplines : l'histoire (Rouvière, 2015), la sociologie (Hervieu-Léger, Hervieu, 1979 ; Pruvost, 2017), les sciences politiques (Sullustio, 2018), l'agronomie (Morel, 2019) et la géographie (Dolci, 2019). Les installations néo-paysannes représentent un fait social complexe qui interroge de nombreuses disciplines, par sa temporalité, sa politisation, sa relation avec l'agriculture et le territoire. Cette recherche étudie l'interaction entre un fait social « les installations néo-paysannes » et un espace envisagé comme produit des sociétés (Dolci, 2021). Cette étude des trajectoires et territoires des néo-paysans s'insère donc dans le champ de la géographie sociale. Cette branche de la géographie humaine a pour objectif d'étudier les relations entre les sociétés humaines et leur environnement spatial, de « considérer la dimension spatiale du monde social » (Blanchard et al., 2021). Cette géographie depuis le « renversement de l'ordre des facteurs » donne la priorité aux faits sociaux dans l'analyse géographique (Rocheport, 1963).

1.1 : Une étude à la croisée de plusieurs branches de la géographie sociale

Ce mémoire de recherche s'intéresse à plusieurs branches de la géographie sociale, tout d'abord à travers le point de vue des individus, de ces personnes qui intègrent une profession objectivement difficile et peu valorisée, une profession en crise, qui subit de nombreuses mutations (CHAP 1), l'étude des installations néo-paysannes est un objet de la géographie agricole. Cette étude s'intéresse aux interactions entre un groupe social, l'agriculture, et des territoires. Elle s'intéresse aux mutations des pratiques et des modèles agricoles et aux territoires dans lesquels elles s'insèrent. Cette étude est également un objet de géographie rurale, l'étude des contextes socio-territoriaux et des dynamiques rurales dans lesquelles ces personnes s'installent ainsi que l'étude des répercussions sur le développement local rural de ces installations rentrent dans le champ de la géographie rurale. Enfin cette recherche s'intéresse aux trajectoires de vie menant ces personnes à bifurquer, à désertter, à changer de vie, voire de milieu socio-professionnel pour le travail de la terre. Elle s'intéresse aux trajectoires géographiques à travers les dimensions migratoires des néo-paysans, qui par un changement de vie, de condition sociale, quittent un espace de vie.

1.2 : Objectifs de la recherche

De par l'étude de ces nouveaux acteurs du territoire, dont les installations sont généralement le fait de choix déterminés, dont le territoire d'installation est en pratique le résultat d'un choix construit, ce mémoire interroge le rapport à l'espace par le prisme de plusieurs dimensions : les dimensions

agricoles, les dimensions migratoires, les questions des représentations, d'espaces vécus (Frémont, 1976) ainsi que les dimensions physiques et matérielles de l'espace étudié. L'objectif de cette recherche est triple, d'abord l'objectif est de comprendre et d'identifier à travers les dimensions éthiques et politiques des individus et leurs trajectoires de vie les raisons qui mènent à un « retour à la terre », et la diversité de leurs profils. Ensuite, l'objectif est d'identifier au travers de l'étude spatiale et de la diversité géographique des facteurs favorisant les installations néo-paysannes, d'étudier les territoires dans lesquels s'installent les néo-paysans. Enfin, l'objectif est d'appréhender et de territorialiser l'« ancrage territorial » de ces nouveaux arrivants, d'étudier la place de ces nouveaux entrants dans les dynamiques locales.

L'étude par la dimension territoriale des installations néo-paysannes forme un sujet de géographie sociale qui interroge les interactions entre des individus et des dynamiques spatiales.

4 - 2 : Enjeux et problématiques des installations néo-paysannes

2.1 : Enjeux face à une profession qui cherche à se renouveler

Compte tenu de la crise du renouvellement des générations que subit la profession agricole, les installations néo-paysannes représentent un potentiel de travailleurs de la terre important. La crise démographique qui touche la profession agricole est particulièrement importante dans les régions agricoles dans lesquelles l'élevage domine. Les installations néo-paysannes représentent un enjeu important pour les territoires dans lesquels le taux de reprise des exploitations est faible.

Les néo-paysans, de part ces installations atypiques qui sortent du cadre classique de la transmission familiale, font face à des problématiques et des difficultés différentes des agriculteurs issus du cru. Ces problématiques demandent un accompagnement adapté des acteurs de la profession agricole. L'adaptation des formations agricoles et de l'accompagnement à l'installation aux profils néo-paysans représente un enjeu important pour le maintien d'une agriculture familiale, d'une agriculture paysanne.

Les profils néo-paysans sont-ils pris en compte par les acteurs de la profession agricole dans la formation et dans l'accompagnement à l'installation ?

2.2 : Enjeux face à l'entrée dans une profession à la reproduction sociale et aux organisations professionnelles fortes

Les néo-paysans ont des profils atypiques : souvent issus des villes, souvent des femmes (plus que la moyenne), souvent avec un niveau de diplôme élevé, avec une volonté de créer des modèles qui diffèrent du modèle dominant (micro-fermes, fermes collectives, vente directe). Toutes ces caractéristiques font que ces nouveaux installés s'intègrent difficilement aux réseaux des primo-agriculteurs. Ces réseaux formels ou informels constituent des lieux d'entraide, de partage de connaissances, de partage d'informations auxquelles les néo-paysans auront difficilement accès. La constitution ou l'insertion au sein de réseaux agricoles est un enjeu important pour l'installation et la pérennisation des fermes néo-paysannes

Comment les néo-paysans se constituent-ils ou s'insèrent-ils dans des réseaux agricoles ? Quelles relations les néo-paysans entretiennent-ils avec le milieu agricole dominant ?

Le modèle agricole productiviste a participé à la fabrication de territoires agricoles spécialisés, organisé d'amont en aval autour d'organisations agricoles fortes. La diminution du nombre d'exploitations laisse place à des structures toujours plus importantes concentrant toujours plus de foncier agricole et laissant peu d'espaces aux petites exploitations.

Quelle place pour les néo-paysans dans un contexte où les organisations professionnelles sont fortes ?

2.3 : Enjeux pour les installations néo-paysannes dans des territoires peu « accueillants » et peu « attractifs ».

Les travaux sur les études des systèmes agricoles en transition, montrent une France méridionale propice à ces formes d'alternatives. A l'inverse le Nord du pays semble moins favorable aux formes de transitions, avec des systèmes agricoles qui s'intensifient. Si le phénomène néo-paysan est présent principalement dans le Sud de la France, dans ces territoires représentés comme accueillants et attractifs pour ces formes d'installations, ce phénomène est par ailleurs observable dans tout le territoire métropolitain. L'installation des néo-paysans dans des territoires peu tournés vers les formes d'alternatives agricoles mais tout autant touchés par la crise du renouvellement des générations d'agriculteurs représente un enjeu important. Ainsi cette étude pose la question suivante : **Quelle place pour les néo-paysans dans les territoires à première vue peu propices aux alternatives agricoles ?**

PARTIE I. Conclusion

L'étude empirique de cette première partie, a permis de mettre en contexte le fait social néo-paysan. Les néo-paysans sont des individus aux profils variés qui à travers une diversité de trajectoires souvent semées d'embûches effectuent un « retour à la terre ». Ce changement de vie est mis en œuvre non pas simplement pour vivre en dehors de l'oppression des villes mais, afin de changer de mode de vie, de mettre en place une agriculture paysanne. Les néo-paysans s'insèrent (ou pas) dans une profession qui connaît de nombreuses crises, une profession qui s'est pendant très longtemps renouvelée par la reproduction sociale. L'agriculture est dominée par le modèle agricole productiviste qui au cours du dernier siècle a métamorphosé les espaces ruraux et mis fin à la société paysanne. La société paysanne d'antan est source de fantasmes et participe à l'utopie du « retour à la terre ». Longtemps considérés comme des marginaux, les néo-paysans présentent aujourd'hui des modèles et des pratiques agricoles qui combinent la réappropriation des savoir-faire de l'agriculture paysanne et les apports « positifs » de la modernité, modèles qui ont prouvé leur efficacité et leur pérennité. Cette première partie a permis de mettre en avant l'importance des contextes socio-territoriaux dans lesquels s'inscrivent les formes d'alternatives agricoles, de déterminer une ébauche des territoires potentiellement plus enclins à accueillir des installations néo-paysannes.

Enfin à partir de l'étude entre le fait social néo-paysan et son interaction avec les territoires, divers enjeux ont pu être soulevés. Deux enjeux principaux sont ici retenus, le premier concerne la place des néo-paysans dans une profession marquée par la reproduction sociale et dans un contexte agricole dans lequel les organisations professionnelles sont fortes. Le deuxième concerne la place pour les néo-paysans dans les territoires peu propices aux formes d'alternatives agricoles.

PARTIE II. PRESENTATION DU TERRAIN ET METHODOLOGIE

CHAPITRE 5. Choix du terrain d'étude : la Manche

La Manche est un territoire connu pour son littoral important, pour son bocage, ses chemins creux, le Mont-Saint-Michel. Ce département est aussi connu pour ses campagnes peu altérées par la modernité, pour l'importance de son agriculture, de son cheptel bovin, de ses bassins légumiers. La Manche est un territoire combinant de multiples dynamiques sociogéographiques et agricoles, ces dynamiques se manifestent à des degrés différents créant un territoire contrasté. Le contraste au sein de ce territoire est dû à l'intersection de dynamiques rurales, sociales et touristiques et à leurs degrés d'action sur le territoire. Entre la présence importante des organisations professionnelles agricoles et une profession marquée par la reproduction sociale, une identité rurale forte et des dynamiques touristiques importantes, la Manche est un territoire complexe aux multiples facettes, qui semble à première vue peu propice aux installations néo-paysannes.

Figure 2: Photographie de la campagne du Centre-Manche



Source : Le Mesnil-Rouxelin - Ella Asselin, 2023

5 - 1 : Un contexte agricole qui laisse peu de place aux alternatives

La Manche est un territoire structuré autour de l'agriculture avec près de 440 000 hectares de surfaces consacrées aux cultures et prairies, soit 73 % du territoire (Ageste, 2018). La Manche est le département français le plus agricole en termes de SAU (surface agricole utile), le paysage agricole manchois est marqué par une présence très importante de l'élevage dans les terres, ainsi que par des bassins légumiers sur le littoral. La Manche est dans le peloton de tête des espaces productifs français pour le lait (3 500 producteurs et 241 000 vaches laitières) ; les viandes bovines (65 000 tonnes en 2015) et de porc (66 000 tonnes) mais aussi les légumes (165 000 tonnes produites par 450 maraîchers) (Madeline, 2018). Les organisations agricoles dans la Manche sont fortes et très ancrées dans le territoire, l'intensification que connaît la filière agricole ces dernières années laisse peu de place aux formes d'alternatives. Celle-ci renforce le poids de l'agro-industrie, des grosses exploitations au détriment de l'agriculture familiale. L'intensification de l'agriculture modifie l'occupation agricole des sols de la Manche et donc son paysage. Le paysage agricole de la Manche présente des territoires avec des caractéristiques différentes en termes de production et de degré d'intensification. Ces différentes caractéristiques jouent un rôle sur les dynamiques foncières du département, sur l'accessibilité à la terre. L'agriculture dans la Manche est confrontée aux nombreuses problématiques auxquelles fait face la profession agricole avec un défi important liée au renouvellement des générations d'agriculteurs et une filière dominante en proie à de nombreuses crises.

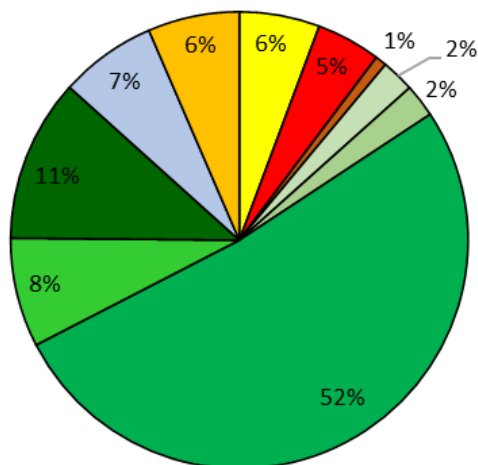
1.1 : Un territoire aux organisations professionnelles agro-industrielles fortes

Les organisations professionnelles agricoles et agro-industrielles sont fortement implantées dans la Manche. L'indice de spécificité sectorielle de la Manche concernant l'agriculture, sylviculture et la pêche est de 15. Cet indice indique une surreprésentation de ce secteur d'activité par rapport à la moyenne nationale, le secteur agricole représente 6 % des emplois contre 3 % à l'échelle nationale (INSEE, 2017). La Manche comptabilise 6 228 emplois liés à l'agro-industrie (INSEE, 2011), avec une part très importante des emplois liés à la transformation laitière. Après l'Ille-et-Vilaine la Manche est le deuxième département en termes de production laitière, cette spécialisation du territoire fait de la Manche un territoire peu diversifié en termes d'orientation technico-économique. Dans ce département, plus de 70 % des exploitations sont orientées vers l'élevage bovin (Figure 3) dont plus de 50 % pour l'élevage bovin lait. L'élevage bovin occupe près de 80 % de la SAU du département. La forte emprise foncière de l'élevage bovin laisse peu de place aux différents systèmes productifs, à la diversité des modèles agricoles. L'emprise agricole de la filière bovine et notamment de la filière

bovine lait est accentuée par une implantation importante de l'agro-industrie laitière dans ce département.

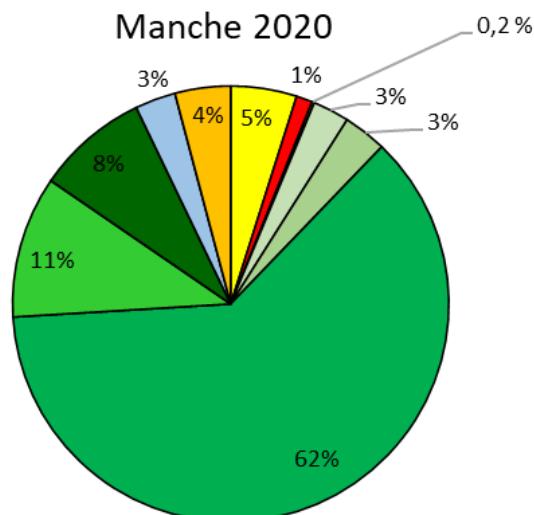
Figure 3 : Poids des différentes OTEX dans l'agriculture manchoise

Part des exploitations par OTEX Manche 2020



Source : RA 2020, traitement et réalisation Antoine Huet, 2024

Part de SAU par OTEX Manche 2020

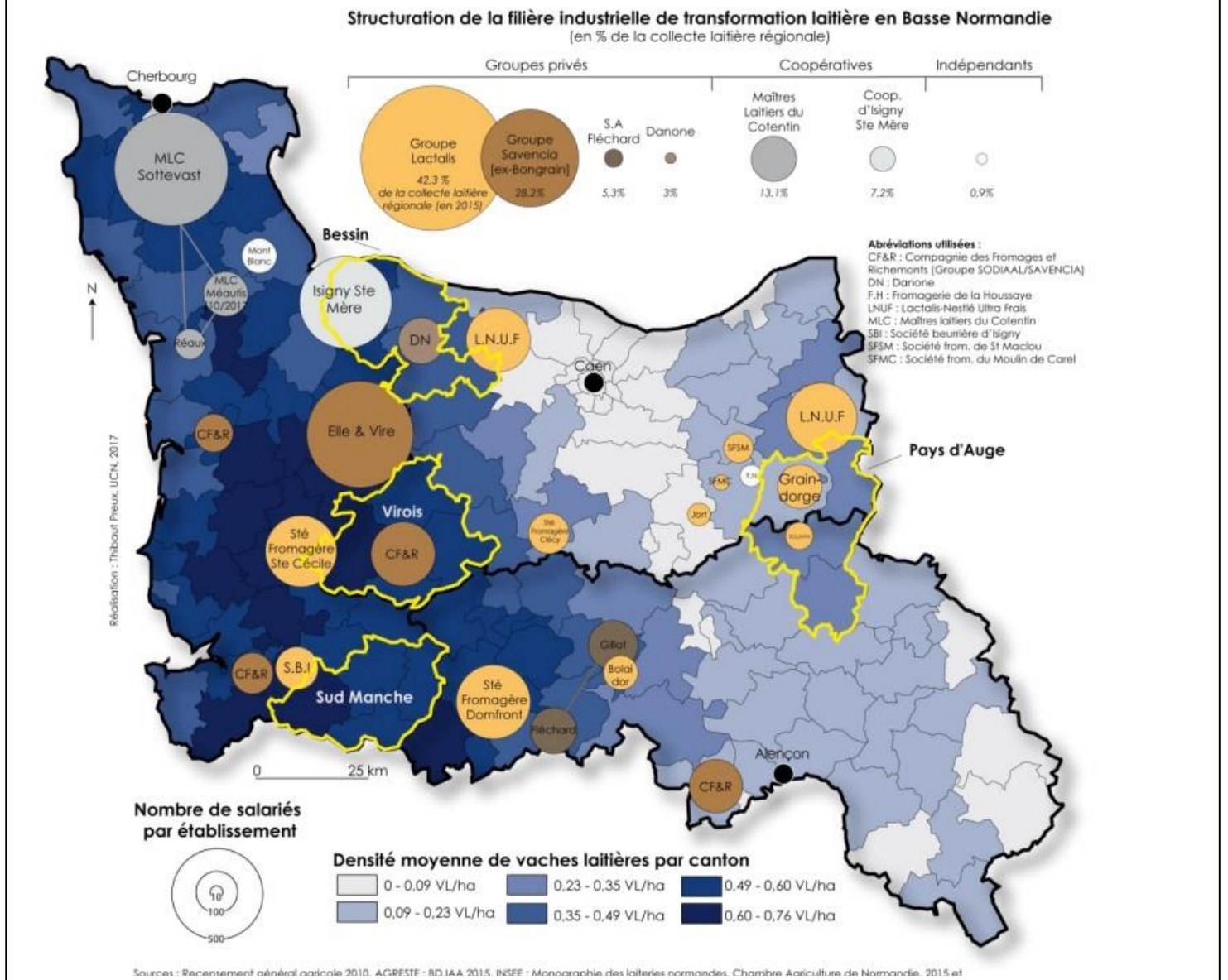


Source : RA 2020, traitement et réalisation Antoine Huet, 2024

Le système productif bovin lait, fait face à de nombreuses problématiques, c'est le modèle d'exploitation qui trouve le moins reprenneur, qui est le plus touché par la crise démographique agricole avec 30 % d'exploitations qui ne trouvent pas reprenneur chaque année. Ce faible taux de reprise des exploitations laitières peut s'expliquer par les différentes crises qu'a subi la filière, par l'investissement important nécessaire à l'acquisition de l'outil de production, par les représentations des nouveaux entrants vis-à-vis de la production laitière (Bienvenu, 2018). Les exploitations laitières sont chaque année moins nombreuses dans la Manche, mais malgré l'hémorragie que connaissent les élevages laitiers, la production annuelle de lait dans la Manche ne cesse d'augmenter. Cela passe par une augmentation du cheptel, par une augmentation de la taille des exploitations, et par une

industrialisation de celle-ci avec notamment la diffusion du robot de traite (282 élevages équipés en 2019 dans la Manche).

Figure 4 : Illustration de la présence d'organisations professionnelles agricoles fortes structuré autour de la filière lait



La *Figure 4* montre l'importance de l'industrie laitière en ex-Basse-Normandie. L'industrie laitière est particulièrement implantée dans la Manche, avec la présence importante de firmes agro-industrielles telle que Lactalis (premier groupe mondial de transformation laitière) ou encore Savencia. L'implantation de ces firmes dans le territoire joue un rôle majeur dans l'intensification de la production laitière (Preux, 2020). La Manche comporte plusieurs coopératives tel que les Maîtres laitiers du Cotentin et Isigny Sainte Mère. La présence de ces coopératives importantes témoigne d'un ancrage fort des organisations agricoles, notamment des organisations de la filière laitière. La filière laitière est très présente dans le centre et le Sud Manche avec une densité importante de vaches laitières et d'entreprises agro-industrielles de la filière. Celle-ci est moins présente dans le Cotentin et sur les littoraux. La répartition contrastée de l'implantation de la filière laitière sur le territoire est synonyme de dynamiques agricoles plurielles. Ces différentes dynamiques peuvent se caractériser par une répartition variée des OTEX, tout comme par différents degrés d'intensification des exploitations et des usages du sol. Ces dynamiques peuvent être étudiées par l'analyse de l'occupation agricole des sols du département (*Figure 5*).

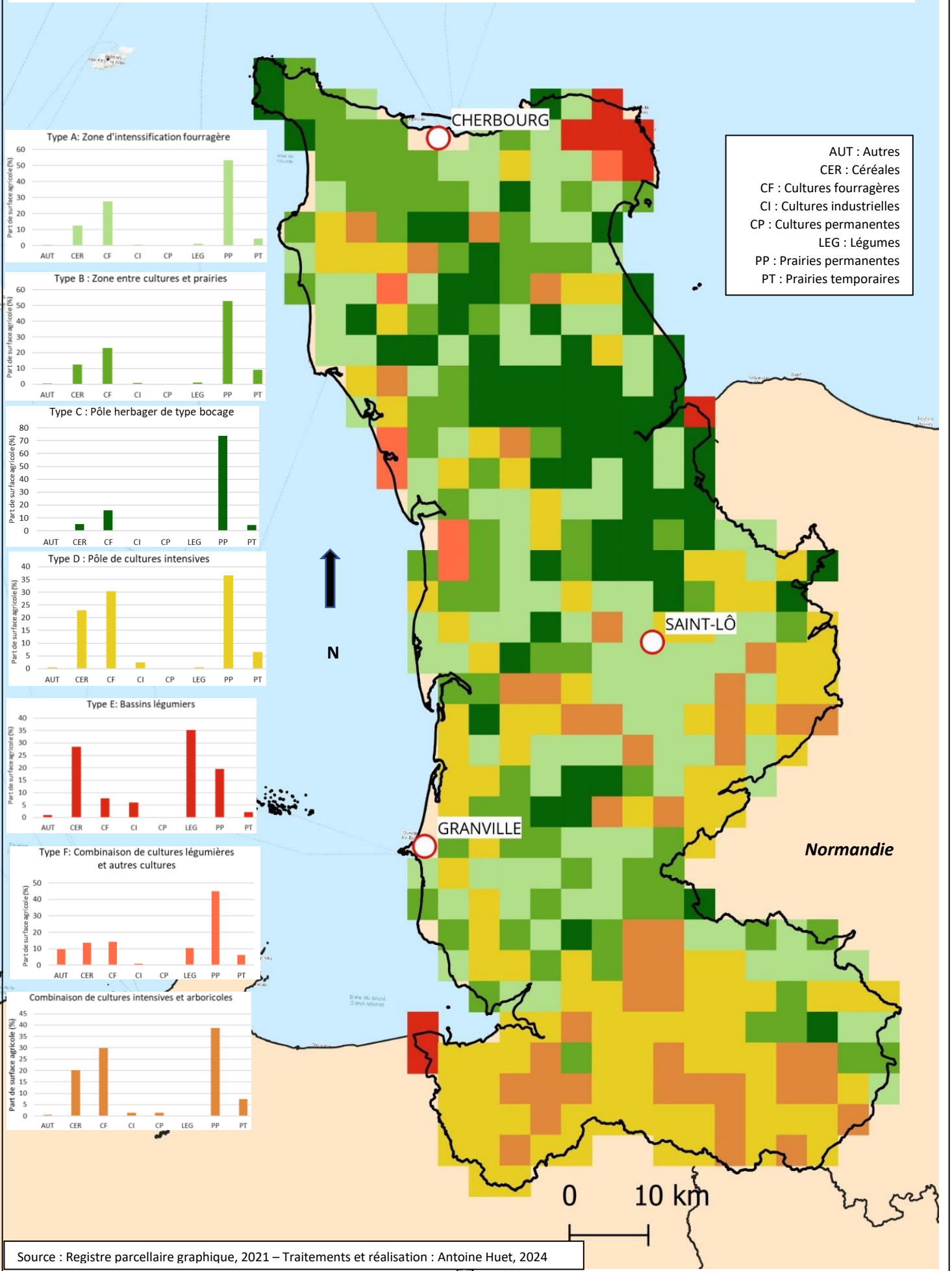
La forte implantation des organisations professionnelles agricoles productivistes se caractérise par un vote important pour le syndicat agricole FDSEA – JA aux élections de la chambre d'agriculture (50 % en 2019). Ce syndicat, qui défend une agriculture libérale, est vu comme un lobby de l'agriculture productiviste. Les deux autres syndicats représentés, à savoir la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale, obtiennent respectivement 26 % et 24 %. Ces élections octroient des places aux différentes organisations syndicales agricoles dans les instances décisionnelles telles que la Chambre d'agriculture ou encore la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural).

La Manche est un département avec des organisations professionnelles agricoles fortes et très ancrées sur le territoire. Ces organisations professionnelles sont structurées autour de groupes privés, de coopératives, de CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), d'exploitations toujours plus importantes ou encore de syndicats. Ces différentes organisations structurent le paysage agricole manchois et participent à la reproduction et à l'intensification du modèle agricole dominant. Les principales organisations professionnelles agricoles et les exploitants qui y sont intégrés maîtrisent une grande partie du foncier ainsi que les instances décisionnelles agricoles. Au vu des projets atypiques des néo-paysans : fermes de petites envergures, agriculture biologique, circuit-court et de leurs profils inhabituels : non issus du milieu agricole, diplômé, parfois issus des villes, l'intégration des néo-paysans aux organisations professionnelles agricoles semble peu contrariée.

1.2 : Occupation agricole des sols de la Manche

Les prairies représentent plus de 50 % de la surface agricole de la Manche (*Figure 5*), la présence importante de prairies est caractéristique d'une présence importante d'élevage. L'élevage bovin structure en grande partie l'occupation agricole des sols dans la Manche. Bien que la Manche soit un territoire peu diversifié en ce qui concerne les orientations technico-économiques, la classification présentée sur la *Figure 5* permet d'identifier différents territoires présentant des caractéristiques communes. Ainsi, le Sud-Manche présente les caractéristiques d'une agriculture plus intensive que sur le reste du territoire (type D et type G). Par rapport à l'ensemble du territoire, le Sud Manche présente une surreprésentation d'occupation du sol par les cultures de céréales, les cultures de maïs fourrager ainsi que les cultures industrielles. A l'inverse ce territoire présente une sous-représentation importante de prairies permanentes, synonyme d'élevages extensifs. Ce pôle de cultures intensives se traduit par une production laitière intensive ainsi qu'à la présence importante d'élevages porcins et avicoles hors-sol. La spécialisation de ce territoire vers de l'élevage hors-sol peut s'expliquer par sa proximité avec la Bretagne, pôle important d'élevages porcins et avicoles hors-sol. L'orientation des systèmes productifs du Sud-Ouest de la Manche vers de l'élevage intensif peut se justifier par le fait que cette zone ne soit pas dans le territoire concerné par l'AOP Camembert et l'AOP Pont l'Evêque contrairement au reste du territoire. Les types A et B, semblent présenter des secteurs en transition, entre territoires dominés par des cultures (fourragères, céréalières) et territoires dominés par des prairies permanentes. Ces secteurs témoignent de l'intensification en cours de l'agriculture dans la Manche. Cette intensification se caractérise par une augmentation en surface des cultures fourragères et par une diminution de la surface des prairies permanentes. Cette intensification fourragère permet une optimisation de la production laitière, avec des rendements toujours plus importants. L'évolution de l'usage des sols à des conséquences sur l'évolution des paysages. L'augmentation des surfaces en cultures engendre généralement une diminution de la taille du maillage bocager. Les types A et B représentent des zones de transition vers de l'élevage plus intensif avec un type A plus avancé dans sa transition et un type B encore quelque peu préservé. Le type C représente des mailles composées à 75 % de prairies permanentes. Ces pôles de cultures permanentes représentent des zones d'élevages extensifs, des zones préservées dans lesquels le maillage bocager est encore très présent. Ces zones herbagères se caractérisent par des parcelles agricoles plus petites, des élevages moins importants. Le pôle de mailles de type C observables sur la carte représentent le pôle herbager des marais de Carentan. Ce secteur concerné en grande partie par des zones humides lui permet de rester préservé de l'intensification de l'agriculture.

Figure 5 : Combinaisons des usages agricole du sol dans la Manche, 2021



Au-delà de ses propriétés à usage agricole qui permettent un pâturage annuel, les marais de Carentan et plus généralement les pôles herbagers préservés présentent des espaces de stockage de carbone et de concentration de biodiversité important.

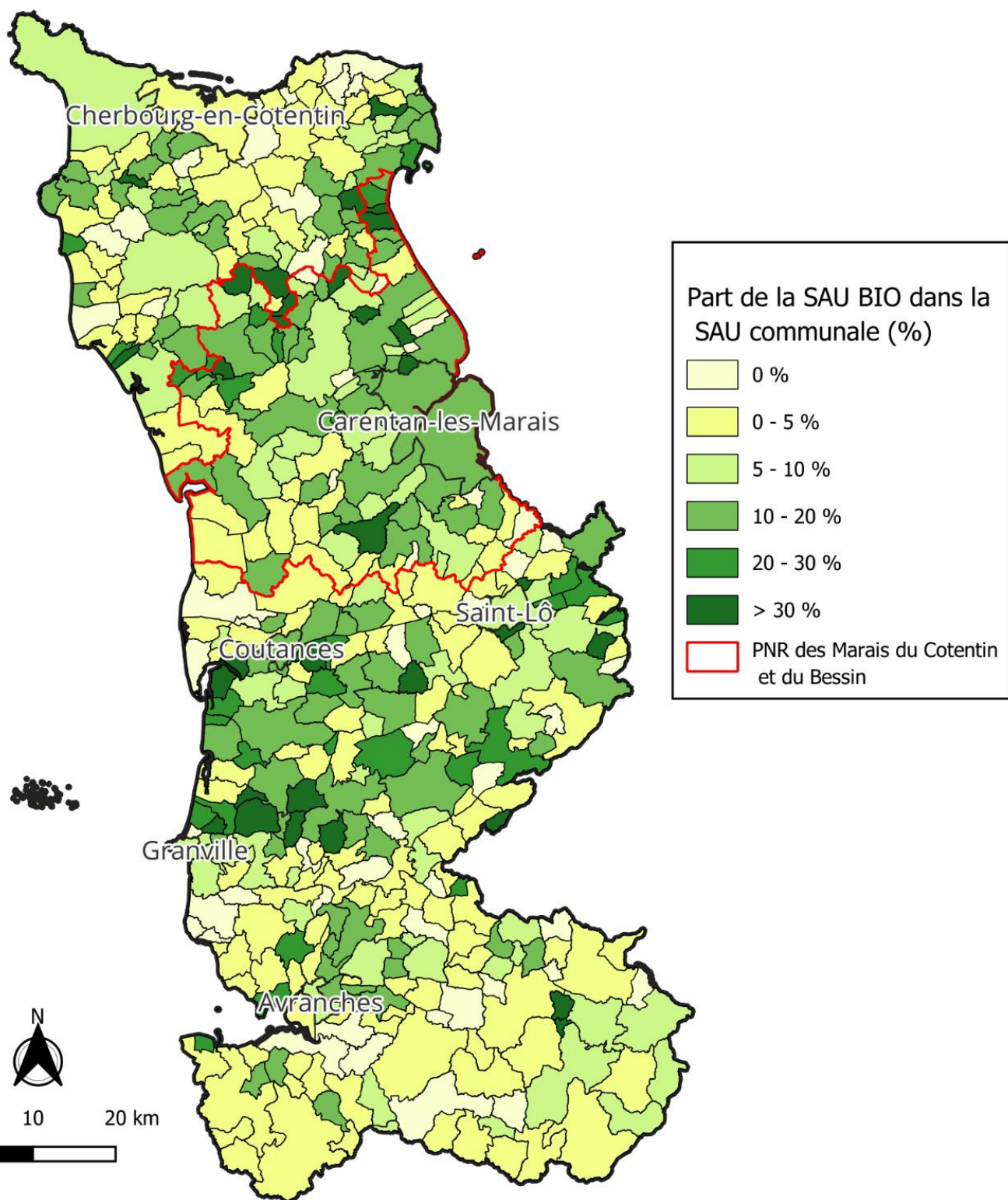
La Manche possède sur son littoral plusieurs bassins légumiers. Au Nord-Est, la concentration de maille de type E met en évidence le bassin maraîcher du Val de Saire et bassin légumier de Lessay-Créance connu pour sa production importante de carottes et de poireaux. Il est également distinguable sur la côte Ouest du département. Bien que représentant une faible part de la SAU départementale, ses bassins légumiers et maraîchers font de la Manche un des départements normands le plus importants en termes de production légumière.

La Manche possède une part de SAU en agriculture biologique similaire à la moyenne nationale avec 9,2 % en 2022 (Chambres d'agriculture), les dynamiques de l'agriculture biologique dans la Manche sont différentes selon les secteurs. L'usage agricole des sols peut être corrélé à la part des exploitations et de la SAU en agriculture biologique (*Figure 6*). Le Sud-Manche caractérisé par des cultures intensives est peu tourné vers l'agriculture biologique. A contrario deux secteurs présentent une part importante de surface en agriculture biologique : le secteur des Marais de Carentan ainsi que le secteur entre Granville et Coutance. Ces deux secteurs présentent des caractéristiques très différentes, le premier se situe au sein du parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Ce secteur correspond à une vaste zone humide, composée principalement de prairies permanentes, favorables à l'élevage extensif, et peu propice aux cultures. Le second secteur correspond à un territoire agricole diversifié, avec des terres très fertiles. Ce pôle d'agriculture biologique est le résultat de contextes locaux, de l'interaction entre facteurs agricoles et socio-démographiques.

L'étude de l'usage agricole des sols permet d'identifier différents ensembles géographiques au sein desquels la combinaison des usages des sols est similaire. Ces ensembles géographiques se différencient par des combinaisons variées qui révèlent des bassins de production spécialisés dans certains secteurs, mais qui témoignent surtout d'une agriculture en mouvement avec des ensembles géographiques qui se différencient par différents degrés d'intensification. La répartition des surfaces agricoles en agriculture biologique complète ce constat. Cependant l'étude de la répartition de l'agriculture biologique de formes d'agriculture en transition nécessite d'intégrer différents paramètres sociaux : démographie, niveaux de vie, dynamiques touristiques. L'intensification que connaît depuis plusieurs années la production laitière dans Manche transforme les paysages. Petit à petit les traditionnelles prairies permanentes sont remplacées par des cultures de maïs fourrager et des prairies temporaires. La préservation des paysages atypiques de la Manche est indissociable de la préservation d'un modèle agricole de petite échelle. Les différents ensembles géographiques identifiés

permettent de distinguer des territoires dans lesquels l'agriculture est intensive et peu tournée vers des formes de transition et d'autre dans lesquels l'agriculture est peu intensive, voire extensive avec une part plus importante en agriculture biologique. Les installations néo-paysannes semblent plus propices dans ces derniers.

Figure 6 : Répartition de l'agriculture biologique dans la Manche



1.3 : Crise du renouvellement et concentration foncière dans la Manche

L'agriculture manchoise n'échappe pas à la crise du renouvellement des générations d'agriculteurs. Au contraire ce département resté très agricole est d'autant plus marqué par cette crise qui touche sévèrement les exploitations laitières. La Manche est le département normand avec le plus grand effectif d'exploitants seniors, avec 4 947 exploitants de 55 ans ou plus, soit 48 % de l'effectif total. Selon le dernier recensement agricole, la moyenne d'âge départementale des exploitants est de 53 ans contre 51 ans à l'échelle nationale, et le nombre d'exploitations a reculé de 30 % en dix ans, c'est 10 points de plus que sur l'ensemble du territoire. Ces chiffres témoignent d'un secteur qui peine à se renouveler, d'un secteur en crise.

Les exploitations spécialisées dans les grandes cultures et le maraîchage-horticulture voient leur effectif augmenter aux dépens de l'élevage. L'importante augmentation des systèmes d'exploitation de polyculture-élevage sans lait est signe d'une transition de l'élevage vers les grandes cultures. Les résultats du recensement agricole 2020 témoignent de la lente extinction de l'élevage qui attire de moins en moins les nouveaux entrants, ces résultats témoignent aussi de l'importante diminution des effectifs des exploitations laitières. Les grandes cultures et le maraîchage semblent être les productions pour lesquels optent le plus les nouveaux entrants dans la profession agricole dans la Manche.

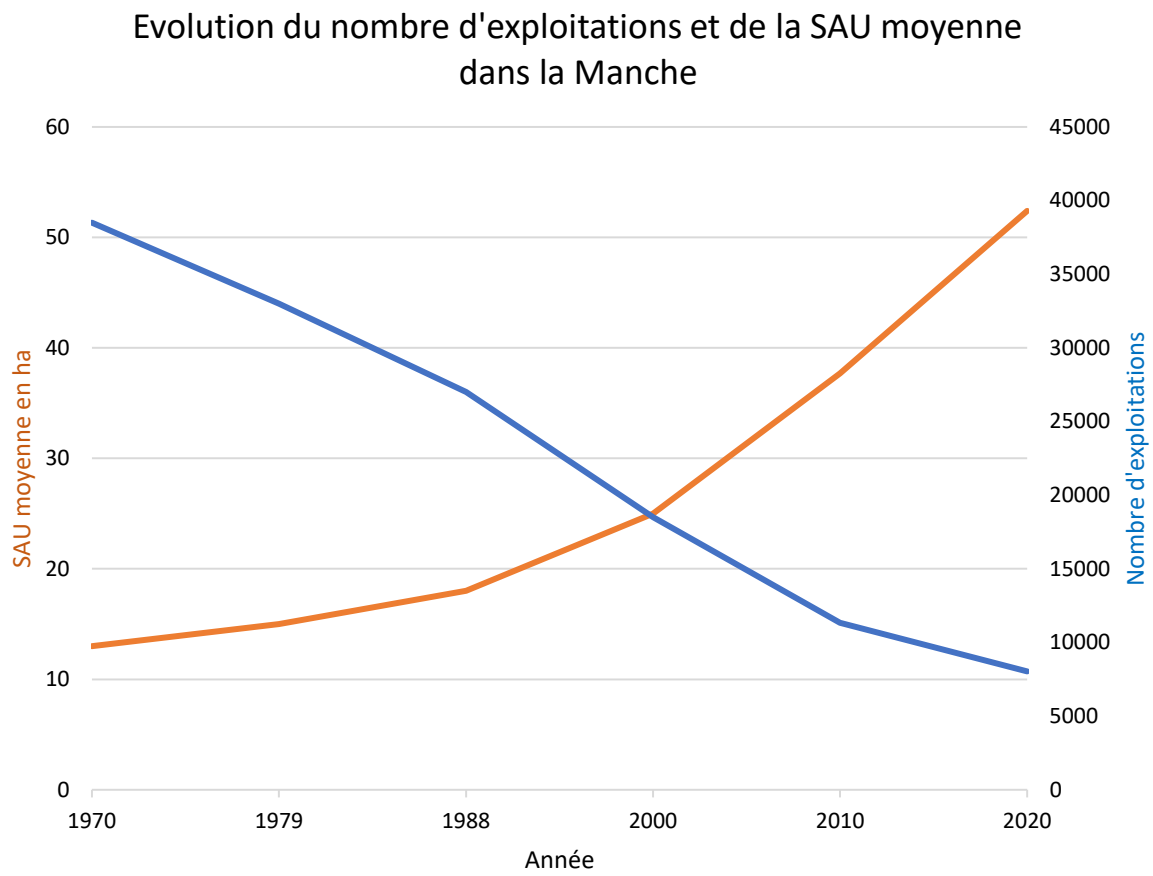
Figure 7 : Evolution des OTEX dans la Manche entre le RA 2010 et le RA 2020

Résultat du recensement agricole par OTEX			
OTEX	RA 2010	RA 2020	Différence
Spécialisés grandes cultures	220	253	+ 13 %
Maraîchage-horticulture	177	202	+ 12,5 %
Cultures permanentes, fruitiers	40	36	- 10 %
Polyculture-élevage sans lait	91	146	+ 38 %
Polyculture-élevage avec lait	176	104	- 41 %
Bovins lait	3020	2301	- 24 %
Bovins mixte	790	344	- 67 %
Bovins viande	456	513	+ 11 %
Ovins et autres herbivores	390	305	- 28 %
Granivores	413	288	- 43 %
TOTAL	5773	4492	- 28,5 %

Sources : RA 2020 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

La diminution du nombre d'exploitations agricoles s'accompagne d'une concentration foncière, bien que celle-ci peut sembler peu importante, la SAU moyenne dans la Manche est bien inférieure à la moyenne nationale, avec 52,2 hectares en 2020 contre 80 hectares. Ces dix dernières années, la SAU moyenne par exploitations dans la Manche a augmenté de 40 % tandis que le nombre d'exploitations a diminué de 30 %. La diminution du nombre d'exploitants agricole pour une augmentation de la SAU par exploitations est signe d'un système productif qui s'intensifie, et transforme la structure de l'emploi agricole.

Figure 8 : Diminution du nombre d'exploitations et concentration foncière dans la Manche



Source : RA 2020 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

Ces dernières années le nombre d'exploitants agricoles non salarié diminue au profit des formes de salariat agricole. La Manche n'y échappe pas, l'accroissement rapide de la production laitière par exploitation a nécessité une main d'œuvre supplémentaire, augmentant de manière significative le nombre de salariés agricoles, ils représentent désormais 21 % des actifs agricoles en exploitation professionnelle contre 15 % en 2010.

Cette concentration foncière et l'intensification agricole qui l'a accompagnée, agissent également sur le paysage manchois avec une diminution importante du maillage bocager (Preux,2020). D'un côté, la diminution importante du nombre d'exploitations et d'exploitants agricoles laissent une place aux nouveaux venus avec une vacance de bâtiments agricoles importante. De l'autre, la concentration foncière au sein d'exploitations toujours plus importantes raréfie le foncier, complique l'installation au sein d'exploitations qui demandent toujours plus d'investissement et rendent difficile les formes de transitions.

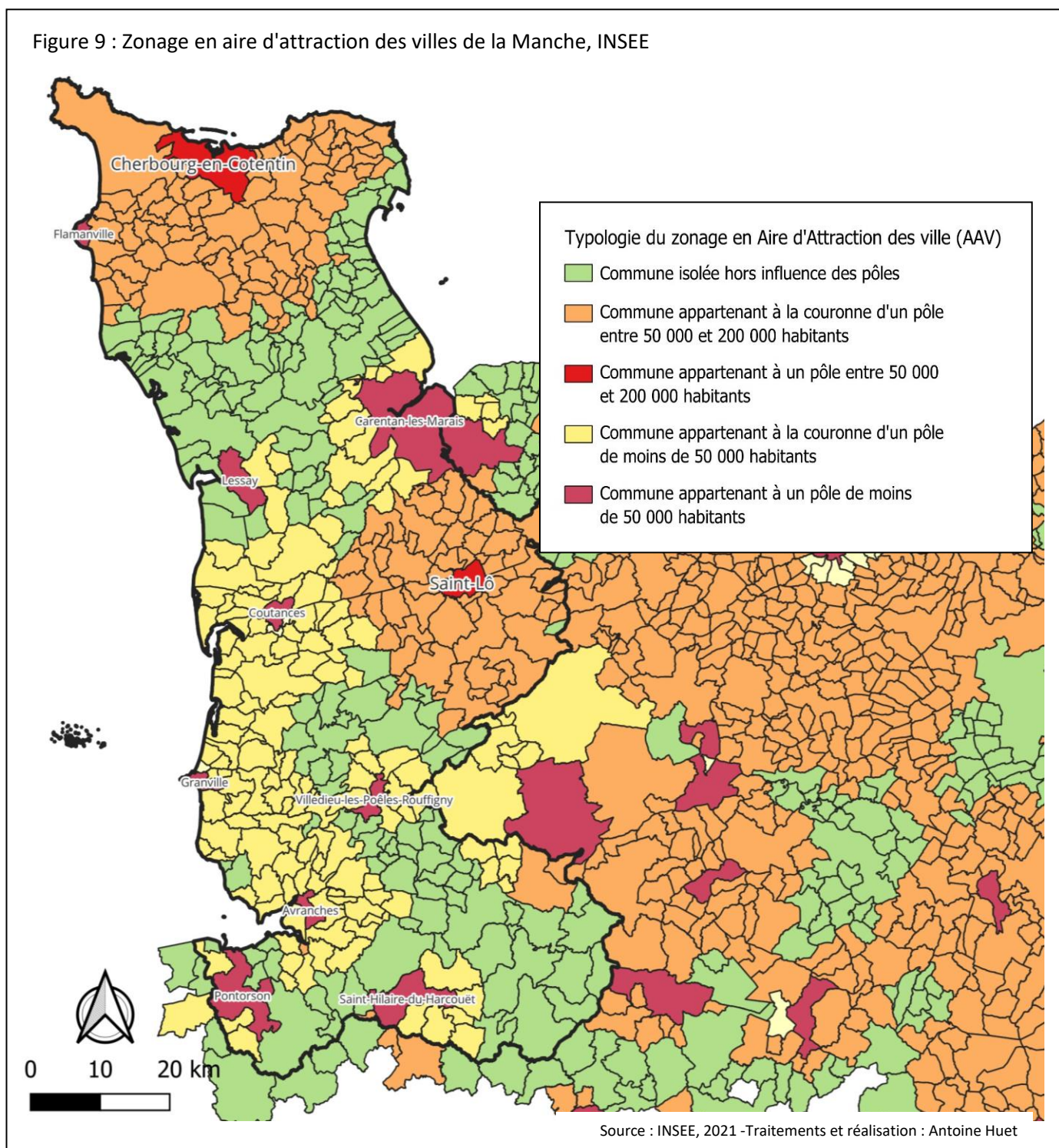
5 - 1 : Conclusion

Le contexte agricole manchois est peu propice aux installations néo-paysannes. En effet, dans ce département l'agriculture est peu diversifiée, avec une domination très importante du système productif bovin lait, système productif qui séduit le moins les néo-paysans. Les organisations professionnelles agricoles sont fortes et principalement organisées autour de la filière laitière. Ces organisations professionnelles sont peu orientées vers des formes d'alternatives, mais, au contraire, tournées vers l'agriculture productiviste. L'étude de la géographie des transitions agricoles (Bermond et al, 2019), réalisée à partir du recensement agricole de 2010, montre un territoire peu enclin aux formes de transition avec le Sud du département composé en grande majorité d'exploitations non biologiques et en circuit-long, et le reste du département composé de légèrement plus d'exploitations biologiques mais toujours en circuit-long. La Manche présente différents ensembles géographiques agricoles qui mettent en avant un territoire contrasté en termes d'usage agricole des sols, avec des territoires marqués par un modèle traditionnel extensif et d'autre par un modèle qui s'intensifie. De par ses systèmes productifs agricoles peu diversifiés, la forte implantation d'organisations professionnelles spécialisées et un système de production en panne de reproduction, la Manche est un terrain d'étude intéressant pour étudier les installations des néo-paysans et les formes de transitions agricoles qui les accompagnent.

Les territoires les plus propices aux installations néo-paysannes peuvent être identifiés par les secteurs avec une part en agriculture biologique plus importante. L'étude des installations néo-paysannes nécessite de coupler l'étude du contexte agricole manchois aux dynamiques socio-démographiques de la Manche.

5 - 2 : Dynamiques sociodémographiques de la Manche : La Manche un territoire à l'identité rurale importante

Figure 9 : Zonage en aire d'attraction des villes de la Manche, INSEE

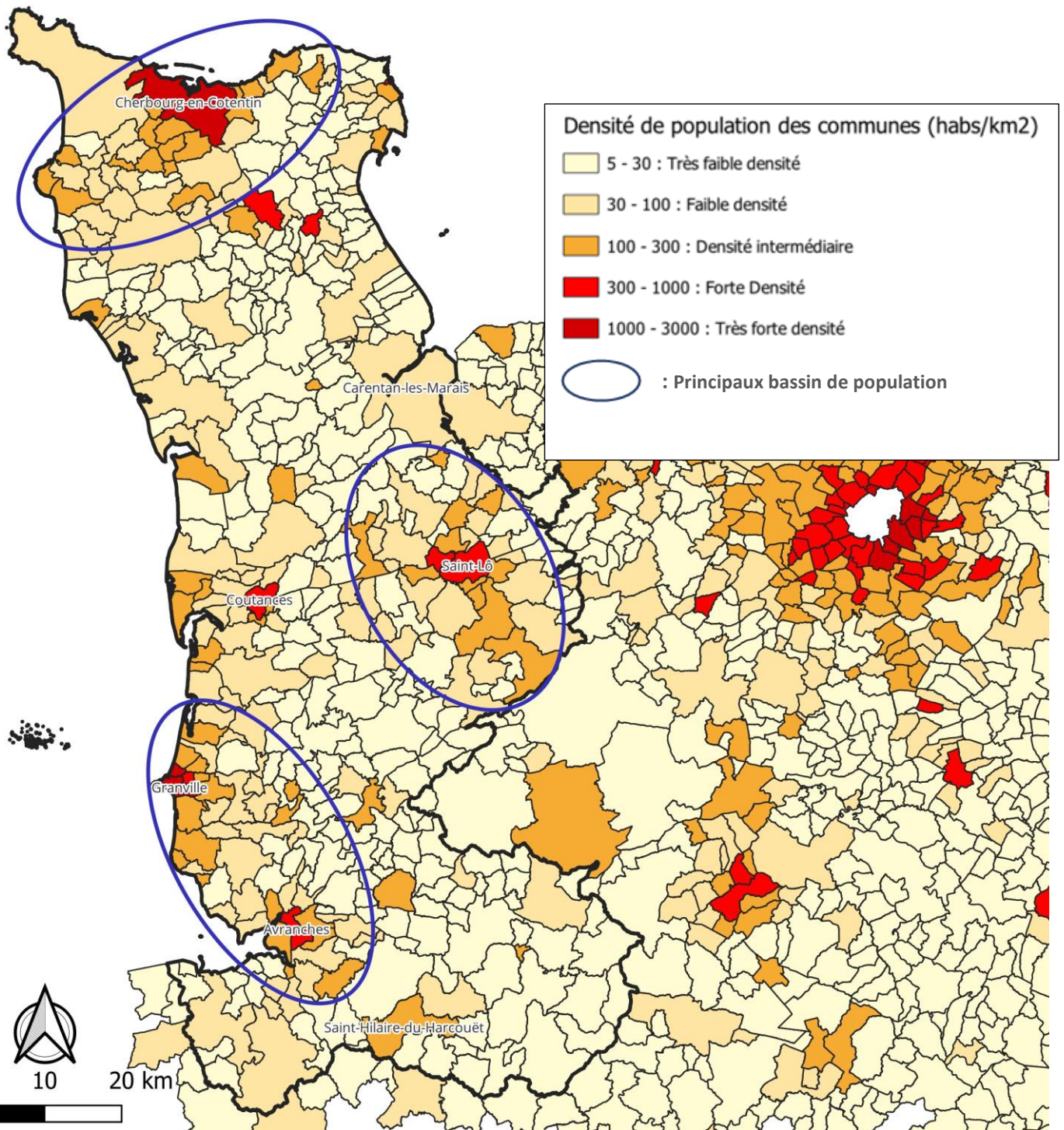


2.1 : Répartition de la population

La Manche est un territoire marqué par sa ruralité importante, 31 % des communes du département se situent hors de l'influence urbaine contre 21 % en moyenne en France métropolitaine (INSEE, 2021). La ruralité du département est marquée par un maillage communal important, par des campagnes relativement peuplées, en 2021 68 % de la population manchoise vit dans les territoires ruraux contre 49 % à l'échelle normande et 40 % à l'échelle nationale (INSEE, 2021). Les caractéristiques rurales de ce département s'accompagnent d'une population relativement modeste, surreprésentée par les ouvriers, les actifs agricoles et les retraités. L'identité rurale de ce département est conjointe à une implantation importante de l'agriculture, marquée par des années de reproduction sociale.

La Manche présente une répartition de la population caractérisée par des densités de populations contrastés à travers le territoire (*Figure 10*). La population manchoise est principalement concentrée au sein de trois bassins de vie : Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô et son agglomération, ainsi que le littoral Avranches – Granville. Ces trois bassins de vie correspondent au territoire les plus dynamiques au niveau touristique et économique. La majorité du reste du territoire est composé de communes de faibles et très faibles densités. Deux territoires peuvent être identifiés comme particulièrement peu dense, la zone correspondant au Marais de Carentan ainsi que le Sud-Manche.

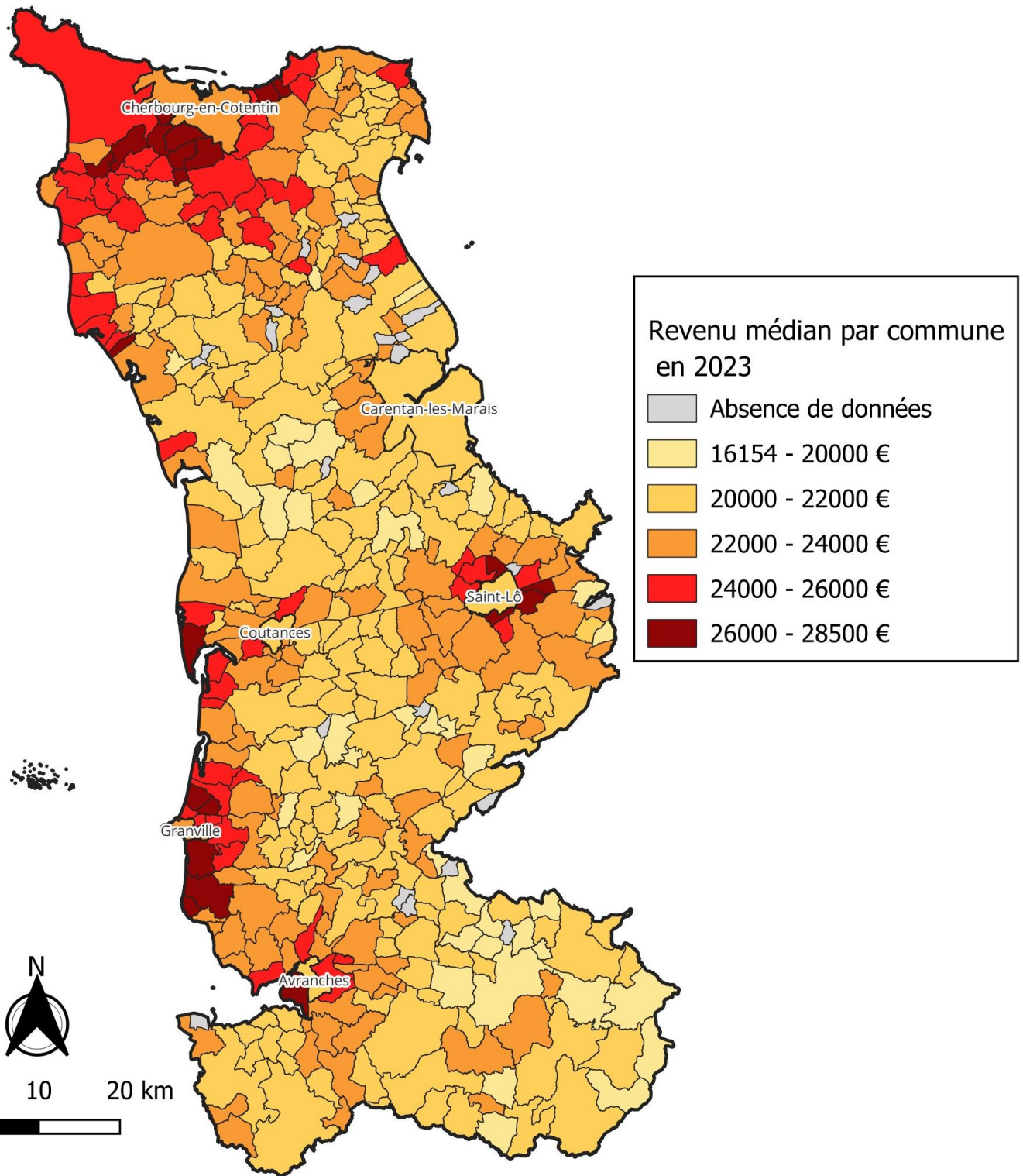
Figure 10 : Répartition de la population dans la Manche en 2023



Source : INSEE, 2023 -Traitements et réalisation : Antoine Huet

2.2 : Une division sociale de l'espace marquée

Figure 11 : Revenu médian par commune dans la Manche en 2023



Source : INSEE, 2023 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

Cette répartition de la population est révélatrice des dynamiques territoriales, la répartition de la population correspond peu ou prou à la répartition des revenus des ménages. Les ménages aisés se concentrent principalement en périphérie des grandes villes (Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Avranches, Granville) et sur les littoraux. Les centres des principaux pôles urbains sont quant à eux plutôt modestes avec des revenus médians entre 20 000 € et 22 000 €, inférieurs au revenu médian moyen du département (22 480 €). Les espaces de très faibles densité (*Figure 10*), hors influence des pôles (*Figure 9*) sont modestes voire très modestes avec un revenu médian parfois inférieur à 20 000 €. Trois secteurs peuvent être identifiés comme particulièrement modestes : Le secteur des Marais ; Les terres entre Granville, Coutances et Saint-Lô ; et la petite région agricole du Sud-Manche. Cette répartition des revenus marque une division sociale de l'espace dans la Manche avec des littoraux et périphéries aisés et des campagnes très modestes.

La population de ce département sous faible influence urbaine est caractérisée par une part importante de retraités (35 %), d'ouvriers (14,4 %) et d'agriculteurs exploitants (1,9 %) la surreprésentation de ces trois catégories socio-professionnelles est typique d'un territoire à dominante rurale. La population vivant dans les espaces ruraux, notamment dans les espaces sous faible influence d'un pôle est généralement plus modeste et moins diplômée. L'identité rurale importante de la Manche se caractérise également par les résultats électoraux : la Manche peut être qualifiée de territoire conservateur. La géographie électorale de la Manche (Rivière, 2020) montre un département ancré à droite, avec un clivage important d'une part entre les communes urbaines et rurales, d'autre part entre le littoral et les terres. L'armature urbaine du département et les couronnes péri-urbaines qui correspondent aux territoires les plus dynamiques ont un suffrage traditionnellement plus orienté vers les candidatures de gauche et de droite libérale, tandis que les communes rurales, vers les candidatures de droites conservatrices et d'extrême droite. Les communes localisées dans les marais du Cotentin et du Bessin se caractérisent par un vote important pour les candidatures d'extrême droite. Ces communes semblent donc peu accueillantes pour les néo-paysans.

2.3 : Entre mer et bocage : un territoire attractif

Si la Manche n'est pas connue pour son ensoleillement, ce département est connu et attire chaque année de nombreux touristes pour ses littoraux, ses plages et ses falaises, pour ses sites et monuments historiques tels que le Mont-Saint-Michel et les plages du débarquement. La Manche est également reconnue pour ses territoires ruraux et leurs paysages bucoliques et pittoresques.

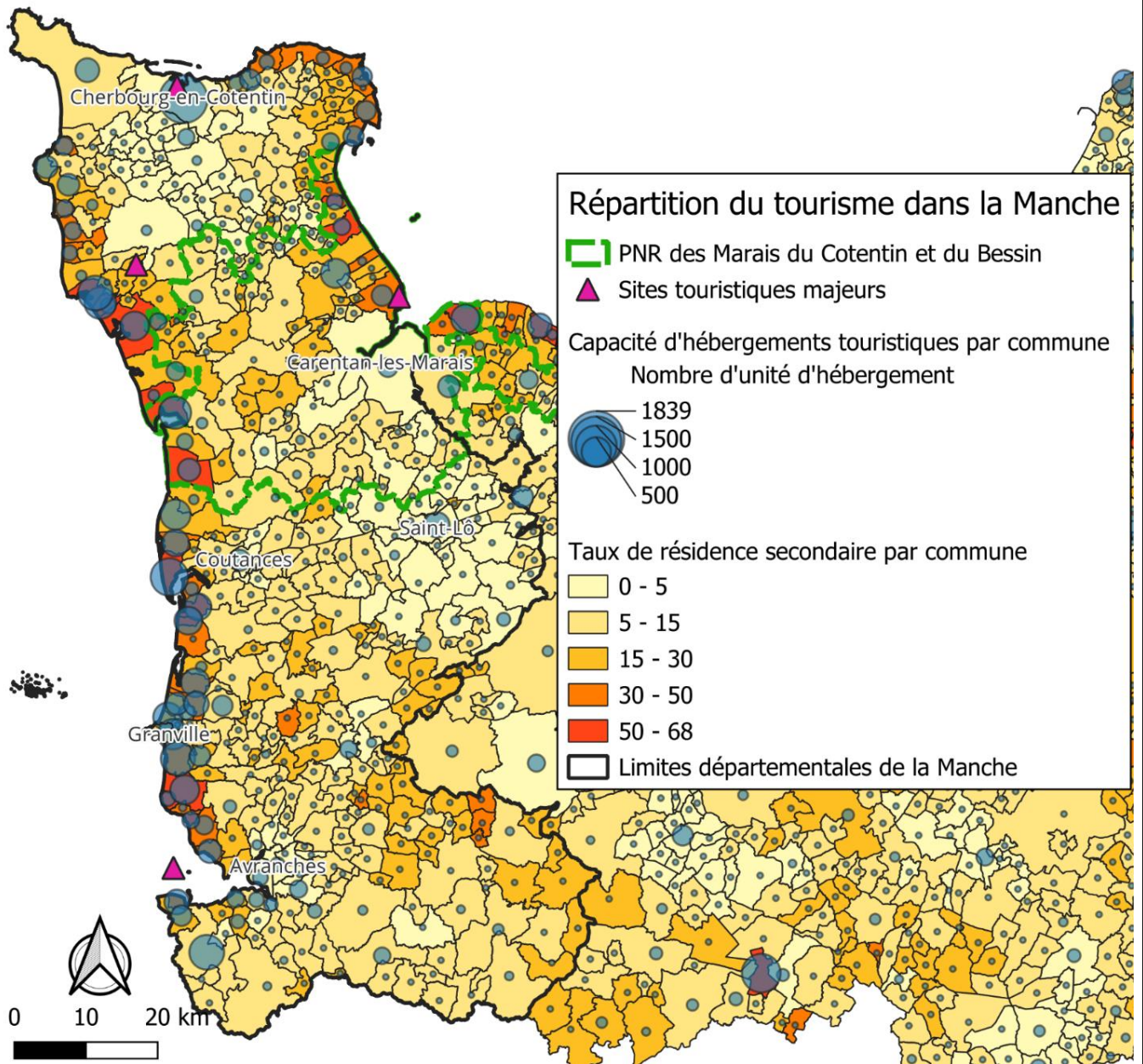
Un territoire aux dynamiques touristiques importantes

Le tourisme dans la Manche est concentré sur les littoraux, principalement sur la côte Ouest où l'on retrouve la grande majorité des unités d'hébergement dédiées au tourisme ainsi que le plus grand taux de résidences secondaires. Le taux de résidences secondaires est également important sur les littoraux de la Baie du Cotentin, il l'est beaucoup moins dans les terres, notamment dans le Centre Manche et le Cotentin. Au-delà du tourisme balnéaire, la Manche possède plusieurs sites touristiques remarquables dont le Mont-Saint-Michel, site touristique français accueillant le plus de touristes avec plus de 2 millions de visiteurs chaque année. La Manche est donc un département aux dynamiques touristiques importantes, un département avec des critères attractifs pour les néo-paysans.

Ces dynamiques touristiques alimentent les marchés à proximité des principaux pôles touristiques, les études sur la dimension touristique des marchés (Scheffer, 2011) ont démontré que si les cultures culinaires et alimentaires ne représentent pas les motivations premières de voyage, elles font partie des pratiques touristiques. « Il n'est donc pas surprenant que les marchés, lieux traditionnels de concentration, de contacts et d'échanges, lieux de vie, mais aussi d'expression assez directe et authentique des cultures locales, notamment productives fassent l'objet d'interprétations touristiques et constituent un repère important pour les touristes » (Scheffer, 2011). Le tourisme joue un rôle majeur dans la fréquentation des marchés. Les territoires aux dynamiques touristiques importantes sont donc plus propices à attirer des néo-paysans.

Certaines communes dans les terres possèdent un taux élevé de résidences secondaires malgré une distance importante avec le littoral. Ces communes possèdent une capacité d'hébergements touristiques faible voire nul, il y a donc dans ces communes un phénomène de résidentialisation lié à des facteurs locaux. Ce territoire correspondant au Nord Mortainais est vallonné, bocager et maillé de petits villages et hameaux constitués de maisons traditionnelles normandes. Ce territoire authentique est représenté comme peu altéré par les formes de modernité et attire les populations à la recherche de cadre de vie agréable.

Figure 12 : Répartition du tourisme dans la Manche en 2023



Source : INSEE, 2023 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

Des paysages attractifs : peux altérés par les formes de modernités

La Manche est un territoire composé de paysages remarquables, les paysages remarquables de la Manche sont attribuables à un littoral important, mais également à la densité importante de maillage bocager. La Manche est en effet le territoire avec la plus forte densité de bocage en France⁴, le bocage « symbole matériel d'une agriculture archaïque » (Preux, 2020) a aujourd'hui une valeur environnementale et patrimoniale forte : « les bocages représentent en effet une forme particulière d'organisation de l'espace rural, témoignage matériel de l'histoire des sociétés paysannes aujourd'hui disparu » (Preux, 2020). Les paysages bocageux sont représentés, en grande partie par les nouveaux habitants des espaces ruraux, comme des territoires peu altérés par la modernisation de l'agriculture.

Les territoires à forte densité bocagère tel que la Manche, et notamment le Nord Cotentin et le Centre Manche, qui sont les deux secteurs les plus bocageux de la Normandie, sont des territoires qui potentiellement attirent plus les personnes en quête d'un cadre de vie agréable, en quête d'un lieu d'installation qui correspond aux représentations des paysages de la société paysanne. Démontré dans le troisième chapitre de la première partie de ce mémoire, le lieu d'installation agricole pour les néo-paysans étant aussi pour eux leur nouveau lieu de vie, l'aspect paysager représente un facteur important du choix d'installation.

4

Figure 13 : Bocage du Centre Manche



Source : Le Mesnil-Rouxelin, crédit photo : Ella Asselin, 2023

4 - 2 : Conclusion

La Manche est un territoire aux dynamiques sociogéographiques contrastées, ce territoire est dominé par les espaces de faibles densités, synonyme d'une ruralité importante. Cette ruralité se traduit par de nombreuses communes hors d'influences des pôles relativement modestes et surreprésenter par une population ouvrière et retraitée. La ruralité est aussi marquée par un département conservateur avec un vote électoral traditionnellement ancré à droite. La population et l'économie de ce département sont polarisés par deux principales villes, d'un côté l'agglomération cherbourgeoise, de l'autre la préfecture : Saint-Lô, ces deux pôles concentrent une part importante des catégories sociales professionnelles supérieures et de la frange de la population la plus aisée. Cette bipolarité est bouleversée par l'ouverture de ce département sur la mer, qui engendre d'importantes dynamiques touristiques et résidentielles. La façade maritime attire des retraités franciliens aisés et redessine la structure socio-démographique de la population du département.

Ainsi les néo-paysans prennent racines dans un territoire à la géographie contrasté, un territoire entre mer et bocage. La diversité géographique de la Manche crée des contextes locaux différents plus ou moins accueillants et attractifs qui participent aux choix d'installation des néo-paysans. Cette diversité de contexte demande une approche par les territoires des installations néo-paysannes, une approche quantitative et qualitative.

CHAPITRE 6. Une approche exploratoire : des premiers résultats

6 – 1 : Hypothèses et problématique

La première partie de ce mémoire a permis de faire émerger les principaux enjeux et des premiers questionnements propres aux installations néo-paysannes. Le premier chapitre de cette partie à quant à lui permis une première approche du terrain par deux entrées : une approche par l'agriculture et une approche par l'étude des facteurs socio-territoriaux. L'étude empirique des installations néo-paysannes ainsi que du territoire dans lequel elles s'insèrent permet d'émettre plusieurs hypothèses.

1.1 : Des organisations professionnelles agricoles fortes peu propices aux installations néo-paysannes

La Manche est un territoire hyper spécialisé dans la production laitière, celle-ci est très organisée d'amont en aval avec une présence importante dans le territoire d'entreprises agro-industrielles spécialisées dans la collecte et la transformation de lait, elle concentre une grande partie des emplois agricoles, une grande partie du capital foncier. Or, l'élevage laitier, est le système productif agricole qui peine le plus à se renouveler, de plus les études sur les constructions des choix de production des néo-paysans ont démontré que l'élevage laitier est généralement représenté comme contraignant, difficile et avec un coût d'entrée important. La Manche est donc un territoire qui semble ici peu propice aux installations des néo-paysans.

1.2 : La Manche un « territoire peu accueillant » pour les néo-paysans

Cette étude a présenté ci-dessus la notion de « territoire accueillant », cette notion utilisée dans le contexte de l'étude de la distribution spatiale des fermes collectives (Crétin et al., 2024) semble au vu des profils et des pratiques similaires être utilisable pour les installations néo-paysannes. Cette notion prend en compte des facteurs territoriaux propres à l'agriculture tel que la présence d'agriculture biologique et de foncier agricole disponible ainsi que des facteurs propres à la population tel que l'existence de réseaux de solidarités et d'une population avec un engagement écologique important. La Manche est un territoire dans lequel la concentration foncière est importante, dans lequel l'agriculture est peu tournée vers l'agriculture biologique. De plus la Manche est marquée par « un individualisme agraire » (Letan, 2021) et une population qui penche majoritairement vers un vote conservateur. Ainsi en prenant à contre-pied la notion de « territoire accueillant », ces indicateurs supposent que la Manche est un « territoire peu accueillant » pour les néo-paysans.

1.3 : Un ensemble peu propice, mais avec des dynamiques contrastées

Si la Manche apparaît dans l'ensemble comme un territoire peu propice à l'accueil et à l'installation de néo-paysans, ce territoire ne représente pas un ensemble homogène. Tant au niveau de l'organisation

de l'agriculture que de la répartition socio-démographique, la Manche se révèle comme un territoire contrasté. Tout comme pour les formes d'agriculture en transition, on suppose ici que : Les installations des néo-paysans correspondent à des dynamiques territorialisées. Si on accepte cette hypothèse, on suppose donc l'existence d'effets de lieux des installations néo-paysannes dans la Manche.

1.4 : Problématique

Ainsi, cette étude s'intéresse, aux trajectoires menant à un « retour à la terre », à l'insertion des néo-paysans : nouveaux entrants dans la profession agricole, tournés vers des modèles agricoles en transition, souvent diplômés et issus des villes ; dans une profession touchée par d'importantes crises, une profession qui peine à se renouveler et qui connaît depuis de nombreuses années une intensification de ses systèmes ; et dans un territoire construit par des dynamiques sociogéographiques contrastées dont beaucoup de néo-paysans ne sont pas issus.

A travers l'étude de ce territoire et les méthodes de la géographie sociale, cette recherche tente de répondre à la question suivante : **Quelle place pour les néo-paysans dans un territoire peu tourné vers les alternatives dans lequel les organisations professionnelles agricoles sont fortes ?**

6 – 2 : Méthodologie

2.1 : Établissement des critères de définition de la population enquêtée

Les néo-paysans ne sont pas clairement qualifiés par les différents acteurs de la profession agricole ainsi que dans les différents travaux à leur sujet. Paula Dolci, dans sa thèse sur la « Géographie du retour à la terre en Italie » parut en 2021, utilise le terme de néo-agriculteurs qu'elle qualifie par une triple mobilité ; géographique (mouvement migratoire et changement résidentiel), professionnelle (changement d'activité pour travailler dans l'agriculture) et socio-culturelle (changement de mode de vie). Cette définition s'intéresse ainsi aux individus qui ont effectué une bifurcation, aux individus qui ne se destinaient pas tout de suite à entrer dans la profession agricole.

Dans cette recherche le qualificatif « agriculteur » est « remplacé par « paysan », utiliser la désignation de « paysan » permet ici de limiter la population enquêtée aux individus pratiquant une agriculture qui diffère du modèle dominant. Utiliser le terme « paysan » est donc discriminant puisqu'il exclut du champ de recherche les individus pratiquant une agriculture que l'on peut qualifier de productiviste. Ce choix fut décidé afin de restreindre la recherche, ainsi cette recherche s'intéresse seulement aux nouveaux installés qui pratiquent une agriculture paysanne, une agriculture qui repose sur la

recherche d'autonomie, d'ancrage territorial et sur la mise en place d'un système productif pouvant être qualifié d'agroécologique.

Les néo-paysans étudiés devront également correspondre au minimum à un des trois critères de l'activité minimale d'assujettissement de la MSA (mutualité sociale agricole) qui sont : la surface minimale d'assujettissement (SMA), le temps de travail consacré à l'activité agricole qui doit être au minimum de 1200 heures par an, et les revenus professionnels générés par l'activité agricole. Si un de ces critères est atteint, l'exploitant peut être inscrit à la MSA. L'éligibilité des exploitants à la MSA est un facteur discriminant qui exclut de fait un certain nombre de personnes pratiquant une activité agricole paysanne, mais centrer l'étude sur les exploitants à titre professionnel semble nécessaire à la faisabilité de cette étude.

2.2 : Une enquête en deux approches

Cette enquête sur les trajectoires et territoires des néo-paysans nécessite une double approche. Afin de pouvoir étudier la diversité des trajectoires et profils des néo-paysans, une approche statistique sur la base d'une enquête quantitative est nécessaire. Ensuite pour comprendre en profondeur le phénomène néo-paysan, les conditions d'une rupture menant à effectuer un « retour à la terre », une enquête qualitative à partir de récit de vie sur la base d'entretien semi-directif a été réalisé.

Une approche quantitative

La première partie de la méthodologie de cette recherche porte sur la constitution d'une base de données correspondant aux critères établis précédemment. Sans chiffre sur le sujet, la base de données a été établie par la mobilisation de deux méthodes distinctes.

Dans un premier temps, une enquête par questionnaire a été réalisée. Cette enquête par questionnaire a permis de déterminer les profils des néo-paysans installés et porteurs de projets. D'abord les territoires des installations, les modèles de fermes mis en place, les pratiques agricoles. Cette enquête s'est intéressée aux circuits de commercialisation des produits ainsi que temps de travail. Pour finir cette enquête s'est intéressée aux dimensions éthiques et politiques de ces formes d'installations. L'enquête a été diffusée par mail dans les réseaux au « potentiel » de néo-paysans important : La confédération paysanne 50, Le CIVAM 50, MSV (Maraîchage en sol vivant) et Biopousses. Ce questionnaire a obtenu 47 réponses complètes et exploitables, parmi ces 47 réponses, 5 correspondent à des porteurs de projets. Deux des questionnaires n'ont pas été pris en compte car les répondants ne correspondaient pas aux critères établis.

Cette enquête comporte néanmoins plusieurs biais, la diffusion de cette enquête via des acteurs de la profession agricole permet de toucher seulement les personnes insérées dans des réseaux, et se tenant au courant de leur actualité. De plus bien qu'il n'existe pas de données et de chiffre à ce sujet, le nombre de réponses semble peu élevé pour constituer un échantillon représentatif.

Afin de compléter cette ébauche de base de données, une enquête par revue de presse a été produite. Les trajectoires de vies atypiques des néo-paysans ainsi que l'originalité de leurs pratiques, est un sujet qui intéresse la presse. Nombre d'articles de journaux locaux ces dernières années abordent le sujet d'individus qui décident de quitter leur ancienne vie pour retourner à la terre. Ainsi l'étude des articles de presse a permis d'identifier plus de 39 exploitations correspondant à des projets d'installation de néo-paysans. Les informations récoltées par cette méthode ont porté sur la commune d'installation, les ateliers présents sur la ferme, le nombre et le genre des personnes non salariées travaillant sur l'exploitation, la surface d'exploitation (quand celle-ci était indiquée) et la date de l'installation.

Cette enquête a permis de compléter la base de données établie grâce à l'enquête par questionnaire. Cependant de nombreuses informations obtenues par le questionnaire ne sont pas dévoilées dans les différents articles étudiés. De plus ces articles s'étalant sur une période relativement importante, les changements qui ont été opérés dans les différentes structures étudiées ne sont pas actualisés. Néanmoins, la combinaison de ces deux méthodes permet d'établir une base de données solide permettant une analyse statistique des installations néo-paysannes dans la Manche.

Une approche qualitative

L'approche qualitative permet d'étudier et d'explorer en profondeur des phénomènes complexes. C'est pourquoi sur la base d'entretiens semi-directifs, l'approche qualitative est au cœur de cette recherche. La grille d'entretien a été construite sur la base d'une enquête à partir de récits de vie. L'enquête par récit de vie permet d'obtenir des informations riches et détaillées sur les trajectoires de vie menant à un « retour à la terre ». Cette approche permet de mettre en relation la diversité des trajectoires et les contextes territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent. Au travers de cette enquête, 13 entretiens semi-directifs ont été réalisés, cette enquête a veillé à prendre en compte la diversité des profils ainsi que la diversité de leur répartition spatiale. Parmi ces entretiens, un a été réalisé avec une personne porteuse de projet actuellement au sein d'un espace test. Ces entretiens ont été réalisés sur une période de trois semaines entre mars et avril 2024, la durée de ces entretiens sous forme de récit de vie s'étale entre 50 minutes et 1 heure 45. Outre les informations récoltées lors des entretiens, ces rencontres ont permis de visiter de nombreuses fermes, d'observer un panel diversifié de pratiques agricoles, et de déguster de bons produits issus de la ferme.

Cette approche présente elle aussi des biais : les personnes qui ont passé un entretien ont pour une partie d'entre elles répondu favorablement à une demande d'entretien qui faisait suite au questionnaire. Leur participation à l'enquête qualitative est donc en partie une initiative de leur part. Les autres personnes enquêtées sont soit issues du réseau des premières personnes enquêtées, soit issues de recherche internet ou de réseau personnel. Les personnes enquêtées sont très majoritairement des personnes insérées dans des réseaux, des personnes qui ont souhaité parler de leur vie de leur choix, et qui en sont fières. Etant donné les difficultés de la profession agricole, des sacrifices que celle-ci demande, on peut supposer qu'un nombre non négligeable de néo-paysans soient dans des situations très précaires ou rebroussent chemin. Bien que cette enquête montre les difficultés que peuvent avoir ces nouveaux entrants à se verser un salaire décent, elle ne montre pas des situations de grandes précarités.

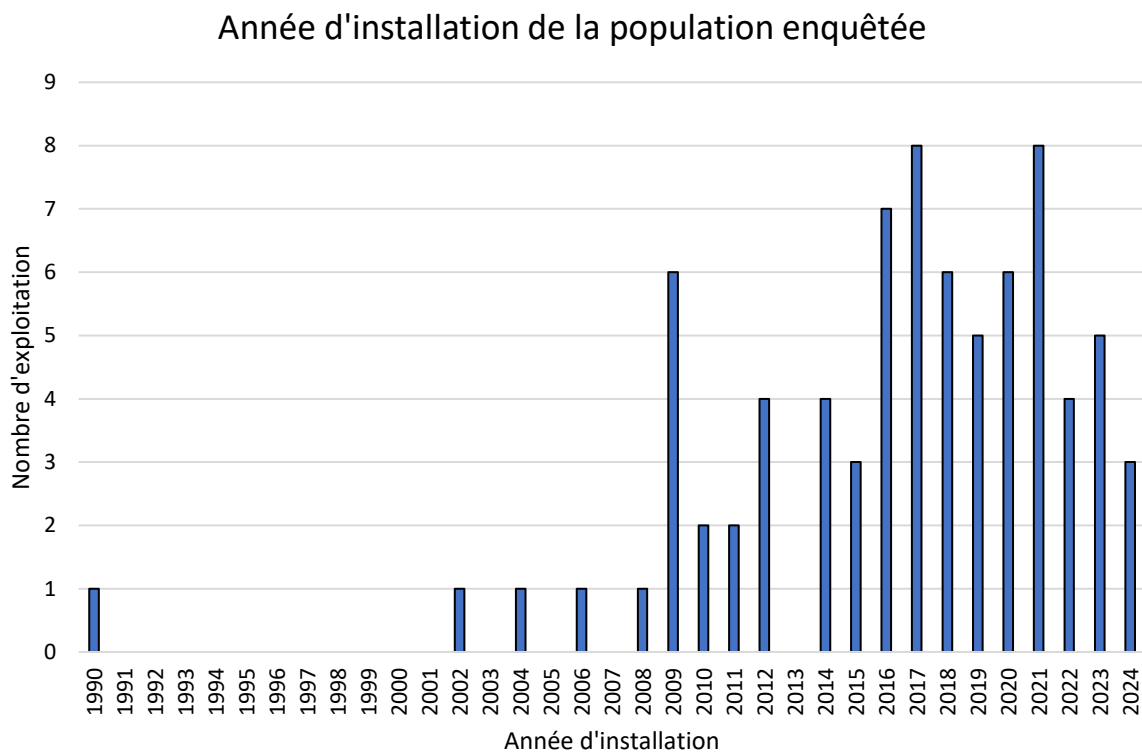
Figure 14 : Tableau de présentation des entretiens réalisés

Entretien	Genre	Âge	Commune	Ateliers
X1	F	42	Quibou	Paysanne boulangère
X2	F	39	St Sauveur la Pommeraye	Poulet / Huile
X3	F	52	St-Denis-le-Vêtu	Maraîchage
X4	H	41	St-Georges d'Elles	Maraîchage
X5	H	37	Ver	Porcs
X6	H	28	Courcy	Paysan boulanger
X7	H	60	Flamanville	Accueil / Restaurent
X8	H	35	Le Mesnil Rouxelin	Maraichage
X9	H	39	Gavray	Maraichage
X10	F	55	Juvigny les Vallée	Ovin / Accueil
X11	H	40	Dangy	Caprin
X12	H	48	Portbail	Paysan Boulanger
X13	F	48	Hudimesnil	Bovin

6 – 3 : Premiers résultats

Les résultats de l'étude quantitative montrent une composition des structures agricoles et des profils très différents du modèle agricole dominant. Cette enquête montre aussi une diversité des profils et des pratiques. Celle-ci montre un nombre important d'installations récentes avec un peu moins de 80 % de l'échantillon installés il y a moins de 10 ans.

Figure 15 : Graphique présentant l'années d'installation des néo-paysans enquêtés

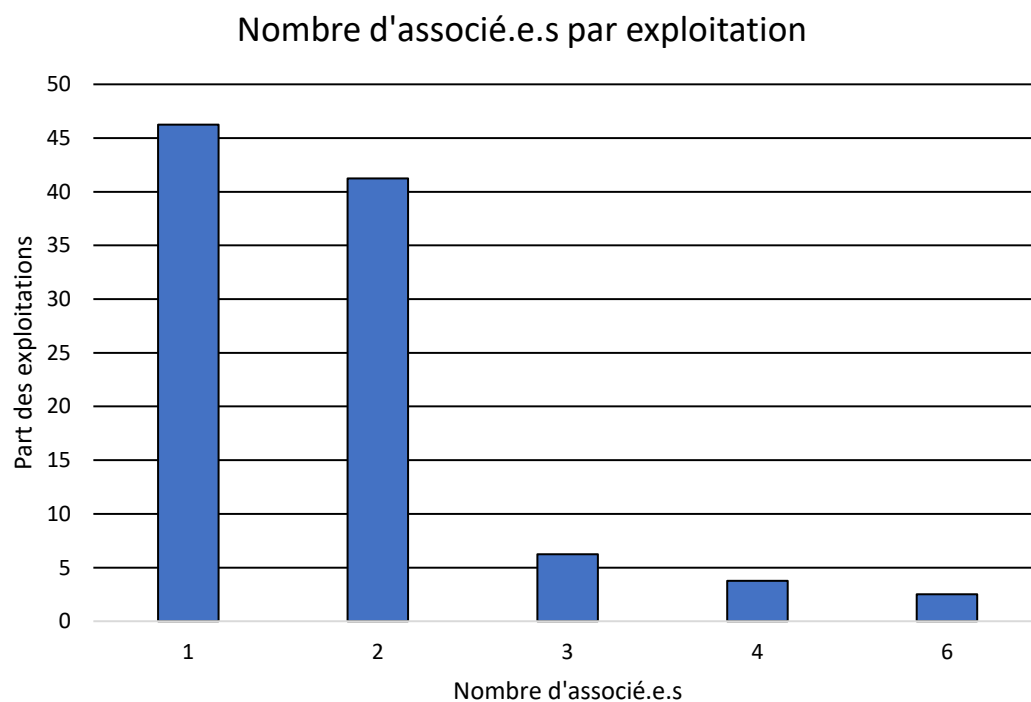


3.1 : Profils des exploitations enquêtées

Composition des exploitations

La combinaison de l'enquête par questionnaire et de la revue de presse a permis de recenser 79 exploitations néo-paysannes, pour 141 actifs non-salariés. Les fermes néo-paysannes enquêtées sont composées en moyenne de 1.76 associés, c'est légèrement plus que la moyenne des exploitations départementale qui est de 1,3 associés par exploitation. L'installation individuelle reste la forme d'installation la plus utilisée, celle-ci représente 46 % des fermes enquêtées. Une part importante des exploitations est composées de deux associés, la plupart de ces installations sont le fait d'installations en couple. Parmi cet échantillon plusieurs formes de structures « collectives » peuvent être identifiées avec quatre structures ayant un nombre d'associés supérieur ou égal à quatre.

Figure 16 : Graphique présentant le nombre d'associés dans l'échantillon enquêté

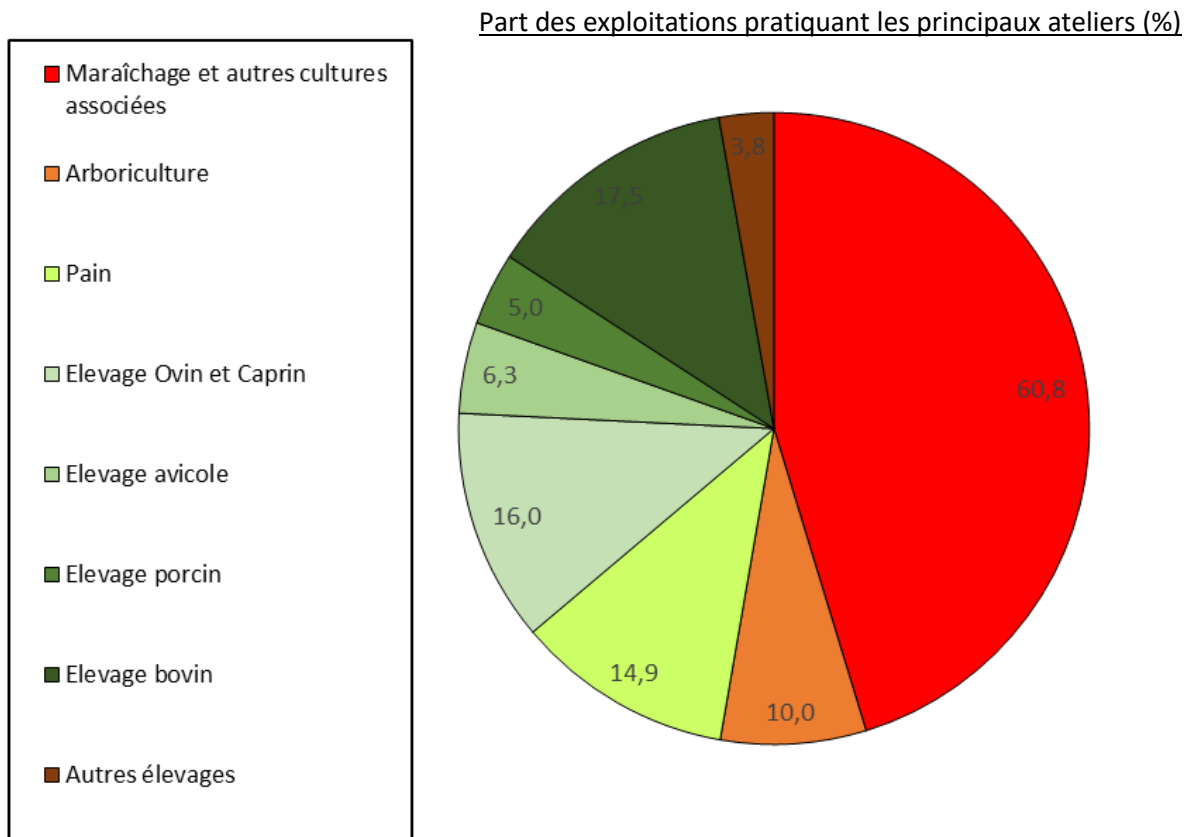


La répartition des OTEX principales des exploitations est bien différente de la répartition des OTEX de l'ensemble des exploitations départementales : 45 % des exploitations déclarent pratiquer le maraîchage ou autres cultures associées (PAM⁵, horticulture, champignons, etc.). A l'inverse, l'élevage bovin représente 13 % des exploitations de l'échantillon contre 70 % pour l'ensemble des exploitants du département.

Pour 79 exploitations, 167 ateliers ont été recensés soit 2,09 ateliers en moyenne par exploitation. Une grande diversité d'ateliers est observée, avec 22 ateliers différents recensés. Parmi ces différents ateliers on retrouve la transformation des produits de l'exploitation, plus d'un tiers des exploitations transforment leurs produits (légumes, lait, PAM, céréales, etc.). L'accueil à la ferme est aussi beaucoup pratiqué par les exploitations enquêtées (16 %). Il représente parfois l'activité principale de la structure. L'accueil à la ferme peut prendre différentes formes : ferme pédagogique, camping à la ferme, restaurant. Cet accueil vient souvent en complément de l'activité principale. De nombreuses pratiques atypiques sont recensées dans l'échantillon : PAM, apiculture, transformation de la laine, aquaponie, champignons.

⁵ PAM : Plantes aromatiques et médicinales

Figure 17 : Présentation des principaux ateliers pratiqués au sein des exploitations de l'échantillon



Des exploitations de petites tailles

L'enquête par questionnaire et la revue de presse montrent des résultats différents concernant la SAU des exploitations, l'enquête par questionnaire recense 8 exploitations avec une SAU supérieur à la moyenne départementale (54 ha), tandis que la revue de presse n'en recense que deux. Ces deux enquêtes montrent que la majorité des structures recensés ont des surfaces très largement inférieur à la moyenne, plusieurs d'entre elles peuvent être qualifié de micro-fermes. Au total des deux enquêtes on dénombre 53 fermes de moins de 10 ha soit 67 % de l'échantillon. Ces petites surfaces correspondent à une part importante des exploitations tournées vers le maraîchage et des orientations technico-économiques peu gourmandes en foncier, mais cela peut également traduire des difficultés d'accès à des terres agricoles.

Figure 18 : Surface des exploitations enquêtés selon les deux méthodes d'enquêtes quantitatives

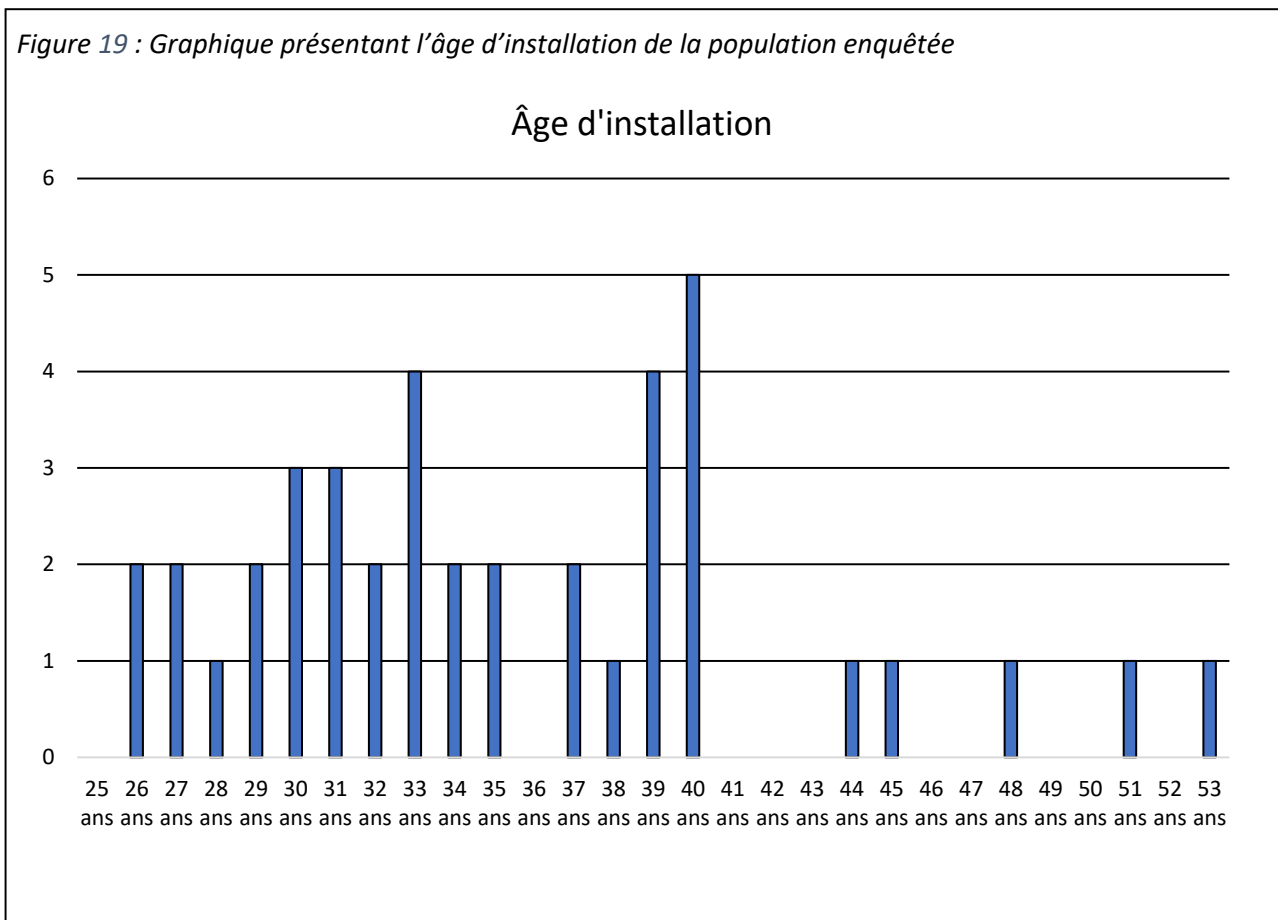
Questionnaire :			Revue de presse :		
Surface exploitation	Nombre	%	Surface exploitation	Nombre	%
< 5 ha	15	37,5 %	< 5 ha	19	48,7 %
< 10 ha	7	17,5 %	< 10 ha	12	30,8 %
< 25 ha	6	15 %	< 25 ha	3	7,7 %
< 40 ha	3	7,5 %	< 40 ha	3	7,7 %
< 60 ha	3	7,5 %	< 60 ha	1	2,6 %
< 80 ha	3	7,5 %	< 80 ha	1	2,6 %
< 100 ha	5	12,5 %	< 100 ha	0	0,0 %
> 100 ha	0	0 %	> 100 ha	0	0,0 %
Total	40	100 %	Total	39	100 %

3.2 : Profils des enquêtés : un échantillon loin d'être homogène

Sur cet échantillon, 55 % sont des hommes et 45 % des femmes contre respectivement 70 % et 30 % sur l'ensemble des exploitants du département, ce résultat montre une part bien plus importante de femme chez les chef.fe.s d'exploitations néo-paysannes. L'enquête montre un échantillon très contrasté entre des individus qui s'installent jeunes et d'autres tardivement, des individus très diplômés et d'autres non, entre des néo-paysans issus des grandes métropoles françaises et d'autres des campagnes manchoises. Les données ci-dessous sont les résultats de l'enquête par questionnaire seulement.

Des installations tardives

Figure 19 : Graphique présentant l'âge d'installation de la population enquêtée

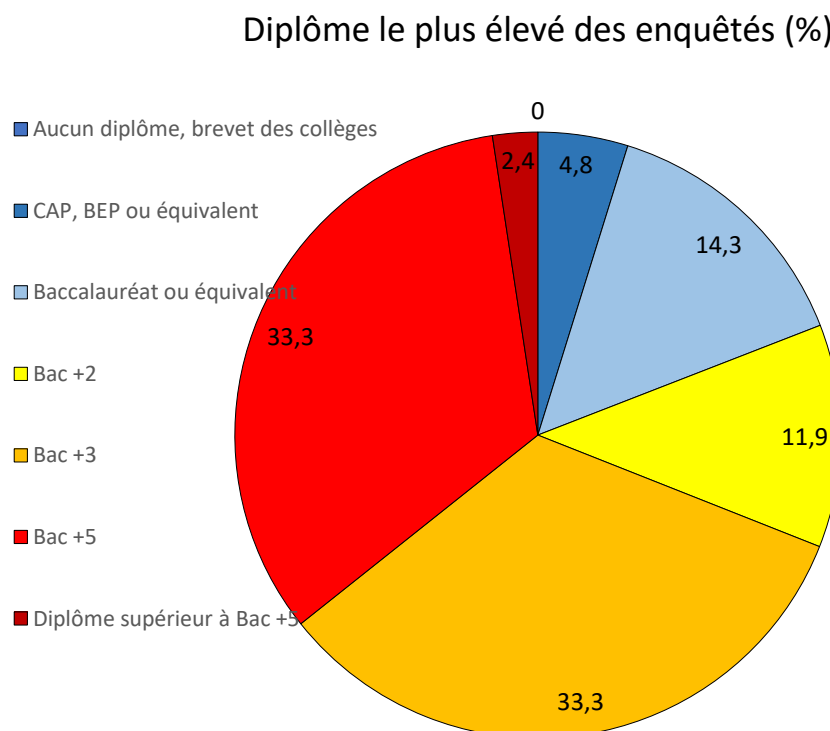


Les installations néo-paysannes sont généralement plus tardives que le reste de la population agricole, c'est le cas de la population enquêtée par questionnaire. L'âge médian d'installation de la population enquêtée est de 34 ans. L'étendu de l'échantillon est de 27 ans, ce contraste entre des individus qui s'installent « jeunes » et d'autre très tardivement marque des réalités différentes, des profils différents. Ces installations tardives sont le résultat de reconversions plus ou moins tardives, et d'une population avec un niveau de diplôme moyen important.

Une population avec un capital culturel important

Les néo-paysans recensés ont en moyenne un niveau de diplôme élevé, 70 % de l'échantillon a un niveau de diplôme supérieur ou égal à Bac + 3, c'est bien supérieur à la moyenne nationale, encore plus à la moyenne du milieu agricole. 19,1 %, à un niveau de diplôme maximum équivalent à un baccalauréat ou équivalent à un BEP ou CAP, ces différences importantes d'années d'études révèlent des profils variés, des origines sociales contrastées.

Figure 20 : Graphique présentant la répartition des diplômes de l'échantillon



Des origines sociales contrastées

L'origine sociale des néo-paysans est un des sujets que cette enquête a abordés, les résultats évoquent des individus tant issus de classe dites moyenne et supérieur que des classes dites populaire. L'enquête s'est, dans un premier temps, intéressée à l'ancienne profession des néo-paysans enquêtés, la totalité de l'échantillon a exercé une profession extérieure au milieu agricole avant de s'installer. Parmi les anciennes professions déclarées par les enquêtés, 32,5 % correspondent à des postes d'ingénieurs, de cadres ou encore de professeurs. Les catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus représentées sont les employés et les techniciens avec respectivement 22,5 % et 17,5 % de l'échantillon. Sur les 40 réponses de cette enquête seulement deux ne correspondent pas à des postes de salariés.

Cette enquête s'est également intéressée à l'ancienne profession des parents des individus. Une fois encore, les résultats montrent une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieurs avec 32 % de l'échantillon. Au sein de cette CSP on observe une représentation forte des professeurs qui représentent 17,5 % de l'échantillon totale. Au sein de cette échantillon trois personnes sont directement issues du milieu agricole, ces individus correspondent à des profils atypiques d'enfants d'agriculteurs ayant fait des études longues, travaillé en ville, avant de retourner à la terre, parfois à l'exploitation familiale. Les origines sociales variées des individus traduisent une diversité de parcours, des mobilités multiples entre les différentes CSP. D'un côté des enfants de professeurs devenues cadres puis paysans, de l'autre des enfants de paysans devenues professeurs puis retournés à la condition paysanne. Cette diversité des trajectoires de vie révèle également une diversité des trajectoires géographiques.

Des origines géographiques multiples

L'enquête par questionnaire a laissé peu de place à la question des trajectoires géographiques, seule la question sur le département d'origine des individus a été posée. Les résultats montrent un échantillon composé d'individus aux origines géographiques multiples : 14 des néo-paysans qui ont répondu au questionnaire, dont 35 % sont issus de la Manche, sept sont originaires de départements limitrophes. Près de la moitié de l'échantillon ne vient pas de territoires à proximité de la Manche. Hormis la Normandie, les régions les plus représentées sont les Pays-de-la-Loire et l'Île-de-France. L'origine géographique des néo-paysans est un facteur important à prendre en compte, les études empiriques ont en effet montré l'importance du capital d'autochtonie dans l'accès au foncier. De plus, un capital d'autochtonie fort suppose un capital social important sur le territoire. Ce capital social peut servir de ressource en cas de difficultés ainsi que pour développer et intégrer des réseaux de circuits-

courts. Les néo-paysans qui ont un capital d'autochtonie faible, et qui en plus de ne pas être issus de la profession sont non issus du territoire (NIT), ni de territoires proches, sont plus enclins à avoir des difficultés à trouver du foncier, ainsi qu'à intégrer des réseaux de circuits-courts.

CHAPITRE 6 : Conclusion

La méthodologie mise en place suivant une méthode mixte a permis dans un premier temps à travers l'étude de la presse et une enquête par questionnaire de constituer l'ébauche d'une base de données des néo-paysans dans la Manche correspondant aux critères établis au préalable. Les premiers résultats de cette base de données montrent des structures et des orientations technico-économiques à contre-courant du modèle dominant avec des exploitations de petites tailles et une surreprésentation de pratiques tel que le maraîchage.

L'enquête montre une population néo-paysanne relativement mixte, avec un niveau de diplôme moyen élevé, avec des origines et des trajectoires contrastées. La diversité des trajectoires en amont crée une diversité de profils en aval avec des enjeux différents en termes d'accès au foncier, d'ancrage territorial. Les profils se distinguent avec différents degrés d'éloignement de la profession agricole ainsi que par différents degrés d'éloignements géographiques. L'étude qualitative de cette enquête va permettre dans un second temps d'étudier plus en profondeur ces différentes trajectoires, leurs incidences sur les pratiques et sur l'ancrage territorial des néo-paysans.

PARTIE II : Conclusion

Cette partie a permis de mettre en lumière un territoire par son agriculture et sa socio-géographie. Dans un premier temps, l'étude de la Manche à travers son agriculture a permis de mettre en avant un territoire dans lequel l'agriculture représente un poids important, l'agriculture dans la Manche est en effet structurante tant pour son économie que pour ses paysages. Le paysage agricole de la Manche est structuré autour de l'élevage. Celui-ci est contrasté entre d'un côté des OTEX peu diversifiées, une implantation forte des organisations professionnelles agricoles, de l'agro-industrie, et de l'autre une diversité importante des ensembles cultureux, entre prairies permanentes et grandes cultures, entre petits maraîchers et bassins légumiers.

Ensuite, cette étude a permis de mettre en avant la socio-géographie contrastée de la Manche. La géographie de ce département est particulière. Celle-ci est structurée en partie par l'importance du littoral qui influence la structure socio-démographique du département. La Manche est structurée autour d'une identité rurale importante, caractérisée par l'absence de pôle central majeur, par la densité du semis des bourgs et petites villes. La population est répartie autour du littoral ainsi qu'autour de Saint-Lô, la préfecture, et Cherbourg la grande ville portuaire, qui dominant la hiérarchie urbaine. Malgré la densité des petits bourgs, les terres sont structurées par des espaces de faibles densités à la population moins aisée. Ainsi la socio-géographie de la Manche apparaît comme très contrastée avec de nombreuses dynamiques spatiales créant une mosaïque de territoires importante. Au sein d'un territoire qui apparaît globalement peu accueillant pour les néo-paysans se distinguent des contextes locaux avec des territoires qui semblent plus enclins à attirer les néo-paysans.

Pour finir, l'enquête présentée ci-dessus a permis d'établir un échantillon de néo-paysans installés dans ce département. L'échantillon établi met en avant une population qui diverge du milieu agricole dominant, tant au niveau sociologique que dans la structure des exploitations et les pratiques mises en place. L'enquête révèle une diversité au sein même de l'échantillon établi avec une diversité des trajectoires menant à cette reconversion, cette bifurcation, ainsi qu'une diversité des territoires d'installations.

PARTIE III : RELATION ENTRE TRAJECTOIRES ET TERRITOIRES DES NEO-PAYSANS DANS LA MANCHE

Dans un premier temps, cette partie, à partir de l'enquête réalisée, porte sur l'établissement d'une typologie des néo-paysans enquêtés en fonction de leurs trajectoires de vie. Cette partie s'intéresse ensuite aux facteurs sociogéographiques favorables aux installations néo-paysannes, sur les territoires attractifs et accueillants pour ces installations dans la Manche. Enfin cette partie s'intéresse à la répartition des néo-paysans dans le territoire selon leur profil.

CHAPITRE 7. Typologie des néo-paysans enquêtés

Les résultats de l'enquête montrent la diversité des profils des néo-paysans qui repose sur une diversité des trajectoires de vie et une diversité des mobilités : mobilités géographiques, mobilités socio-professionnelles. La diversité des trajectoires des néo-paysans produit une diversité de profils, qui se distinguent par des pratiques agricoles, des enjeux, des engagements différents. Afin d'identifier et d'étudier les différents profils des néo-paysans enquêtés, cette partie tentera d'établir une typologie des néo-paysans à partir de leurs mobilités géographiques et socio-professionnelles obtenues par les résultats de l'enquête.

7- 1 : Construction d'une typologie des néo-paysans

1.1 : Des mobilités : des trajectoires

Mobilités spatiales : facteur d'intégration

Les résultats de l'enquête permettent d'identifier plusieurs composantes dans les trajectoires des néo-paysans qui influencent les projets d'installations.

D'abord, l'origine géographique des néo-paysans peut être identifiée comme l'une de ces composantes. Il semble en effet que les néo-paysans issus du département de la Manche ne soient pas confrontés au même degré de dépaysement, au même manque de ressources sociales que les néo-paysans issus d'un autre territoire. Concrètement, le faible capital d'autochtonie résultant de la mobilité géographique entraîne des difficultés d'accès au foncier agricole et demande la mise en place de stratégies telles que l'adaptation des structures à des petites surfaces. Bien que l'accès au foncier soit régi par les SAFER, celui-ci est plus facile d'accès pour les personnes intégrées aux réseaux agricoles locaux. L'enquête permet de confirmer cette hypothèse. Parmi les personnes enquêtées issues de la Manche, 2/3 ont repris une exploitation existante contre moins d'un tiers pour les personnes non issues de ce département. Bien que le fait de ne pas reprendre une exploitation existante ne signifie pas nécessairement des difficultés d'accès au foncier agricole car beaucoup de projets néo-paysans sont peu gourmands en bâtiments et ne sont pas adaptés aux infrastructures des exploitations agricoles disponibles, cette relation entre reprise d'exploitation et origines territoriales reste un facteur intéressant à prendre en compte.

De plus le fait d'être mieux accepté dans le territoire quand on est issu de celui-ci est relatif, et dépend de l'échelle prise en compte. Un des entretiens aborde la notion d'appartenance au territoire qui pour la personne interrogée correspond à une échelle très locale.

« Moi j'habitais à 20 – 25 minutes d'ici en voiture, mais on me considérait quand même comme un étranger. Il faut vraiment être dans le fief des 5 km autour sinon on est considéré comme extérieur »

(Enquêté 5)

Ensuite, les néo-paysans se distinguent par différentes trajectoires professionnelles, par différentes trajectoires sociales, tout comme la proximité géographique, la proximité sociale au milieu agricole agit aussi sur les difficultés et les pratiques des néo-paysans. Une personne issue d'un milieu proche du milieu agricole : ouvrier ou artisan, intégrera plus facilement les réseaux agricoles. A l'inverse, une personne effectuant un transfuge de classe important comme nombre de personnes enquêtées, sera potentiellement confrontée à des enjeux différents, à des difficultés différentes. L'origine sociale des néo-paysans, participe à la construction de leurs projets par les rencontres, les relations sociales, les représentations. Si les néo-paysans qui ont travaillé dans des secteurs proches de l'agriculture ou qui sont issus de milieu proche de l'agriculture, ont pu côtoyer des agriculteurs au cours de leur parcours de vie, beaucoup de néo-paysans n'ont eu aucun lien avec l'agriculture avant de s'installer. Ainsi, pour ces personnes, le choix de l'orientation de production se base sur des représentations concernant les productions, sur les aspects éthiques et pratiques des orientations technico-économiques. Ces personnes vont donc avoir tendance à s'orienter vers le maraîchage, vers les productions représentées comme alternatives.

C'est le cas de l'enquêtée 12 qui est issue d'un milieu qui peut être considéré comme favorisé, et qui a grandi dans un environnement urbain.

« J'ai choisi le maraîchage, parce que je me suis dit comme tous ceux qui ne viennent pas du milieu agricole, que le maraîchage c'est facile, que ça laisse du temps pour faire autre chose. J'ai déchanté depuis ».

(Enquêtée 12)

A l'inverse, les personnes qui ont côtoyé des agriculteurs pendant leur vie vont être influencées par ces rencontres, c'est le cas de l'enquêté 5, qui a toujours été dans un environnement proche du milieu agricole et qui, avant de s'installer, a rencontré à travers son ancienne profession beaucoup d'agriculteurs.

« J'ai pas mal travaillé dans le transport, j'ai beaucoup fait de livraisons de paille et de collecte de lait. [...] Pendant ces années j'avais déjà envie de m'installer. J'ai pu voir pas mal de systèmes différents ».

(Enquêté 5)

Identification des variables influencées par ces mobilités

Les trajectoires de vies qui mènent à un « retour à la terre », les mobilités territoriales et socio-professionnelles des néo-paysans, créent des représentations, des biais qui influencent les choix et les pratiques. Trois variables sont identifiées ici comme étant influencées par les trajectoires des néo-paysans : la reprise d'une exploitation existante ; l'âge d'installation ; et l'orientation technico-économique principale. La variable reprise d'une exploitation semble principalement influencée par la mobilité spatiale, tout comme l'âge d'installation : une personne va se lancer plus facilement dans un projet d'installation agricole si elle a des ressources au sein du territoire. L'âge d'installation dépend aussi largement des mobilités socio-professionnelles : une personne avec un niveau de diplôme important, qui a par la suite travaillé plusieurs années avant de s'installer, va se lancer tardivement.

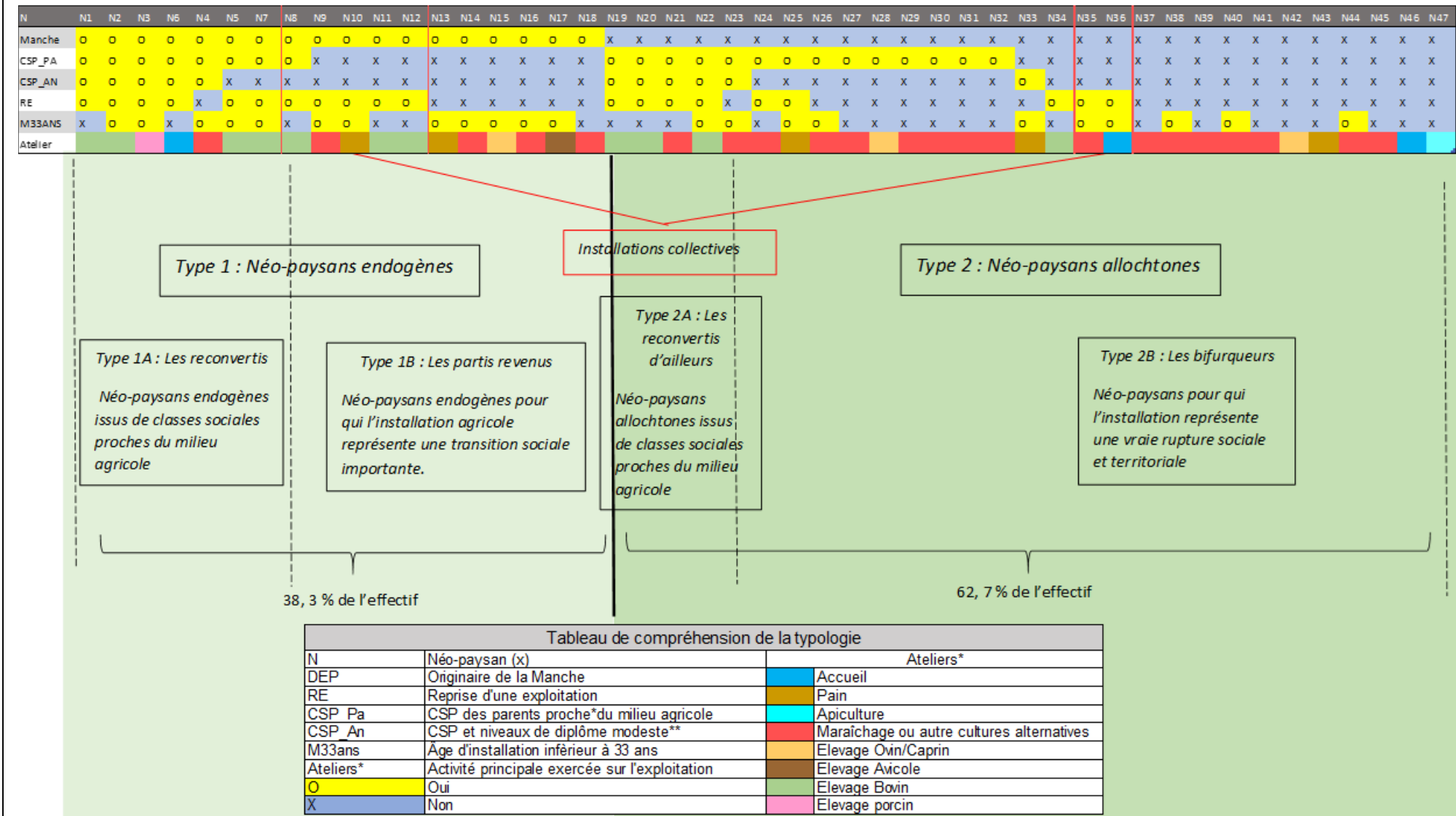
1.2 : Méthodologie : Combinaison des variables

La typologie suivante est réalisée à partir de la combinaison de l'enquête par questionnaire ainsi que des entretiens, cette typologie regroupe ainsi 47 individus. Les variables sélectionnées concernent : l'origine territoriale obtenue par le questionnaire avec la question : « *Quel est votre département d'origine ?* » ; elles concernent les mobilités socio-professionnelles des individus avec d'une part leur origines sociales obtenues par la question : « *Quelles sont les professions actuelles ou les anciennes professions de vos parents ?* », d'autre part leurs mobilités sociales obtenues par la question : « *Quelle est votre ancienne profession* » et « *Quel est votre niveau de diplôme le plus haut* ». Ces variables vont servir de point de départ à la détermination des différents types de néo-paysans.

Afin de faciliter le traitement des variables les réponses obtenues seront remplacées par « Oui » ou « Non » (exemple : Si originaire de la Manche = Oui ; sinon = Non). Pour déterminer les individus étant issus d'un milieu sociale « proche » du milieu agricole les CSP suivantes des parents des individus seront regroupées : agriculteurs exploitants ; ouvriers ; commerçants, artisans ou chefs d'entreprises. Cette sélection est critiquable car d'une part le milieu agricole ne représente pas un ensemble homogène, d'autre part, ce n'est pas parce qu'une personne est issue d'une certaine CSP que son environnement social est issu de la même CSP. Mais la mobilité socio-professionnelle d'une de ces CSP à la CSP agricole apparaît moins importante que pour les autres CSP. Ensuite, la même méthode sera appliquée pour les trajectoires socio-professionnelles des individus, cette fois celle-ci sera couplée avec le niveau de diplôme. Toute personne avec un niveau de diplôme supérieur à bac + 3 sera ainsi considérée comme ayant une trajectoire de vie ne se destinant pas à s'installer en tant que paysans.

De même que pour ces variables, les variables identifiées comme étant influencées par ces dernières seront analysées de la sorte (reprise d'une exploitation existante : Oui / Non ; Âge d'installation inférieur à 33 ans : Oui / Non).

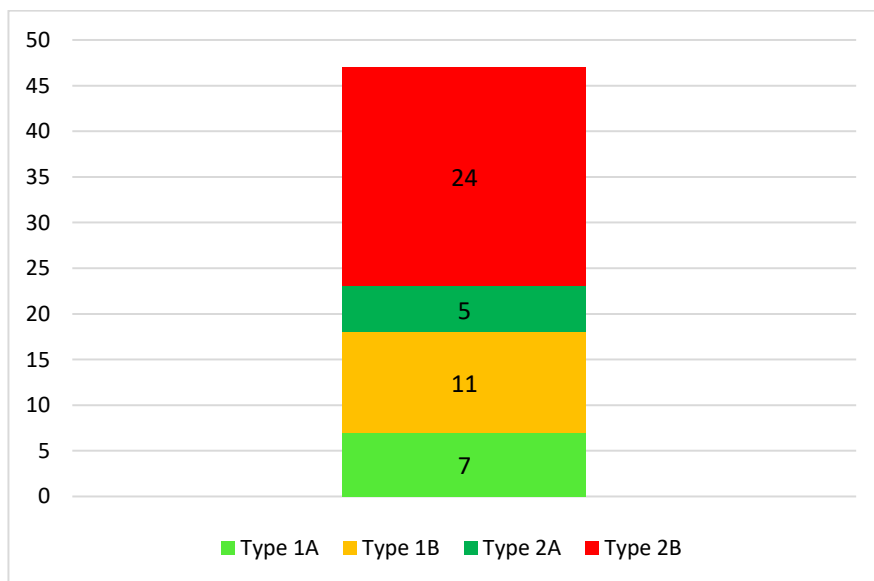
Figure 21 : Typologie des néo-paysan.ne.s enquêté.e.s selon leurs réponses au questionnaire



1.3 : Résultats de la typologie

La typologie réalisée à partir de la mobilité spatiale et de la mobilité socio-professionnelle des néo-paysans enquêtés, permet de faire émerger deux grands groupes : Les paysans endogènes et les paysans allochtones. Ces deux groupes sont formés par la mobilité spatiale des individus, sont ici distingués : les néo-paysans issus du territoire qui ont un capital d'autochtonie important, et les paysans extérieur à celui-ci, qui ont peu de ressources sociales dans le territoire. Ces deux groupes peuvent ensuite se décliner en quatre sous-groupes, en ajoutant à la mobilité spatiale la mobilité socio-professionnelle. Ainsi, les néo-paysans endogènes se divisent en deux groupes : les « reconvertis » et les « partis revenus », de même pour les néo-paysans allochtones avec : les « reconvertis d'ailleurs » et les « bifurqueurs ».⁶ Ces groupes retracent les trajectoires territoriales et socio-professionnelles des individus enquêtés, cette typologie montre l'influence des trajectoires de vie sur les projets néo-paysans.

Figure 22 : Profils des enquêtés selon le lien au territoire et au milieu agricole

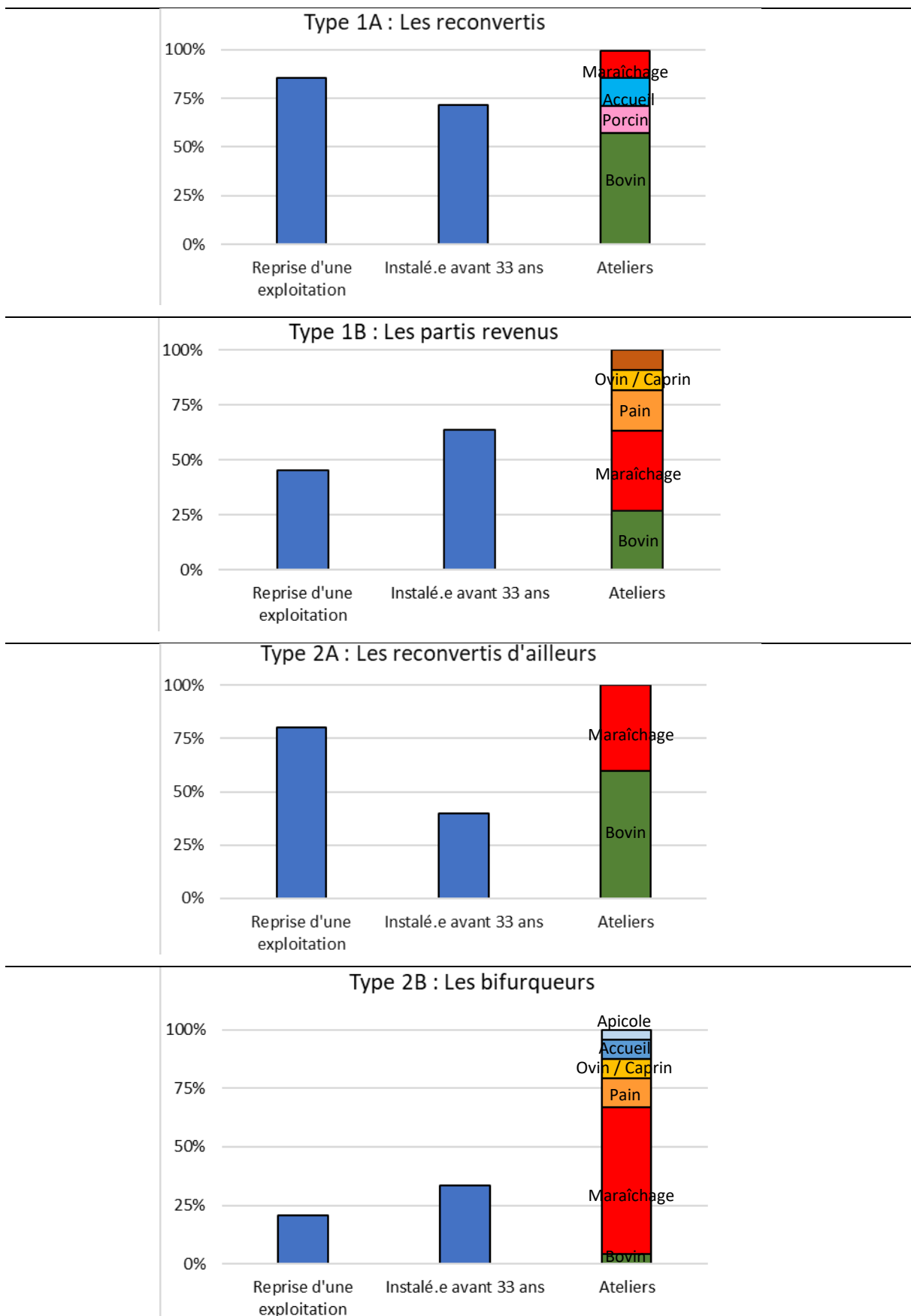


Source : Enquête par questionnaire et entretiens, 2024

⁶ Les noms de ces sous-groupes sont issus des types de néo-agriculteurs (Dolci, 2019)

Les trajectoires des néo-paysans d'après la typologie présentée ont une influence sur la reprise ou non d'une exploitation existante, l'âge d'installation ainsi que l'orientation technico-économique principales de l'exploitation.

Figure 23 : Évolution des variables selon les différents types de néo-paysans



7 - 2 : Type 1 : Les néo-paysans endogènes

Le *type 1* représente les néo-paysans endogènes, ce groupe concerne les individus qui choisissent de s'installer dans un territoire dans lequel ils ont des racines, dans lequel ils ont vécu et ont des ressources sociales. Ces néo-paysans ont élaboré leur projet d'installation en connaissant bien le territoire et en tirant parti de leurs ressources liées à leur capital « d'autochtonie ». Ces paysans bénéficient de ressources sociales qu'elles soient familiales ou amicales. Ces ressources permettent un soutien, un appui qui est crucial lors des défis initiaux de l'installation, de plus ces ressources permettent également une aide pratique. Ces ressources augmentent les chances de succès et de pérennité des projets de ces néo-paysans.

« Je pense que c'est bien de s'installer auprès de sa famille pour avoir du soutien. La famille c'est un bon support surtout quand on a des enfants ».

(Enquêtée 2)

« J'ai mon Papa qui est en retraite. Il me file pas mal de coups de main, ça c'est quand même important ».

(Enquêté 5)

Être issu du territoire représente aussi un autre avantage majeur : celui d'être déjà intégré et d'être légitime au sein du territoire, ce qui favorise une meilleure acceptation.

« Quand on est arrivé, c'était vraiment compliqué, on a eu des grosses crasses. [...] Mais ça a pas duré longtemps, quand les gens de la commune ont su qu'on était pas des étrangers, qu'on venait du canton bah voilà. Le maire de l'époque lui nous a toujours soutenu, il connaissait mes parents ».

(Enquêtée 2)

Enfin être issu du territoire permet de connaître l'environnement agricole du territoire, et d'en tirer parti, de se faire une place plus facilement dans les réseaux de distribution, dans les réseaux agricoles.

« Moi je connaissais plutôt bien le secteur, je savais qu'il y avait déjà du cochon des vaches des moutons, mais pas de volailles en bio dans les marchés du coin. Ça permettait de pouvoir facilement intégrer les marchés bios du coin ».

(Enquêtée 2)

Parmi les néo-paysans issus de la Manche, deux types peuvent être observés, ces deux types se différencient par des trajectoires socio-professionnelles différentes qui influent sur leurs projets d'installations.

2.1 : Type 1A : Les reconvertis

Le *type 1A* représente les néo-paysans installés issus de la Manche et issus du milieu agricole ou d'un milieu social considéré comme proche de l'agriculture, ce groupe représente un peu moins de 15 % de l'effectif total, et un peu plus d'un tiers des néo-paysans endogènes. Au sein de ce groupe on retrouve deux trajectoires : la première concerne des personnes issues d'un milieu rural et d'un milieu plutôt modeste, ces personnes ont pu côtoyer des agriculteurs par leur entourage et se sont reconverties après plusieurs années de travail salarial.

Cette trajectoire correspond au parcours de l'*Enquêté 5* :

L'enquêté 5 est originaire du Centre-Manche, sa mère était infirmière libérale et son père employé en grande surface. Il a toujours su qu'il voulait s'installer en tant qu'agriculteur, il a effectué un BTS agricole à la suite d'un BAC professionnel agricole. « *J'ai toujours vécu à la campagne, j'ai eu la grande chance d'avoir des voisins agriculteurs chez qui j'allais travailler le week-end, il y avait un éleveur bovin viande, un porcher et un éleveur bovin laitier, donc ça m'a permis de voir trois systèmes différents* ». Il a travaillé en tant qu'ouvrier agricole plusieurs années avant de travailler dans le transport. A 31 ans, après dix ans d'expériences professionnelles salariales, il décide de s'installer en élevage porcin bio et en plein air.

La seconde trajectoire des reconvertis correspond à des personnes issues du milieu agricole et qui reprennent l'exploitation familiale après plusieurs années de travail ou d'études dans un autre secteur. Ces individus ne se destinaient pas à reprendre l'exploitation familiale. Pour eux le retour à la terre est synonyme de retour aux sources. Une personne enquêtée par questionnaire déclare avoir repris l'exploitation familiale après un bac + 5 et plusieurs années en tant que journaliste à Paris. Cette trajectoire correspond également à l'*enquêté 7* :

L'enquêté 7 est originaire d'une famille de paysans dans le Nord du département. Il a grandi à la ferme, la ferme était trop petite pour deux alors il est parti à l'usine. Il a passé un bac électronique et travaillé pendant dix ans en tant que salarié au sein de la même boîte. En 1992 après 10 ans de travail hors du secteur agricole, il décide de passer une formation agricole pour adulte, et de faire des remplacements agricoles. « *Je me suis lancé en 1996, je me suis installé sur la ferme avec l'activité pédagogique. Ça répondait à une attente puisque dès le début ça a*

bien pris ». Après près de 15 ans d'activités hors de l'exploitation il a fini par reprendre l'exploitation familiale en associant poly-élevage et activité pédagogique.

Ces deux trajectoires « miroir » avec d'un côté une personne qui se destine à être paysan mais qui ne vient pas du milieu et de l'autre une personne qui ne se destine pas à être paysan mais qui vient du milieu montrent au sein même d'un groupe l'étendue des profils.

Si les trajectoires des « reconvertis » peuvent être différentes, les reconvertis présentent des projets agricoles, des engagements similaires. Les « reconvertis » ont tendance à exercer une activité agricole classique, la majorité de ces exploitations est tournée vers l'élevage bovin : cinq exploitations sur sept pratiquent cet élevage. Ces individus ont tendance à reprendre des installations existantes (6/7) et à s'installer plutôt jeunes par rapport à l'ensemble des néo-paysans. Pour les « reconvertis » l'installation ne représente pas une volonté de rupture, une volonté de changement de vie, mais avant tout un projet professionnel.

« Moi c'est pas vraiment pour des raisons politiques ou écologiques, c'est vraiment parce que je voulais être éleveur, et élever des cochons ».

(Enquête 5)

Le militantisme n'est pas un cœur de ces installations malgré des pratiques s'apparentant à des formes de transitions agricole et un engagement pour la défense de l'agriculture paysanne. Pour ces individus, faire de l'agriculture biologique ne représente pas un acte politique mais plus une question de « bon sens », de santé.

« Être en BIO c'était important pour vous ? Euh non, j'ai jamais été spécialement convaincu, mais je voulais pas d'engrais,

pas de traitement et être autonome pour l'alimentation des cochons, au final je vais plus loin que les normes BIO mais au début j'envisageais pas de me mettre en BIO ».

(Enquête 5)

Les « reconvertis » ne s'étant jamais beaucoup éloignés du milieu agricole, sont plus intégrés à celui-ci. De plus ces individus ayant grandi dans un environnement en présence d'agriculteurs, ont plus d'expérience dans le secteur lors de leur installation. Néanmoins, « les trajectoires des reconvertis n'en sont pas moins originales dans la mesure où l'entrée dans l'agriculture affiche un décalage entre la continuité apparente de la trajectoire sociale apparente, et la rupture vécue par les individus » (Dolci, 2019).

2.2 : Type 1B : Les partis revenus

Le *Type 1B* représente les néo-paysans originaires du territoire dans lequel ils s'installent mais qui sont extérieurs au milieu agricole, ces néo-paysans sont dans une position intermédiaire étant à la fois originaires du territoire et extérieurs au milieu agricole. Ce type de néo-paysans représente 23,5 % de l'effectif total, et un peu moins de deux tiers des néo-paysans issus du territoire. Les trajectoires de ces individus sont spatiales, mais surtout socio-professionnelles.

La mobilité spatiale de ces individus est dans un premier temps souvent due à des études longues effectuées hors du territoire d'origine, la mobilité spatiale de ces individus se caractérise aussi par une migration des villes vers la campagne. Si ces individus quittent leur territoire d'origine pour y revenir, ils quittent aussi une situation socio-professionnelle en principe de manière définitive. La plupart de ces individus sont issus de classe moyenne avec un capital culturel important, parmi les personnes enquêtées par entretien cinq correspondent à ce parcours, sur les cinq personnes entretenues, toutes ont au moins un de leur parent dans l'enseignement.

Le récit de vie de l'*enquêtée 2* permet de comprendre le schéma menant à l'installation des néo-paysans « partis revenus ».

L'*enquêtée 2* est née dans la Manche, cette personne est issue de parents instituteurs. Elle a toujours voulu être archéologue, pour cela elle est partie faire des études à Rennes. Pour payer ses études, elle a fait beaucoup de saisons agricoles qui ont été pour cette personne la découverte du milieu agricole. Après plusieurs années à alterner entre petits contrats en archéologie et en saisonnier agricole, elle a décidé de se lancer dans un projet agricole en couple. « *Ça pas été facile de tout lâcher l'archéo, quand j'ai dit que j'arrêtais pour l'agriculture les gens ont pas trop compris* ». Cette personne a donc passé un BPREA à Coutance en arboriculture. « *On a toujours su qu'on voulait s'installer dans la Manche. On a toujours voulu faire de l'élevage, mais il y avait pas de formation qui nous correspondait* ». Cette personne s'est installée à l'âge de 26 ans en élevage avicole et grandes cultures à proximité de son territoire d'origine. Son installation correspond à un projet de vie, mais aussi à un engagement politique. « *C'est totalement politique, c'est justement ce que je retrouvais pas dans l'archéo* ».

Le récit de vie de l'*enquêtée 12* permet d'appuyer ce schéma d'installation.

L'*enquêté 12* est natif de Granville, cette personne est issue d'une famille d'instituteur. « *J'ai eu très jeune envie d'être paysan. Et du coup étant donné que j'avais des parents profs, le lycée agricole, c'était pas envisageable. Donc j'ai fait un bac scientifique, des études supérieures, en*

biologie, puis en géologie. J'ai eu la chance de rentrer dans l'institut de géo architecture à Brest. Et en gros c'est urbanisme et développement des territoires, c'était un peu politique, ça c'était chouette. » [...] « Donc après j'ai bossé quatre ans dans une assos plutôt « développement durable » pour mener une étude sur le bassin versant de la Vire. J'ai bossé dur dans cette asso pendant trois ans parce que le projet m'intéressait vraiment, mais une fois de plus j'ai vu que ce que je faisais ne servait à rien, donc j'ai arrêté. Et ensuite, je me suis inscrit au lycée agricole, pour être paysan. Je me suis dit voilà, je peux être acteur du territoire en mettant les mains dedans vraiment, plutôt que d'être conseiller, et que de passer par les élus ».

Les néo-paysans « partis revenus » sont issus de milieux favorisés et ont pour beaucoup fait des études longues. Leur retour au sein de leur territoire d'origine correspond à une volonté d'être acteurs du territoire, à un projet politique. Ces individus sont pour la plupart des personnes avec un engagement politique fort.

« Je me rends compte des fois, que parmi mes collègues, je suis un peu un bio extrême, nous ici on consomme tout bio, tout le monde ne fait pas ça. Pour moi, produire bio, ça va avec consommer bio. C'est comme voilà, le choix de vivre en Tinyhouse, parce que je voulais vivre en habitat léger, essayer d'avoir le mode de vie le plus sobre et autonome possible ».

(Enquête 8)

Tout comme les néo-paysans « reconvertis » ces personnes ont tendances à s'installer jeunes (7/11 installées avant 33 ans), et avec peu d'apport financier. Ce faible apport financier révélé chez la plupart des cas de néo-paysans « partis revenu » peut être vecteur de difficultés financières importantes et mettre ces personnes dans des situations de précarités.

« Nous on s'est installé on avait rien, on avait juste 6 000 balles pour acheter le tracteur. On avait pas d'apport donc du coup on a beaucoup emprunté, donc on est très endetté. Et ça, ça fait chier, parce que si on avait pas nos emprunts on pourrait se verser un salaire ».

(Enquête 2)

« Alors moi je voulais faire une ferme auberge, et j'avais démarché des banques, mais ils m'ont dit non, ça c'est pas de l'agriculture, et j'avais pas d'apport ».

(Enquête 13)

Les projets d'installations de ces néo-paysans sont influencés par leur engagement politique important, ainsi ces projets sont orientés vers des modèles et des pratiques agricoles alternatifs important. Ces alternatives se distinguent par des orientations technico-économiques représentées comme tel, comme le maraichage ou encore paysans boulangers. Les « partis revenus » ont donc tendance à ne pas reprendre d'exploitations existantes mais à créer leur exploitation car les exploitations disponibles ne sont pas adaptées à leurs projets de petites dimensions. Parmi ces individus plusieurs sont installés sur des exploitation collectives, ce qui leur permet de s'installer en diminuant de manière drastique le coût d'entrée et ainsi d'accéder à des exploitations existantes.

7 - 3 : Type 2 : Les néo-paysans allochtones

Les *Type 2* représente les néo-paysans allochtones, c'est-à-dire des néo-paysans n'étant pas originaire de la Manche, n'y ayant pas vécu avant de s'installer pour y pratiquer l'agriculture. Les néo-paysans allochtones représentent 62,7 % de l'effectif total. Pour ces néo-paysans l'installation représente une vraie rupture, une rupture territoriale, une rupture sociale. Ainsi à l'inverse des néo-paysans endogènes, ces néo-paysans ont au moment de l'installation peu voire pas de ressources sur le territoire. Cette rupture avec le territoire d'origine peut être source de difficultés. Pour ces néo-paysans le territoire d'installation est un choix déterminé, qui n'est pas influencé par une recherche de proximité sociale, mais par la recherche de territoires accueillants et attractifs.

Parmi ces néo-paysans, deux sous-groupes sont distingués, d'un côté le type 2A : Les « *reconvertis d'ailleurs* », de l'autre le type 2B : les « *bifurqueurs* ».

3.1 : Type 2A : Les « reconvertis d'ailleurs »

Les « *reconvertis d'ailleurs* » correspondent aux néo-paysans qui ont effectué une mobilité territoriale, une mobilité sociale, mais étant issus du milieu agricole ou d'une CSP désignée comme proche du milieu, ces néo-paysans ont donc un degré d'exogénéité important, malgré une faible mobilité socio-professionnelle. Ces néo-paysans représentent la part la plus faible dans l'effectif enquêté avec seulement cinq individus. Parmi les entretiens réalisés aucun ne figure dans ce groupe, cependant les réponses de ces personnes au questionnaire, permettent de mettre en exergue un groupe avec de fortes proximités familiales avec l'agriculture, trois sur cinq de ces personnes ont un membre proche de leur famille agriculteur. Ce groupe se rapproche le plus de ce que les administrations agricoles appel les hors carte familiaux.

3.2 : Type 2B : « Les bifurqueurs »

Cette catégorie représente les néo-paysans avec le degré d'exogénéité le plus important. En plus d'être extérieur au territoire, ces néo-paysans sont totalement extérieurs à la profession agricole. Cette catégorie est de loin la plus représentée avec 51 % de l'effectif enquêté. Ces individus s'orientent largement vers des modèles agricoles représentés comme alternatifs (*Figure 23*). Pour ces néo-paysans le « retour à la terre » est une vraie rupture, cette rupture est le résultat d'une triple mobilité : spatiale ; sociale ; et socio-professionnelle.

Cette catégorie est composée d'individus pour la plupart issus de milieux aisés, des individus avec un niveau de diplôme important avec 13 individus sur 24 avec un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac + 5. Avant de se reconvertir beaucoup de ces personnes ont occupé pendant plusieurs années un poste de cadre au sein d'une entreprise. Parmi ces trajectoires on peut observer une volonté de rupture importante due à un changement, à un « choc » modifiant les perspectives futures de ces individus, incitant ces personnes à bifurquer. Parmi les néo-paysans enquêtés par entretien six correspondent à cette trajectoire.

Les conditions d'une vraie rupture

Les entretiens réalisés ont mis en exergue dans beaucoup de cas ce « choc » qui entraîne cette rupture, rupture avec le territoire (souvent la ville), rupture avec la continuité sociale, rupture avec un milieu social.

Cette rupture est ici racontée à travers le récit de vie de l'enquêtée 10 :

L'enquêtée 10 est issue d'une famille bourgeoise, son grand-père était un grand bourgeois rentier, son père commissaire de police, sa mère, mère au foyer. Cette personne a fait des études longues, elle a une maîtrise en carrière judiciaire ainsi qu'un DA de philosophie du droit. Après ça, elle a continué : « *Et puis j'ai passé l'examen d'avocate avec les meilleures notes, et donc je suis devenue avocate. J'ai été formé pendant huit an par Michel Auriac, ancien ministre, et qui m'a fait travailler sur des dossiers internationaux devant l'OMC. C'est dans un de ses cabinet que j'ai rencontré mon ex-mari qui était breton, donc on est allé vivre en Bretagne, à Saint-Malo. Dans une très belle maison au bord de la mer, dans laquelle j'ai eu mes quatre enfants* ». C'est après plus de 25 ans en tant qu'avocate qu'intervient la rupture pour cette personne « *Le changement de vie et l'arrivée en Normandie a correspondu pour moi à un divorce, à une rupture. [...] Il y avait une telle douleur au moment de ma séparation un tel cataclysme... alors j'étais devenue associé de mon mari, pendant 25 ans j'adorais mon métier,*

mais je me sentais frustrée par ce manque de lien à la nature. J'ai voulu changer du tout au tout, donc plutôt que de me réinstaller en tant qu'avocate je me suis installée, pour me reconstruire autrement.

D'autres néo-paysans évoquent cette rupture, dans les autres cas la rupture est due à la combinaison entre un « choc » et une volonté de trouver un métier qui a du sens.

« Moi j'étais ingénieur, chez Atos, une grosse boîte de l'informatique. Et en fait, durant cette période, le boulot, l'informatique, je trouvais ça sympa. Le travail d'équipe, je trouvais ça cool. Par contre, il y avait de plus en plus un manque de concret dans ce que je faisais, on avait le titre d'ingénieur, mais de plus en plus on faisait le boulot de technicien, c'était de moins en moins intéressant on était de plus en plus surveillé. Les conneries qu'on voit dans le monde du travail actuel quoi. Et donc ça, ça m'a vraiment remis en question un peu, j'allais pas à reculons au travail, mais je me disais que j'allais pas y rester longtemps. Mais, je voyais pas beaucoup d'autre issue j'avais fait un peu le tour de ce que je pouvais faire en informatique. Et puis, mon beau-père est décédé, au moment de ce cheminement, et là, c'est à ce moment que j'ai commencé à me poser beaucoup de questions, sur le sens de la vie, sur ce que j'ai vraiment envie de faire de ma vie. Ça a un peu tout chamboulé, et je me suis dit si je veux changer ma vie c'est maintenant ».

(Enquêté 9)

Les autres personnes de cette catégorie évoquent également des ruptures liées à leurs professions (licenciement, changement de poste). Ces entretiens montrent le besoin d'« électrochoc » pour changer du tout au tout, de milieu social, d'environnement géographique pour les personnes à première vue les plus éloignées de l'agriculture.

Des installations tardives

Au sein de cette catégorie, on observe une part importante d'installations tardives, 75 % de ces individus se sont installés après 33 ans. Parmi l'échantillon, plusieurs de ces personnes se sont installées après 50 ans. Ces installations sont à la fois un avantage, celle-ci permettent en effet aux individus de s'installer avec un apport financier important qui dans plusieurs des cas recensés permettent de contourner les prêts bancaires. Ces personnes ont travaillé pendant plusieurs années en tant que cadre avec un salaire important, elles bénéficient à la suite de leur rupture de contrat de plusieurs années de chômage, d'économies qui leur permettent de subvenir à leurs besoins malgré l'absence ou le très faible revenu des premières années d'installations.

L'enquêté 4 s'est installé à 39 ans et a travaillé pendant 12 ans en tant que directeur générale d'une entreprise à Paris, il a tout quitté pour s'installer en tant que maraîcher dans la Manche, il a pu s'installer sans emprunt bancaire. Malgré un revenu faible, « environ 500 € par mois voire moins », ce n'est pas encore difficile pour cette personne car ses économies lui permettent de pas avoir « le couteau sous la gorge ».

L'enquêté 11 actuellement en cours d'installation à 40 ans aborde aussi dans son parcours d'installation les avantages de s'installé tardivement.

Là pour acheter, j'ai fait un prêt familial, l'idée dans ce projet qui demande peu d'investissement c'est de pas passer par les banques. C'est aussi l'avantage de s'installer un peu plus tard, après j'ai pas énormément de sous de côté grosso modo je m'installe avec un peu plus de 20 000 euros. Mais ça plus les subventions, plus la DJA dans un projet de petite envergure comme ça, ça permet d'avoir un petit pécule qui permet de s'installer sans les banques, et sans partir avec des dettes.

(Enquêté 11)

Ces installations tardives permettent des installations plus sereines avec la possibilité de contourner les emprunts aux banques. Cependant les installations tardives ne sont pas toujours un avantage, la DJA qui représente l'aide principale à l'installation agricole est réservée aux personnes qui s'installent entre 18 et 40 ans. De plus, l'agriculture est une profession qui demande un engagement physique important et d'autant plus au lancement de l'exploitation, les personnes qui s'installent tardivement ont plus de possibilité à en pâtir physiquement.

Changer du tout au tout

« Mettre fin à la routine métro, boulot, dodo » (Enquêté 4)

Les entretiens ont fait ressortir une volonté de changement radicale, une volonté de ne pas seulement changer de profession, mais de changer d'environnement physique, de changer d'environnement social, de faire quelque chose de ses mains, de devenir son propre chef.

Donc j'ai essayé de chercher un métier ou j'ai ce rapport avec la nature, ou je peux faire quelque chose de mes mains. Parce que bah commerciale, tu fais rien. Et je recherchais aussi l'indépendance, je voulais être seule cheffe, parce que voilà quand tu travailles pour des grosses société on te respecte pas. Donc voilà, tout ça a fait que j'ai voulu changer de voie et m'installer.

(Enquêtée 1)

Ce changement radical représente un réel transfuge de classe pour ces individus, un transfuge de classe choisi. Le fait que la forte diminution de revenu, de temps de vacances soit dû à un choix personnel, un choix construit et en pleine connaissance de cause et avec le sentiment de faire un métier qui a du sens permet à ces individus d'accepter une diminution drastique du salaire pour un temps de travail bien supérieur.

« Pour ; les personnes plus âgées, typiquement ma grand-mère, bah elle a vraiment pas compris ce changement de vie. Pour elle, c'est une rétrogradation sociale quoi. Elle, c'est plutôt battu justement pour sortir du milieu agricole. Moi en tout cas j'ai pas du tout l'impression d'avoir régressé au niveau de ma classe sociale, il y a que mon confort de vie qui a diminué, et encore, que mes revenus. En tout cas je me dis souvent que certes mon salaire a été diminué par trois, mais l'intérêt social de mon travail est bien plus important, je me sens beaucoup mieux valorisé personnellement ».

(Enquêté 9)

Ces néo-paysans sont donc des individus issus de milieux aisés ne se destinant pas du tout à l'agriculture qui après un « choc » décident de bifurquer, de changer drastiquement de trajectoire de vie, pour exercer un métier qui a pour eux du sens.

CHAPITRE 7 : Conclusion

La typologie des néo-paysans réalisée a permis d'identifier plusieurs types de néo-paysans à partir de leurs mobilités spatiales et de leurs mobilités socio-professionnelles. Ces différents groupes de néo-paysans se distinguent par leur distance aux territoires dans lesquels ils s'installent ainsi que leur distance socio-professionnelle à la profession agricole. Ainsi quatre types ont pu être identifiés, ces différents types de néo-paysans ont des trajectoires de vies différentes qui entraînent des pratiques, des projets agricoles différents. Ces différents types partagent des points communs, la défense d'une agriculture paysanne BIO et locale, cependant leur degré d'engagement politique, d'engagement dans le dynamisme local lui diffère. Ces différents types sont aussi confrontés à des problématiques, des difficultés différentes. La suite de cette partie porte sur les facteurs accueillant et attractifs pour les néo-paysans, sur les territoires qui semblent plus propices à accueillir ces alternatives ainsi que sur la distribution de ces différents types de néo-paysans dans les territoires.

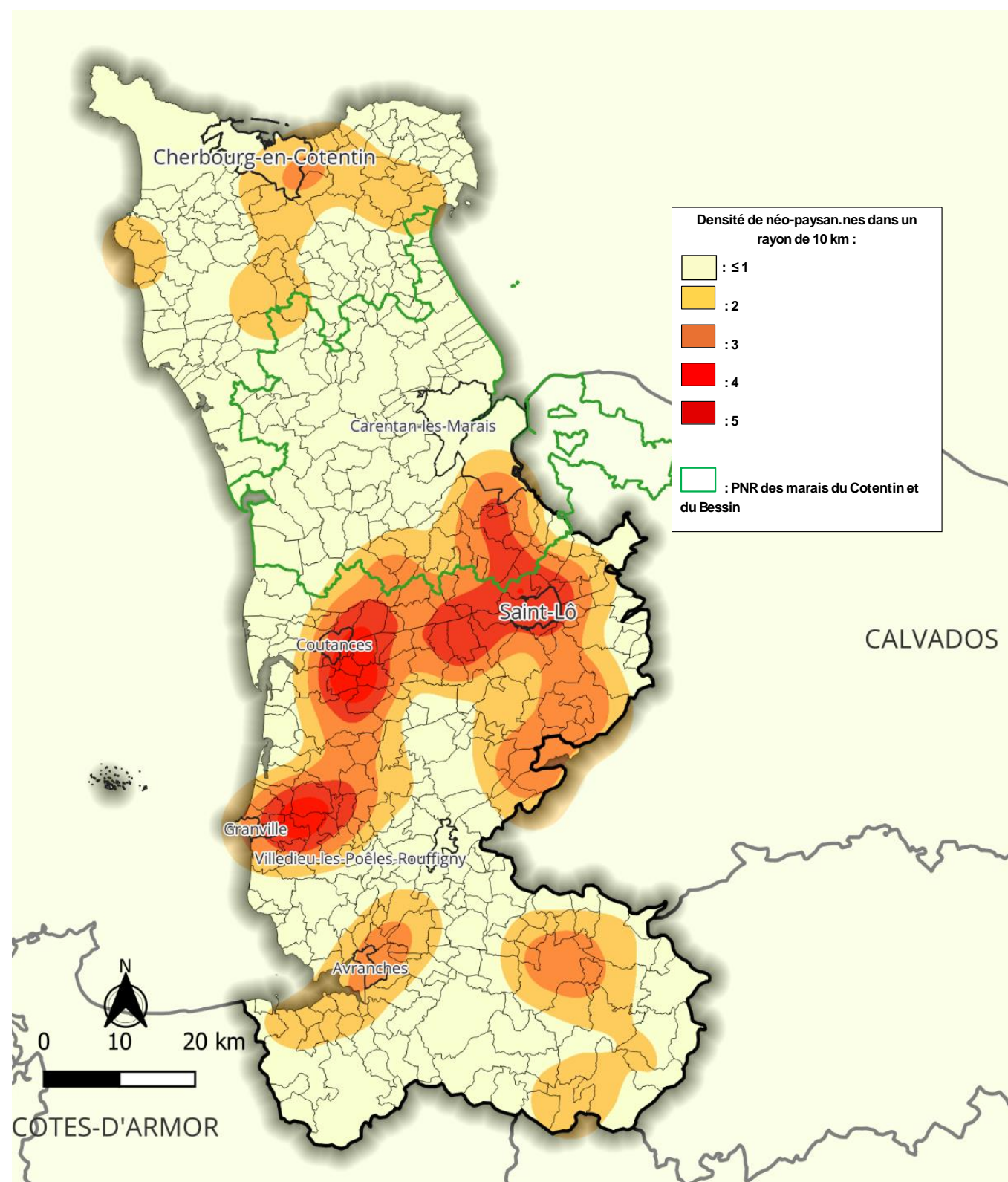
CHAPITRE 8. Installations néo-paysannes dans la Manche : des dynamiques territorialisées

Après s'être intéressée aux différents profils des néo-paysans, cette étude s'intéresse maintenant aux territoires d'installations des néo-paysans. Cette étude des trajectoires et territoires des installations néo-paysannes dans la Manche repose sur l'hypothèse que les installations néo-paysannes correspondent à des dynamiques territorialisées. Au regard du paysage contrasté de la Manche tant aux niveaux agricole (5-A) que sociogéographique (5-B), la Manche semble présenter des territoires plus propices que d'autres aux formes d'installations alternatives.

Cette étude repose sur la base de deux hypothèses : « il existe des contextes sociaux-territoriaux favorables aux installations néo-paysannes » et « le territoire dans lequel s'installe les néo-paysans est choisi à partir des caractères accueillants et attractifs de celui-ci ». La première hypothèse se base sur les différentes études sur les formes de transitions agricoles, la seconde s'appuie sur la combinaison des différentes études ainsi que sur l'enquête de terrain. Cette seconde hypothèse semble ne pas être vraie pour tous les profils de néo-paysans. Elle est à nuancer car les installations néo-paysannes sont souvent le résultat d'une combinaison entre un territoire recherché et des opportunités. De plus la diversité des profils des néo-paysans montrent des formes d'inégalités d'accès aux territoires, et de libertés à choisir un territoire. La combinaison des enquêtes quantitatives et qualitatives montre que le territoire d'installation est très largement choisi et réfléchi. Cette hypothèse permet ainsi de vérifier ici l'existence d'effet de lieux néo-paysans. En effet les néo-paysans vont tenter de s'installer dans des territoires aux contextes socio-territoriaux qui leurs sont favorables, qui vont leur garantir une pérennité. En s'installant dans ces territoires, ils vont eux-mêmes alimenter ces contextes socio-territoriaux, et rendre d'autant plus attractifs et accueillant ces territoires pour de futurs installés.

L'enquête réalisée a permis de recenser un échantillon important de fermes néo-paysannes, avec des paysans installés entre 1990 et 2024. La répartition spatiale de ces fermes montre une distribution loin d'être homogène. Trois principaux clusters peuvent être identifiés : un premier à l'Est de Granville ; un deuxième à l'Ouest de Coutances ; et un troisième au niveau de Saint-Lô et de ses alentours. La majorité des fermes recensées se situent dans le centre Manche, entre Granville, Coutances et Saint-Lô. D'autres secteurs peuvent être identifiés comme concentrant des néo-paysans mais avec une densité bien moins importante : Le Nord Cotentin ; la côte Sud-Ouest de la Manche ainsi que le Nord du Sud Manche. A l'inverse, dans certains territoires, très peu voire aucune ferme n'a été recensée. C'est le cas de la zone correspondant au PNR du Cotentin et du Bessin au sein duquel très peu d'installations néo-paysannes ont été recensées pour une part importante de la surface du département. Peu d'installations sont également recensées dans les petites régions agricoles de la Hague et du Val de Saire.

Figure 24 : Répartition des néo-paysan.ne.s enquêté.e.s



Source : Enquête par questionnaire, revue de presse, enquête par entretien – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

Cette distribution spatiale des fermes néo-paysannes ne semble pas être le fruit du hasard, mais le résultat de dynamiques territorialisées. L'étude se penchera ici sur l'étude de ces dynamiques territoriales, sur les différentes variables pouvant agir sur l'installation des néo-paysans.

8 – 1 : Variables sociogéographiques favorables à la présence néo-paysannes

Dans un premier temps, les premières études à ce sujet et les premiers résultats de l'enquête, montrent que les circuits-courts sont très pratiqués par les néo-paysans, cette étude peut donc partir du principe que les territoires favorables aux circuits-courts sont favorables aux néo-paysans. Les études sur la répartition des circuits-courts montrent l'importance de la dimension spatiale dans leur implantation, et leur pérennité. Plusieurs facteurs sociogéographiques sont déterminants aux développements des circuits-courts et donc de fait aux installations des néo-paysans. L'enquête de terrain complète l'étude empirique et permet l'identification d'autres facteurs territoriaux qui agissent sur le territoire d'installation des néo-paysans.

1.1 : Les aires urbaines : des territoires propices aux néo-paysans

Les circuits courts sont plus enclins à se développer à proximité des bassins de population et des pôles urbains importants. Pour prendre en compte ce paramètre cette étude utilise la typologie **du zonage en aire d'attraction des villes (AAV)** de l'INSEE (2020) qui permet de déterminer l'influence d'un pôle sur une commune, la typologie de ce zonage étant établie à partir de la population du pôle principal, ce zonage permet également d'établir la proximité à un bassin de population important. Les néo-paysans étant pour beaucoup d'anciens citadins la proximité à un pôle offrant des services est un critère important d'installation. Dans les aires urbaines on observe également des initiatives de la société civile ainsi que des politiques publiques qui promeuvent une alimentation locale et encourage les initiatives correspondantes à des formes de transitions agricoles (Duvernoy, 2018). De plus, c'est au sein de ces pôles et dans leur aire péri-urbaine que l'on retrouve les populations les plus réceptives aux circuits-courts. Plusieurs entretiens ont permis d'étayer l'importance de la proximité des pôles pour les néo-paysans.

« Le terrain ici me convenait bien : c'est aux portes de Saint-Lô. Il y a du passage pour la vente c'est bien et nous on peut bénéficier des commodités de la ville »

(Enquête 8)

Ou encore

« Il fallait qu'on soit proche d'une assez grande ville pour que ma copine retrouve un poste de bibliothécaire ».

(Enquête 11)

1.2 : Une population réceptive aux circuits-courts

La consommation par circuit court est avant tout le fait de personnes ayant un capital culturel important, de personnes sensibilisées à cette pratique. A cela s'ajoute le pouvoir d'achat : les produits vendus en circuits courts issus de l'agriculture biologique sont souvent représentés comme plus chers que la grande distribution et l'agriculture conventionnelle. Afin de prendre en compte ces paramètres, deux variables seront retenues : **la répartition des CSP** et **le revenu médian**. La première variable permet d'identifier les territoires dans lesquels les populations réceptives au circuits courts sont le plus présentes. Ainsi les cadres et professions intellectuelles supérieurs et les retraités étant identifiés comme population pratiquant le plus les circuits courts, leur surreprésentation dans le territoire sera étudiée. Cette variable permet d'identifier les territoires dans lesquels la population est potentiellement plus favorable à pratiquer les circuits courts. La seconde variable permet d'identifier les territoires aux revenus médians importants, au pouvoir d'achat permettant la consommation en CC. Elle permet également d'identifier, a contrario, les territoires avec un pouvoir d'achat faible, peu enclins au développement de CC, dans lesquels la part de retraités par exemple peut-être importante. La combinaison de ces deux variables est nécessaire afin d'identifier correctement les territoires avec une présence de population réceptives aux circuits-courts. Ces deux variables sont fournies à partir des données INSEE. La question de la clientèle des néo-paysans a été abordé lors des entretiens. Les différentes réponses permettent d'appuyer le rôle de la condition sociale dans les pratiques des circuits courts.

« Ici c'est des gens qui ont des sous, c'est des gens qui peuvent consommer bio. Je fais à manger pour les riches, pour les bobos (rire) »

(Enquête 8)

« Ma clientèle c'est plutôt des personnes âgées, sauf pendant les vacances scolaires, où c'est plutôt des locaux, et l'été c'est surtout des touristes »

(Enquête 9)

Ou encore

« La clientèle ici, c'est plutôt des gens de gauche, de classe moyenne, il y a relativement peu de classe sociale basse, ça commence à venir, mais ça reste majoritairement des classes sociales moyennes et haute ».

(Enquêtée 13)

Ces citations mettent en avant la présence importante de CSP moyenne et plus ainsi que de retraités dans la clientèle des néo-paysans, mais également le rôle du tourisme.

1.3 : Le tourisme

La présence de touristes est un critère attractif pour les installations néo-paysannes. D'abord, le tourisme participe grandement au développement des circuits courts. La pratique des marchés étant une pratique touristique à part entière (Chapitre 3), ce paramètre nécessite d'être pris en compte. Les néo-paysans enquêtés, installés à proximité de la côte et des lieux touristiques majeurs ont confirmé la présence importante de touristes, au sein des marchés de plein vent, et des marchés à la ferme.

« On est sur la côte, donc il y a beaucoup de touristes l'été, ça fait des marchés qui sont très fournis l'été » [...] « ça fait un public, des clients qui s'intéressent beaucoup à notre modèle de ferme, parce que ce sont tous des clients hors-sols, ils connaissent très mal le milieu agricole ».

(Enquêtée 13)

Certains néo-paysans affirment que la prise en compte du tourisme est un des critères déterminants du choix d'installation.

« Ici, c'est proche de la côte, il y a beaucoup de résidences secondaires avec des parisiens assez branchés local » [...] « Moi je dis que dans ma clientèle, il y a un tiers de touristes donc surtout en saison estivale, un tiers de résidences secondaires, et un tiers de gens d'ici qui sont là à l'année, donc si j'étais en pleine campagne je vendrais trois fois moins ».

(Enquêté 12)

L'enquête menée montre que les néo-paysans prennent en compte la présence de touristes dans le choix du lieu d'installation mais aussi dans leurs pratiques. L'étude des ateliers mis en place au sein des exploitations montre qu'une part importante des néo-paysans adoptent des pratiques agritouristiques (campings à la fermes, fermes pédagogiques, concerts, etc.). Pour plusieurs fermes l'agritourisme est devenu l'activité principale, c'est le cas de la ferme de « La Chèvre Rit » à Granville ou encore de la « Ferme des Cinq Saisons » à Flamanville. Afin d'étudier le dynamisme touristique du territoire, cette étude prend en compte **la part des résidences secondaires**. Cet indicateur permet de

définir les territoires les plus fréquentés par les touristes, les territoires avec un potentiel de néo-paysans plus important.

1. 4 : Résultats électoraux et présence néo-paysanne

Des études (Fourquet, Maternach, 2021) se sont intéressées aux liens entre la présence de néo-ruraux dans le Sud de la France et d'actes contestataires à travers plusieurs exemples tel que la défiance vaccinale, la présence d'agriculture biologique ou encore par le vote pour l'extrême gauche. Cette étude affirme que « les modes de vies et les valeurs des néo-ruraux ont largement infusé localement et leurs activités sont assez caractéristiques de l'économie de ces territoires » (Fourquet, Maternach, 2021). Bien qu'au vu des résultats électoraux de la Manche, la présence de néo-paysans influence très peu le résultat total. A l'échelle communale une influence des néo-paysans dans les résultats électoraux peut-être supposée. De plus, une population engagée politiquement à gauche renforce l'aspect accueillant du territoire pour les néo-paysans avec des individus réceptifs à leur engagement. C'est pourquoi dans cette étude, le lien entre une surreprésentation des votes pour l'extrême gauche et les Verts et la présence de néo-paysans est exploré. Cette étude s'intéresse donc aux votes pour les partis politiques suivants : La France Insoumise (LFI), le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) et Europe écologie les Verts (EEV). Ces différents partis ont été sélectionnés pour leur programme ambitieux en termes d'écologie et de défense de l'agriculture paysanne. Bien que tous les néo-paysans enquêtés ne disent pas s'être installés pour des raisons militantes, tous expriment un engagement écologiste fort. Pour 89 % des néo-paysans enquêtés par questionnaire, s'installer en tant que paysan représente un acte militant. Les entretiens ont permis d'étudier plus en profondeur l'engagement militant des néo-paysans.

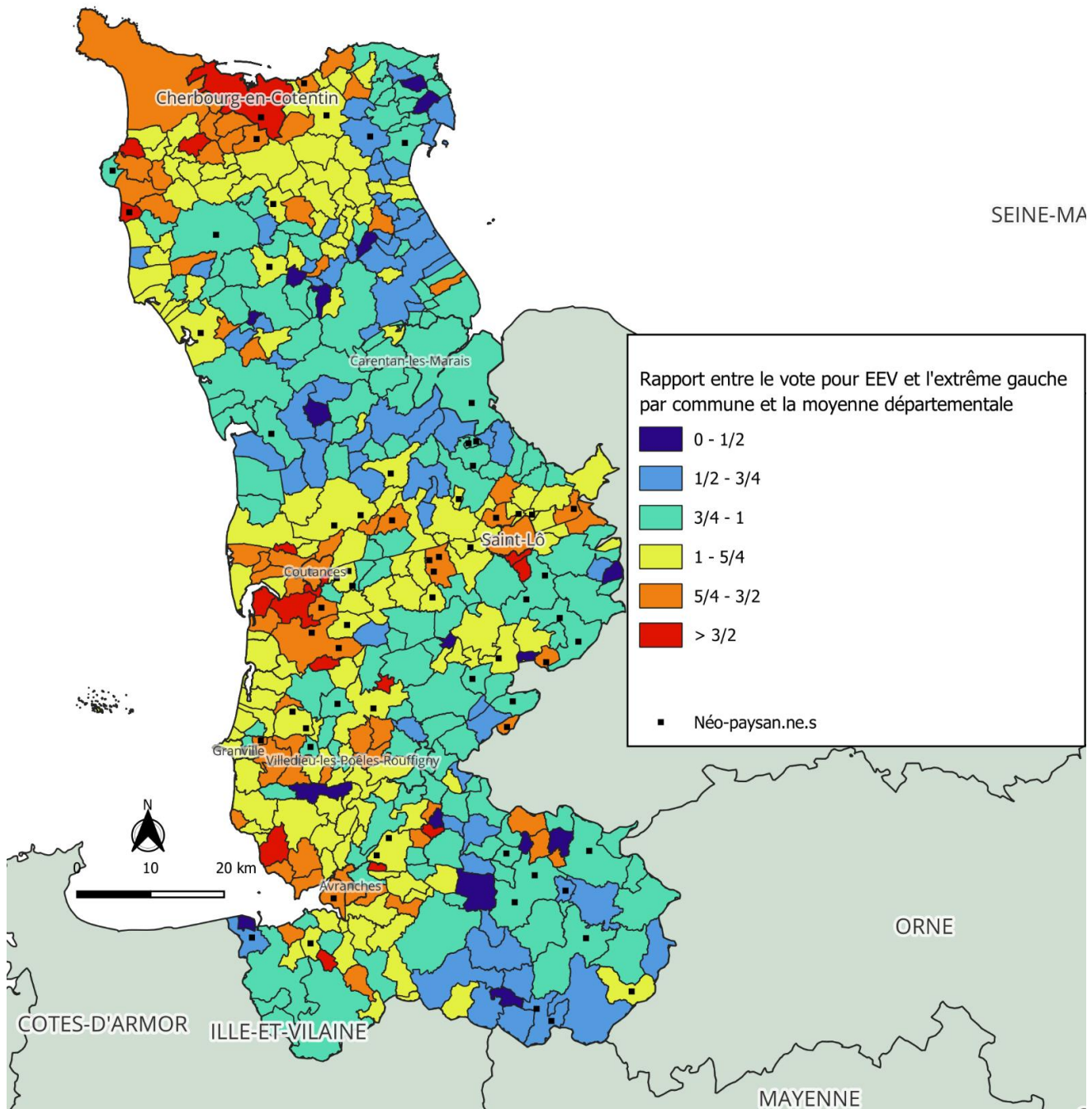
« Je me suis installé à 75 % par passion du métier, j'adore être dehors, semer, regarder pousser, et à quand même 25 %, parce que, oui, je me sens un peu militant malgré moi parce que ça me paraît important qu'il y ait des fermes bios, des petites fermes bios, qu'il y ait du maraîchage pour nourrir le territoire »

(Enquête 8)

La *figure 25* montre que les néo-paysans recensés sont pour la plupart installés au sein ou proches des communes avec un vote pour l'extrême gauche et EEV supérieur à la moyenne nationale. Les installations néo-paysannes dans la Manche étant un phénomène récent et étant encore peu nombreuses, l'influence de ces installations sur les résultats électoraux est à relativiser. Contrairement

aux régions historiques de migrations néo-rurales tel que l'Occitanie (Cretin et al, 2023), les points chauds de présence néo-paysanne dans la Manche, ne peuvent encore être observés par les résultats électoraux. L'infusion des pratiques et des valeurs des néo-paysans sur la population locale est un phénomène qui prend du temps, mais qui est au cœur de nombre de projets néo-paysans. A travers la vente de leurs produits, à travers la rencontre de consommateurs les néo-paysans entendent sensibiliser à la pratique d'une agriculture vertueuse pour l'environnement, à l'agriculture biologique, à l'écologie politique.

Figure 25 : Distribution des néo-paysan.ne.s enquêté.e.s par rapport aux résultats électoraux de 2022



Sources : Ministère de l'intérieur 2022 ; Questionnaire, revue de presse et entretiens 2024 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

Beaucoup des néo-paysans enquêtés abordent l'importance pour eux de partager et diffuser les valeurs relatives à l'agriculture paysanne.

« Il faut inciter les gens à consommer bio et local »

(Enquêté 4)

« Un de mes objectifs principaux, c'est d'aller chercher les gens qui ne consomment pas bio »

(Enquêté 11)

Si la présence de néo-paysans dans la Manche n'influence pas les résultats électoraux, leur présence n'en reste pas moins corrélée. Les populations consommant BIO et local sont généralement des populations avec un engagement politique important.

8 – 2 : Des variables agricoles propices à la présence néo-paysanne

Ces différents indicateurs sociaux territoriaux permettent d'établir une géographie des territoires avec une population potentiellement plus propice à participer et à encourager les dynamiques mises en place par les néo-paysans. Si certaines variables sociogéographiques semblent agir sur la présence de néo-paysans, et ainsi participer à ce que la Manche présente des contextes socio-territoriaux avec des potentiels d'installations néo-paysannes contrastés, les contextes agricoles, l'organisation de l'agriculture sur le territoire agissent également sur la présence de néo-paysans, sur leur possibilité à s'installer dans le territoire. L'étude qualitative a fait émerger plusieurs variables relatives à l'agriculture, prises en compte dans le choix du territoire d'installation des néo-paysans : le prix du , sa disponibilité et son accessibilité, la présence de dynamiques autour de l'agriculture biologique ainsi que la présence de haies bocagères et de prairies permanentes.

2.1 : Accès au foncier : frein aux installations néo-paysannes

L'accès au foncier est l'un des freins principaux à l'installation de nouveaux agriculteurs non issus du territoire, « les agriculteurs non intégrés aux réseaux des organisations professionnelles agricoles dominantes seraient ainsi en situation d'exclusion foncières » (Baysse-Lainé, Perrin, 2018). Ainsi le territoire d'installation des néo-paysans est parfois simplement le résultat d'une opportunité, l'une des questions de l'enquête par questionnaire a porté sur le choix du territoire, plusieurs réponses vont dans ce sens : « *Installation là où j'ai trouvé des terres* » ; « *Chance et hasard* » ou encore « *Là où il y avait du terrain disponible* ». La disponibilité du foncier et l'accès à l'information concernant celle-ci est l'une des problématiques auxquels sont confrontés les néo-paysans. Le capital économique de ces nouveaux installés étant limité, le prix du foncier est une variable importante à prendre en compte

afin d'étudier les territoires présentant des dynamiques territoriales favorisant les installations néo-paysannes. A travers les entretiens, plusieurs des enquêtés abordent l'importance du prix du foncier dans le choix du lieu d'installation.

« Il a cherché une ferme pendant un an, toutes régions géographiques françaises confondues, ses choix se sont orientés en fonction du prix du foncier et du fait de pouvoir vivre sur place ».

(Enquêtée 3)

Dans ce même entretien, la personne enquêtée aborde également la concentration foncière au sein de grandes exploitations voisines.

« On se rend compte que dans le coin un agriculteur c'est un peu comme un notable. Ils (les agriculteurs) n'ont pas vraiment le pouvoir, mais beaucoup de foncier. Et ici le foncier c'est très important »

(Enquêtée 3)

L'accès au foncier dans cette étude sera étudié à partir de la valeur vénale des terres et des prés, fournie par la SAFER. Celle-ci est seulement disponible à l'échelle de la petite région agricole.

2.2 : Occupation agricole des sols

La défense et la diffusion de l'agriculture biologique est le terrain principal sur lequel agissent les néo-paysans. Dans l'enquête présentée, 100 % de l'échantillon pratique l'agriculture biologique. Un territoire présentant une SAU en agriculture biologique importante, est un territoire dans lequel les dynamiques d'installations néo-paysannes sont potentiellement plus importantes que dans les territoires largement dominés par l'agriculture conventionnelle. L'étude de l'occupation en agriculture biologique des sols permet d'identifier des territoires en transition, **la part de SAU BIO**, est donc un indicateur important quant à la présence de néo-paysans.

L'occupation agricole des sols permet d'étudier dans sa complexité l'organisation agricole du territoire. De déterminer des ensembles territoriaux dans lesquels le potentiel de néo-paysans est plus important.

8 – 3 : Géographie « potentielle » des installations néo-paysannes

Cette liste (non exhaustive) d'indicateurs sociaux territoriaux et agricoles, permet d'étudier un système, des territoires dans lesquels se mettent en place des alternatives agricoles, dans lesquels s'installent les néo-paysans. La combinaison de ces différents paramètres permet d'identifier des territoires dans lesquels les potentiels d'installations néo-paysannes sont contrastés, d'identifier les territoires accueillants et attractifs pour les néo-paysans. A partir de la combinaison de ces différentes variables qui favorisent la présence de néo-paysans, cette étude permet l'identification de territoires favorables à ces installations, la création d'une géographie « potentielle » des installations néo-paysannes.

3.1 : Méthodologie et application

Quelles variables retenir ?

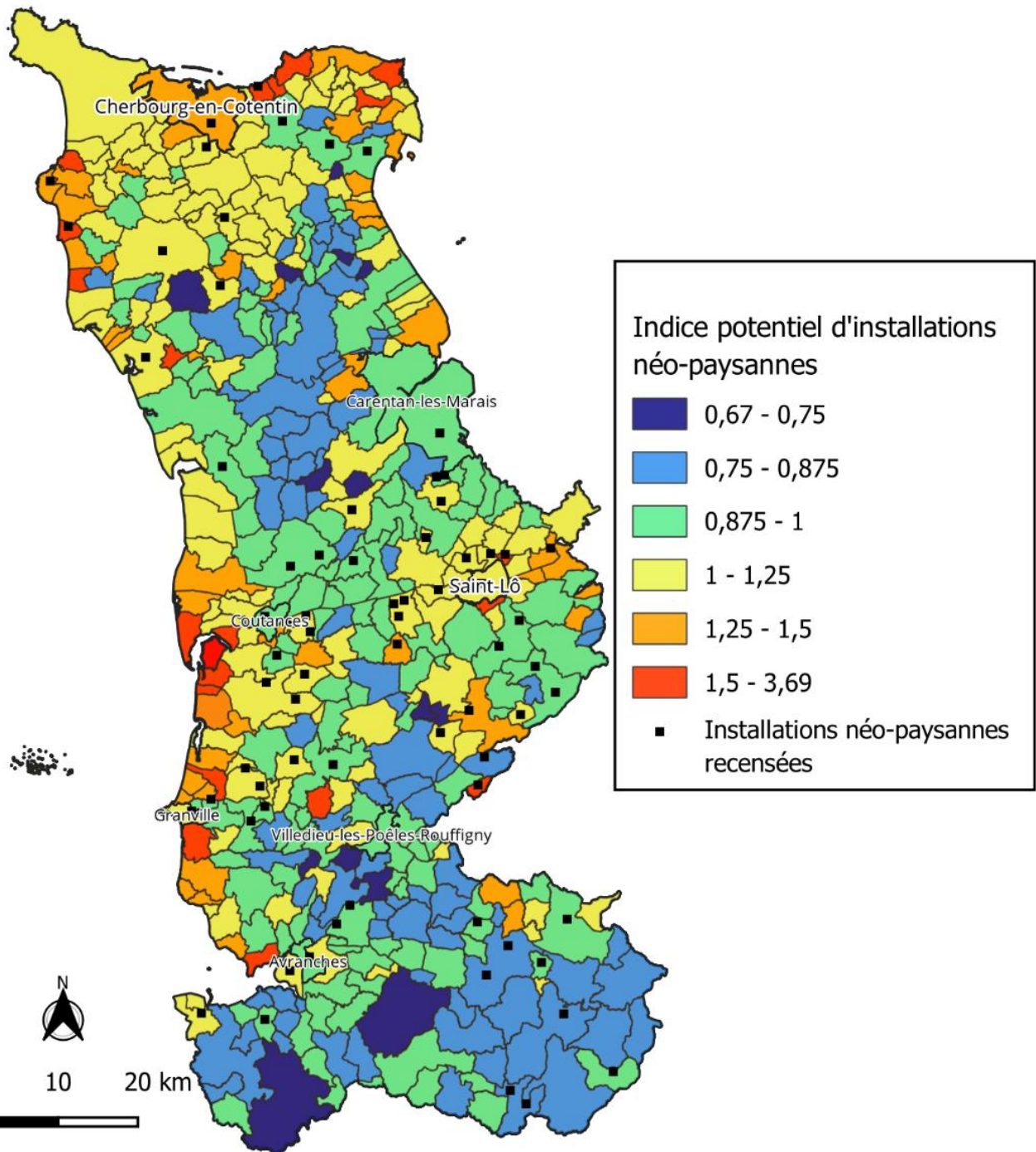
Afin de construire une géographie potentielle des installations néo-paysannes dans la Manche, sept variables parmi celles démontrées comme participantes aux dynamiques d'installations néo-paysannes seront retenues : **Le zonage en aire d'attraction des ville (AAV), la représentation des retraités et CSP+, le revenu médian, la présence de résidences secondaires**, ces premières variables sont données par l'INSEE, **les résultats électoraux des dernières élections présidentielles**, fournies par le Ministère de l'Intérieur ainsi que **la valeur vénale des terres agricole** données par la SAFER, et **la part de SAU en agriculture biologique** issue du registre parcellaire graphique. Afin de travailler sur la plus fine échelle possible, ces variables seront étudiées à l'échelle communale, hormis la valeur vénale des terres agricoles dont les données à l'échelle communale ne sont pas fournies. Celles-ci sont donc étudiées à l'échelle de la petite région agricole (Annexe 1).

Comment combiner ces variables ?

Chacune de ces variables a été analysée à l'échelle communale à partir de leur surreprésentation ou de sous-représentation par rapport à l'échelle départementale. Ainsi, une variable supérieure à la moyenne aura une note supérieure à 1, à l'inverse si celle-ci est inférieure à la moyenne sa note sera entre 0 et 1. Les notes obtenues sont ensuite cumulées, puis un nouvel écart à la moyenne est calculé à partir de la somme des notes obtenues. Ainsi, cet indice met en évidence les communes dont les variables « attractive » et « accueillante » pour les néo-paysans sont surreprésentées et à l'inverse les communes dans lesquelles ces variables sont sous-représentées.

3.2 : Géographie « potentielle » des installations néo-paysannes : La Manche

Figure 26 : Géographie « potentielle » des installations néo-paysannes dans la Manche



Source : Insee, 2023 ; SAFER Normandie, 2023 ; Ministère de l'intérieur, 2022 ; Enquête, 2024 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

La *figure 27* présente une géographie de la Manche à l'échelle communale avec une combinaison des différentes variables identifiées comme jouant sur l'attraction et l'accueil des néo-paysans. Ainsi cette carte permet d'identifier les communes qui apparaissent comme attractives et accueillantes pour les néo-paysans, et inversement, cette carte permet aussi d'identifier les communes qui compte tenu de la combinaison des différentes variables apparaissent comme peu propices à ces installations.

La façade maritime de la Manche se démarque, avec d'après cet indice, un potentiel d'installations néo-paysannes fort par rapport au reste du territoire. Ce fort potentiel est dû aux qualités paysagères de ce territoire qui jouent sur la concentration de touristes, de populations aisées et retraitées et donc sur la force de l'indice. D'après cet indice ce fort potentiel d'installations néo-paysannes est également observable en périphérie des deux principales unités urbaines du département. À l'inverse, les terres concernées par la présence importante de communes rurales isolées apparaissent comme peu propices aux installations néo-paysannes. Ainsi trois principaux territoires propices à ces installations peuvent être identifiés : la façade maritime entre Avranches et Coutances, Le Nord du Cotentin, et l'agglomération de Saint-Lô. Le reste du territoire semble peu accueillant et peu attractif pour les néo-paysans.

La répartition des néo-paysans recensés montre que, si les néo-paysans se trouvent pour la plupart dans les territoires identifiés avec un potentiel d'installations néo-paysannes important (supérieur à 1), leur répartition ne correspond pas à la force de l'indice. Peu d'installations ont été recensées au sein des communes avec les potentiels d'installations néo-paysannes les plus importants. À l'inverse, de nombreuses installations ont été recensées dans les communes avec un potentiel d'installation légèrement inférieur à 1. L'indice établi permet ainsi d'identifier au niveau théorique, les territoires propices à l'installation de néo-paysans. Cependant, d'après le recensement des néo-paysans dans le territoire la réalité est plus complexe.

Afin de comprendre plus en profondeur les territoires dans lesquels s'installent les néo-paysans, les ensembles territoriaux dans lesquels s'installent les néo-paysans sont étudiés.

3.3 : Ensembles territoriaux et installations néo-paysannes

Afin de comprendre la composition des territoires dans lesquels s'installent les néo-paysans, une étude de la combinaison des variables utilisées précédemment dans ces territoires est ici réalisée. L'objectif est d'identifier des ensembles territoriaux en fonction de leur composition sociale et agricole. Pour cela une CAH (classification ascendante hiérarchique) est réalisée, celle-ci permet de classer les communes en groupes homogènes en fonction de la combinaison des variables présentées, à partir de la sous-représentation ou de la sur-représentation de ces variables au sein des différents ensembles. Ainsi, elle permet d'identifier les combinaisons de variables qui favorisent les installations néo-paysannes.

De par cette méthode, six ensembles géographiques sont identifiés :

- Type A : Celui-ci est composé de communes littorales, ces communes sont très touristiques, les parts de résidences secondaires et de CSP cadres et retraités ainsi que le revenu médian y sont largement supérieur à la moyenne départementale.
- Type B : Cet ensemble est composé de communes rurales dispersées avec des dynamiques importantes autour de l'agriculture biologique.
- Type C : Ensemble composé de communes urbaines et péri-urbaines, d'une population aisée avec un vote à gauche important. Communes principalement situées dans l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin et en périphérie de Saint-Lô.
- Type D : Ensemble composé de communes plutôt modestes sous légère attraction urbaine. Cet ensemble se situe en grande partie dans le centre Manche, entre Coutances et Saint-Lô.
- Type E : Communes du Sud-Ouest de la Manche, ces communes sous faible attraction urbaine sont relativement aisées et avec un vote à gauche important. Ces communes à proximité du bassin de production breton font face à une intensification de l'agriculture.
- Type D : Ensemble composé de communes rurales isolées, ces communes sont modestes et marquées par un vote conservateur important. Ces communes sont composées d'une part importante de retraités.

Figure 27 : Graphiques présentant la représentation des variables ayant un rôle sur les installations néo-paysannes au sein des ensembles socio-géographique

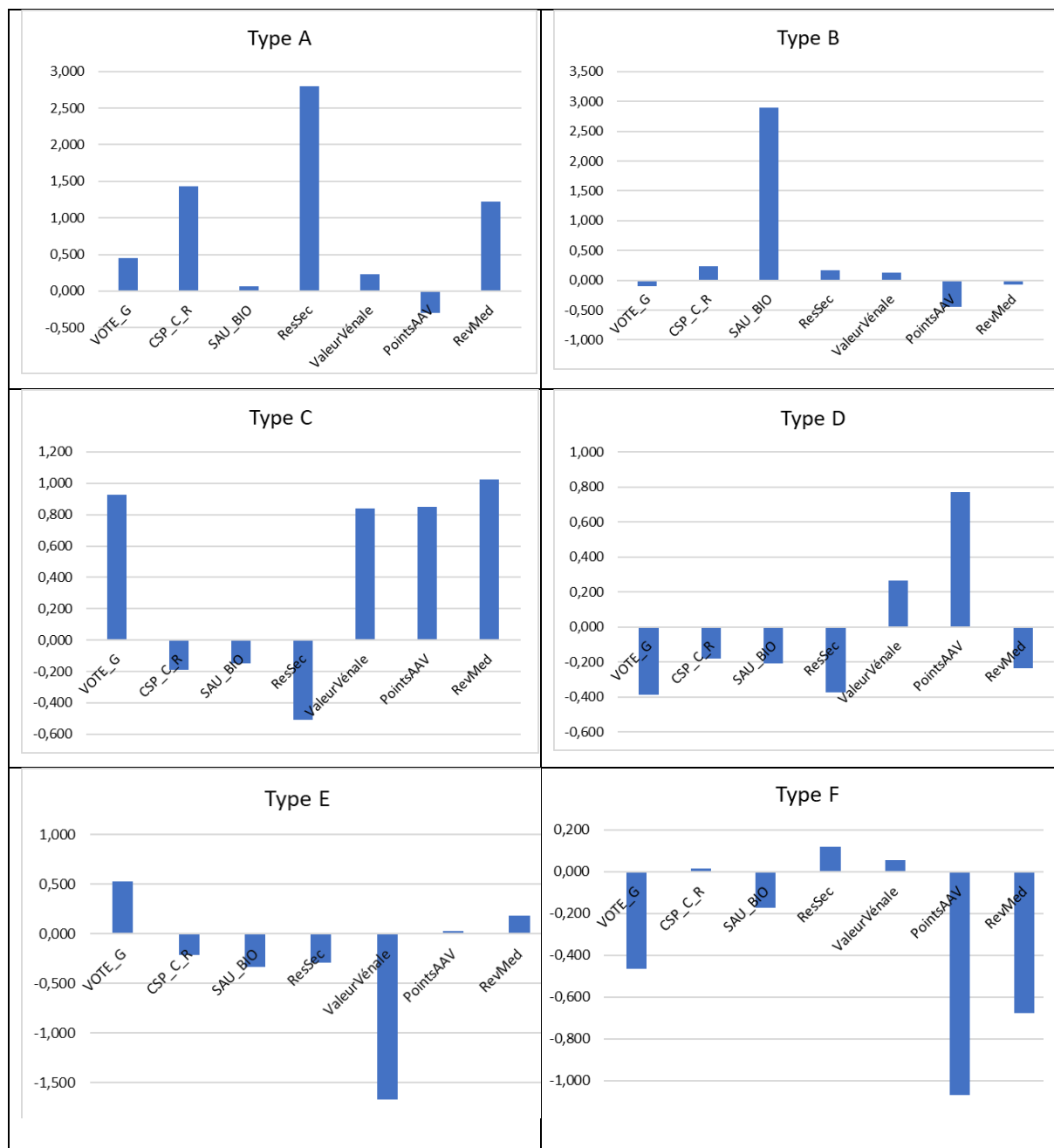
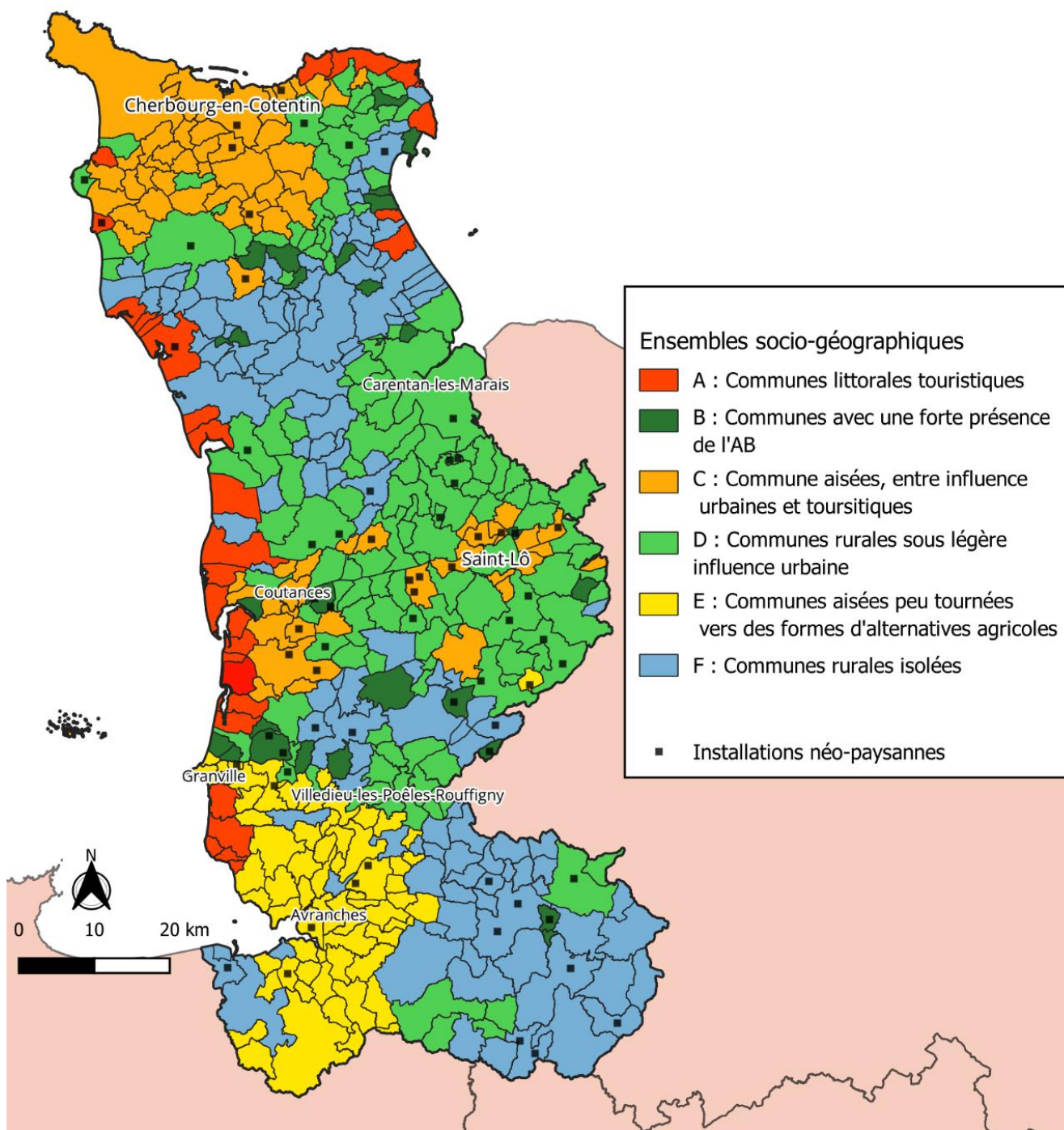


Figure 28 : Distribution des néo-paysans par rapport aux ensembles socio-géographiques



Source : Insee, 2023 ; SAFER Normandie, 2023 ; Ministère de l'intérieur, 2022 ; Enquête, 2024 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

La *figure 28* qui montre la dispersion des néo-paysans recensés par rapport aux ensembles géographiques, établis à partir des variables identifiées comme agissant sur les installations néo-paysannes. Sur cette figure on observe que peu d'installations néo-paysannes se situent dans les communes de type A qui représentent les communes littorales touristiques apparaissant comme très favorables aux installations néo-paysannes (*Figure 27*). Le fait que peu de néo-paysans s'installent dans ces communes alors que celles-ci présentent des caractéristiques socio-géographiques favorables aux installations néo-paysannes, peut s'expliquer par une rareté du foncier disponible et des prix immobiliers élevés qui freinent ces installations. Le littoral apparaît à première vue propice aux installations néo-paysannes, mais le caractère attractif du littoral crée de nombreux freins qui bloquent les installations néo-paysannes. Les communes de type F présentent à l'inverse des variables défavorables à ces installations, ces communes rurales présentent des territoires à première vue peu accueillants pour les néo-paysans : vote conservateur, peu d'agriculture biologique. Ce caractère peu accueillant se vérifie avec peu d'installations dans ces communes. Un cluster de néo-paysans est cependant identifiable au sein de ces communes dans le Sud-Est du département, ce territoire correspond à la région naturelle du Mortainais région connue pour ses paysages bucoliques.

La majorité des néo-paysans se trouvent dans les ensembles géographiques de type C et D. Ces ensembles géographiques sont constitués de communes sous influences urbaines. Les communes de types C ont une population aisée, une population urbaine et péri-urbaine, un vote important pour les partis de gauches. Le type D présente à l'inverse des communes modestes sous plus faible influence de la ville, des communes à première vues peu accueillantes et attractives pour les néo-paysans. Cette distribution des néo-paysans à proximité des centres urbains montre une dominante de l'attraction des villes par rapport à l'attraction touristique pour les néo-paysans.

Cette décomposition du territoire en plusieurs ensembles socio-géographiques met en avant des communes dans lesquelles l'agriculture biologique est très représentée (Type B). Ces communes semblent accueillantes aux formes d'alternatives agricoles. Cela se vérifie avec la présence de plusieurs néo-paysans au sein de ces communes. La présence importante d'agriculture biologique au sein de ces communes peut être due à des dynamiques importantes autour de l'agriculture paysanne dans ce territoire.

La répartition des néo-paysans recensés au sein de ces ensembles géographiques, montre que la capacité d'un territoire à accueillir des modèles alternatifs dépend de la présence de facteurs socio-géographiques, mais aussi de leur accès pour les néo-paysans. Ainsi les littoraux et les espaces péri-urbains qui présentent des caractéristiques accueillantes et attractives pour les néo-paysans leur sont

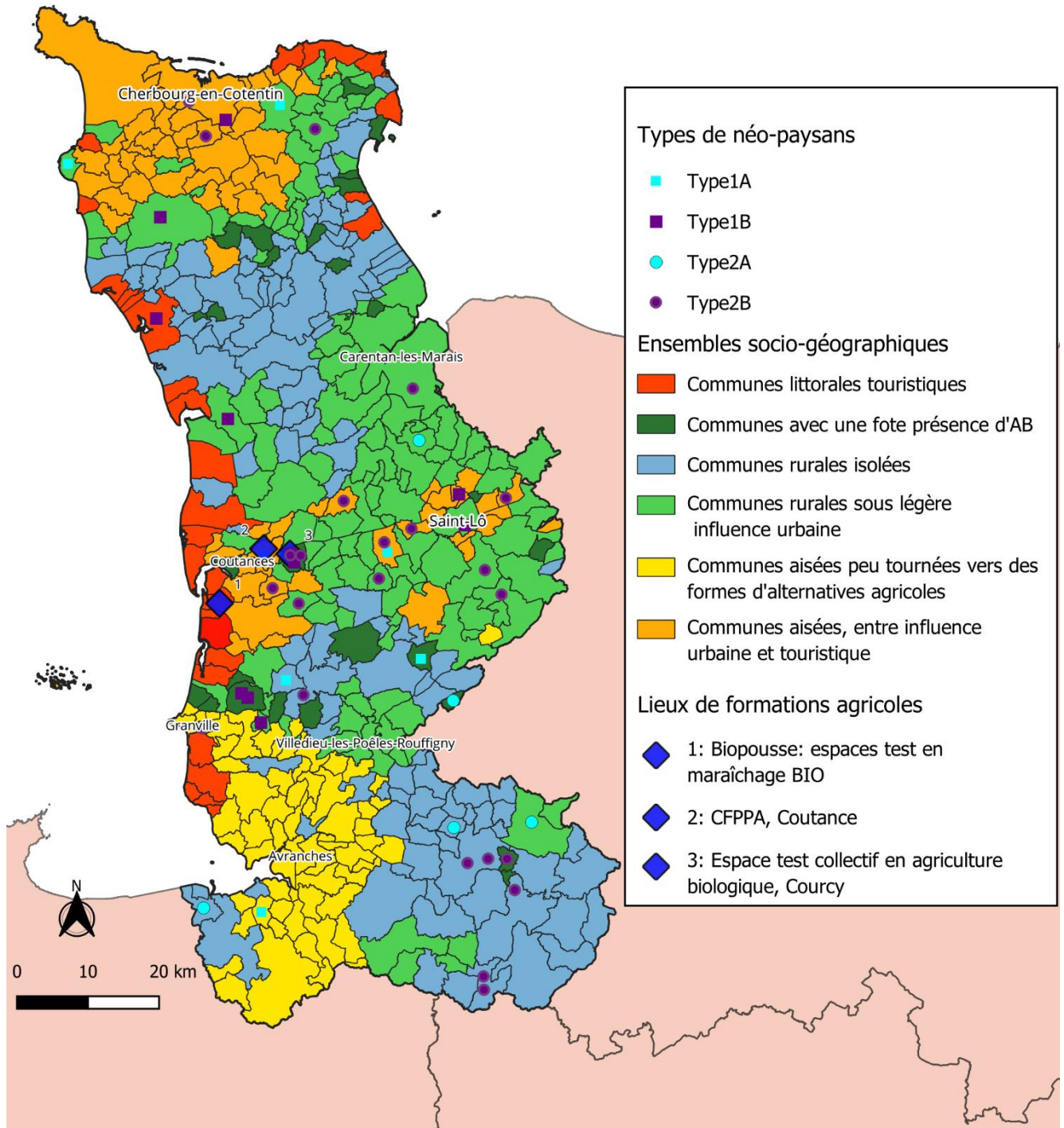
difficilement accessibles. Ainsi les néo-paysans s'installent pour beaucoup en marge de ces espaces (type D).

CHAPITRE 8 : Conclusion

La combinaison de recherches empiriques et de l'enquête effectuée a permis d'identifier des facteurs socio-géographiques qui participent à la fabrique de territoires accueillants et de territoires attractifs pour les néo-paysans. Ces facteurs socio-territoriaux favorables aux installations néo-paysannes reposent sur la présence de tourisme, sur la présence de populations réceptives aux initiatives des néo-paysans. Les néo-paysans s'installent plus facilement dans les territoires dans lesquels il existe déjà des modèles agricoles alternatifs. La répartition des néo-paysans enquêtés montre que le littoral bien que proposant des caractéristiques socio-géographiques attractives et accueillantes pour les néo-paysans est peu accessible pour ces formes d'installations. La plupart des néo-paysans se situent dans les territoires en marge des espaces péri-urbain et touristiques, territoires qui bénéficient encore du dynamisme de ces espaces mais dans lesquels le foncier et l'immobilier sont accessibles.

PARTIE III. Conclusion

Figure 29 : Dispersion des différents profils de néo-paysans par rapport aux différents ensembles socio-géographiques



Source : Insee, 2023 ; SAFER Normandie, 2023 ; Ministère de l'intérieur, 2022 ; Enquête, 2024 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

Le premier chapitre de cette partie a permis de construire une typologie des néo-paysans enquêtés à partir de leurs trajectoires de vie. Le second chapitre de cette partie a permis d'identifier les variables qui agissent sur la fabrique de territoires accueillants et attractifs pour les néo-paysans, et a permis de mettre en relation la dispersion des néo-paysans par rapport à la composition socio-géographique des territoires dans lesquels ils s'installent. La *figure 29* représente la dispersion des différents profils de néo-paysans par rapport aux ensembles socio-géographiques identifiés, la relation entre les trajectoires et les territoires des néo-paysans.

Cette carte représentant un effectif réduit de néo-paysans, celle-ci ne permet pas de généraliser les territoires dans lesquels s'installent les différents profils de néo-paysans. À première vue les installations des néo-paysans issus de milieu social éloigné du milieu agricole semblent répondre davantage à des logiques territoriales et répondre à des effets de lieux néo-paysans, avec des clusters de néo-paysans de ces types pouvant être identifiés. Les paysans issus de milieux identifiés comme proches du milieu agricole s'installent dans des communes rurales de faible densité éloignées des principaux centres urbains.

Un nombre important de néo-paysans est recensé à proximité des principaux lieux de formations, dédiés à la pratique d'une agriculture paysanne. C'est le cas de Biopousse « couveuse d'entreprise maraîchère » un espace test en maraîchage BIO à Lingreville. Cet espace test forme chaque année un nombre important de futurs maraîchers pour la plupart non issus du milieu agricole.

« Il y a une offre maraîchère maintenant qui est super importante dans la Manche. Tous les ans avec les formations de Biopousse, c'est une quinzaine d'installation potentielle, donc il y a une espèce de tournevent. C'est-à-dire que les fermes qui durent, c'est les fermes qui marchent »

(Enquêté 3)

Biopousse représente un centre de formation important. Ce lieu de formation couveuse d'entreprises maraîchères BIO est « couveuse de néo-paysans ».

PARTIE IV : PLACE DES NEO-PAYSANS AU SEIN DES DYNAMIQUES LOCALES, SOCIALES ET AGRICOLES DE LA MANCHE

CHAPITRE 9. Néo-paysans : acteurs du développement local

La Manche comme beaucoup de départements a vu ses espaces ruraux se désertifier, ses petits commerces fermer, ses dynamiques rurales amputées. Les néo-paysans par leur volonté de pratiquer les circuits courts de proximité comme moyen de commercialisation principal de leurs produits, par leur volonté de s'ancrer dans le territoire dans lequel ils s'installent, participent à (re)créer de nouvelles dynamiques rurales. Que ce soit par la vente à la ferme, les marchés de plein vent, ou encore les AMAP et magasins de producteurs, la vente en circuits courts permet la fabrication de lieux de rencontre entre producteurs, entre producteurs et consommateurs et entre consommateurs, des lieux d'échanges et de partages qui participent à la création de nouvelles dynamiques rurales. Les entretiens réalisés ont permis de faire ressortir un point commun à toutes ces installations, à tous ces individus : la volonté d'être acteurs de leur territoire. Les entretiens ont également permis de mettre en lumière des exemples concrets de dynamiques locales insufflées par les installations néo-paysannes.

9 - 1 : Les modes de commercialisations : un moyen d'être acteurs du territoire

1.1 : Modes de commercialisations des néo-paysans

Pratiques commerciales des néo-paysans : un retour au local

Afin de vendre leur production, la majorité des néo-paysans enquêtés passent par plusieurs modes et plusieurs lieux de commercialisation. Pour 47 exploitations, plus de 129 lieux de vente ont été déclarés, soit en moyenne plus de 2,7 lieux de vente par exploitation. Ce nombre de lieux de ventes témoigne de la diversité des modes de commercialisation mis en place par ces nouveaux acteurs du territoire ainsi que leur présence dans une multitude d'emplacements à travers le territoire. Les néo-paysans, à travers ces « nouveaux » lieux de vente, tentent d'ancrer leur modèle agricole dans le territoire, de créer de nouveaux liens avec le territoire, de devenir pleinement acteurs de celui-ci. Ces lieux et ces pratiques commerciales établissent de nouvelles proximités entre producteurs et consommateurs.

La vente directe est le mode de commercialisation le plus utilisé par les néo-paysans. Parmi les modes de vente directe, la vente à la ferme est la pratique commerciale la plus utilisée par les enquêtés : 70 % des exploitations déclarent vendre à la ferme, devant les marchés de producteurs avec 49 % des exploitations. D'autres lieux de commercialisation ne correspondant pas à de la vente directe mais étant toujours inscrits dans une démarche de circuits courts sont aussi largement représentés tel que la vente au sein des Biocoop (coopératives spécialisées dans la distribution commerciale de produits BIO) ou encore dans les épiceries locales.

Figure 30 : Lieux de commercialisation des producteurs enquêtés

Lieux de vente	Nombre d'exploitations	%
Vente à la ferme	32	70 %
Marché de producteurs	22	47 %
Marché de plein vent	11	23,5 %
AMAP	9	19 %
Biocoop	21	44,5 %
Epicerie	21	44,5 %
Restauration commerciale	7	15 %
Restauration collective	5	10,5 %

Si la notion de CCP est définie par une distance de 80 km entre le lieu production et lieu de vente, les néo-paysans pour la plupart, vendent dans un rayon bien plus réduit. Plus des trois quarts des personnes enquêtées vendent leurs produits dans un rayon de moins de 30 km. Défendre une agriculture locale est un point majeur pour les néo-paysans.

« Il faut que ça reste local. Pour moi un produit bio qui fait des kilomètres c'est un non-sens total. [...] Moi, si je pouvais, j'aimerais pouvoir ne vendre que dans mon village »

(Enquêtée 1)

« L'objectif c'est aussi de pouvoir nourrir le village. Faire une sorte de plan alimentaire territorial, tu sais. Revenir à une économie d'échelle à une nourriture locale. »

(Enquêtée 10)

Mais ce nombre important de lieux vente témoigne également de la difficulté que peuvent avoir les néo-paysans à trouver du débouché pour leurs produits.

Des difficultés à trouver du débouché

Trouver du débouché est essentiel pour les néo-paysans car, c'est le débouché qui permet la source de revenus, trouver la clientèle en vente directe peut s'avérer complexe, surtout pour les néo-paysans non issus du territoire. Les entretiens réalisés confirment l'importance du capital d'autochtonie et l'importance de réussir à s'intégrer dans des réseaux. Plusieurs des enquêtés témoignent des difficultés qu'ils ont eu pour trouver des acheteurs.

« Au début on a vraiment galéré à vendre notre production. On faisait cinq marchés par semaine, jusqu'à ce qu'on arrive à avoir une place à Granville et là ça a tout changé. On ne fait plus que ce marché maintenant ».

(Enquêtée 2)

Ou encore :

« C'est pas facile de trouver les débouchés pour la vente. Au début je faisais plein de petits trucs, je faisais beaucoup de livraisons de paniers, j'allais même jusqu' en Bretagne »

(Enquêté 9)

A l'inverse, un des enquêtés issu de la Manche, aborde le fait de ne pas avoir eu de mal à trouver du débouché pour ses produits :

« Ça a été facile de se faire une clientèle. Je pense en grande partie parce que je suis du coin, mes parents ont plein de copains dans le coin, ça a beaucoup marché en bouche à oreilles ».

(Enquêté 8)

Les difficultés que peuvent avoir les néo-paysans à écouler leurs produits, peuvent créer des situations difficiles, les obliger à multiplier les points de ventes. Mais ces difficultés peuvent aussi contraindre à mettre en place de nouvelles pratiques, des modes de commercialisation innovants.

Des pratiques innovantes, parfois bricolées

D'autres pratiques de vente directe alternatives ont été dévoilées par l'enquête. Certaines de ces pratiques s'inspirent des formes les plus modernes de commercialisation, telles que des formes de « drive » à la ferme, avec des paniers de légumes sur commande en libre-service à la ferme, sans la présence du producteur.

D'autres pratiques s'inspirent des méthodes de l'agriculture productiviste tout en gardant une forme de proximité, en restant dans un modèle paysan. C'est le cas de néo-paysans enquêtés intégrés dans le GIE PFBN (Groupement d'Intérêt Économique des Paysans et Fermiers Bios de Normandie). Ce groupement fournit une fois par an des produits issus de l'agriculture paysanne à des parisiens ayant au préalable passé commande. Ce groupement témoigne de l'importance des dynamiques créées par la commercialisation et la valorisation des produits issus de l'agriculture paysanne.

D'autres pratiques plus « bricolées » ont également été mises en lumière telle que la vente dans un club de sport, un dépôt dans un bar ou encore à la sortie de l'école. Les lieux de commercialisation témoignent de ce bricolage, avec la vente de produits observée dans des garages, des granges...

Figure 31: Photographie d'un magasin à la ferme dans un garage



Source : Antoine Huet. 2024

La diversité de ces pratiques exprime les difficultés que peuvent avoir les néo-paysans à distribuer leur production en vente directe, mais également leur capacité à innover, à s'adapter, à créer de nouvelles pratiques.

1.2 : La vente directe : porteuse de dynamiques rurales

Des nouvelles proximités

La vente directe, définie par « une opération de vente sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur final » (Chambre d'agriculture), constitue le mode de commercialisation privilégié par les néo-paysans. La vente directe connaît depuis plusieurs années une recrudescence. « Cette dynamique dépasse le phénomène de mode. Elle révèle que le regard des consommateurs sur leur alimentation est en train de changer, et avec lui la relation qu'ils souhaitent entretenir avec l'agriculture et le monde rural » (Hérault-Fournier, 2013).

La vente directe permet de rendre visibles les producteurs, et d'établir de nouveaux liens avec les consommateurs. Ces nouvelles relations permettent d'établir de la confiance entre producteurs et consommateurs et renforcer le souci de produire une alimentation de qualité et une éthique chez le producteur.

« La relation sociale avec les clients c'est très important. J'essaie de casser la barrière client-vendeur. La proximité avec les gens renforce le souci de qualité »

(Enquêté 4)

La vente directe passe par différents modèles individuels ou collectifs, par différents lieux de vente. Les modèles individuels de vente directe se caractérisent par la vente à la ferme et la livraison des produits. Les modèles de ventes directes collectifs tel que les marchés et magasins de producteurs, les AMAP, les marchés à la ferme, nécessitent la mise en relation de plusieurs producteurs, de plusieurs acteurs : ce qui renforce les dynamiques locales. C'est notamment le cas des marchés à la ferme qui créent des dynamiques rurales.

Les fermes néo-paysannes, des lieux ouverts et accueillants

Parmi la multitude de modes de commercialisation recensés, la vente à la ferme est la plus pratiquée par les néo-paysans. Cette pratique est loin d'être récente. C'est peut-être même le mode de commercialisation le plus ancien. Avec le développement des grandes et moyennes surfaces, et

l'abandon à petit feu de cette pratique par les agriculteurs qui ont vu la modernisation et la vente collective comme une délivrance, cette pratique est devenue bien moins fréquente (Villard, 2008). La vente à la ferme est « certainement le mode de commercialisation le plus court possible puisque, par définition, il s'agit de vendre ses produits fermiers sur le site de production directement du producteur au consommateur » (Villard, 2008). La vente à la ferme invite directement le consommateur au sein du lieu de production. Par conséquent, les fermes des néo-paysans sont généralement des lieux ouverts et accueillants qui cassent la représentation que peuvent avoir les gens d'une exploitation agricole. Ces lieux permettent la création de liens de proximité entre producteurs et consommateurs.

« Le vendredi soir j'apprécie énormément de voir mes clients : ça change totalement avec les marchés classiques où on a des clients mais pas de relations. Là j'ai de vraies relations »

(Enquêté 5)

Figure 32 : Les fermes néo-paysannes des lieux ouverts et accueillants



La Figure 32 qui représente des pancartes ou affiche photographiées au sein ou à proximité des fermes visitées, montre l'aspect ouvert et accueillant de ces fermes. Toutes les fermes visitées ont permis de

découvrir des lieux et des personnes qui ont l'habitude de recevoir du public, des personnes fières de partager leur passion, et de montrer leur exploitation.

Les marchés à la ferme : des lieux de rencontres

Parmi les différentes formes de ventes à la ferme, les marchés à la ferme qui permettent de regrouper le temps d'un marché plusieurs producteurs locaux participent activement aux dynamiques locales.

D'abord, ces marchés permettent de réunir en un même lieu consommateurs et producteurs locaux. Ces rapprochements entre producteurs et consommateurs mais également entre consommateurs et consommateurs et inversement entre producteurs et producteurs, participent à la création de liens, de réseaux de solidarités qui peuvent être le point de départ de nouvelles dynamiques rurales. Ces marchés permettent pour les néo-paysans qui ont majoritairement un faible capital d'autochtonie de se créer un réseau.

« Les marchés à la ferme surtout, ce sont des super lieux de rencontres. Pendant longtemps j'ai continué alors que clairement je ne vendais pas grand-chose. Mais c'était juste pour être avec les copains ».

(Enquête 2)

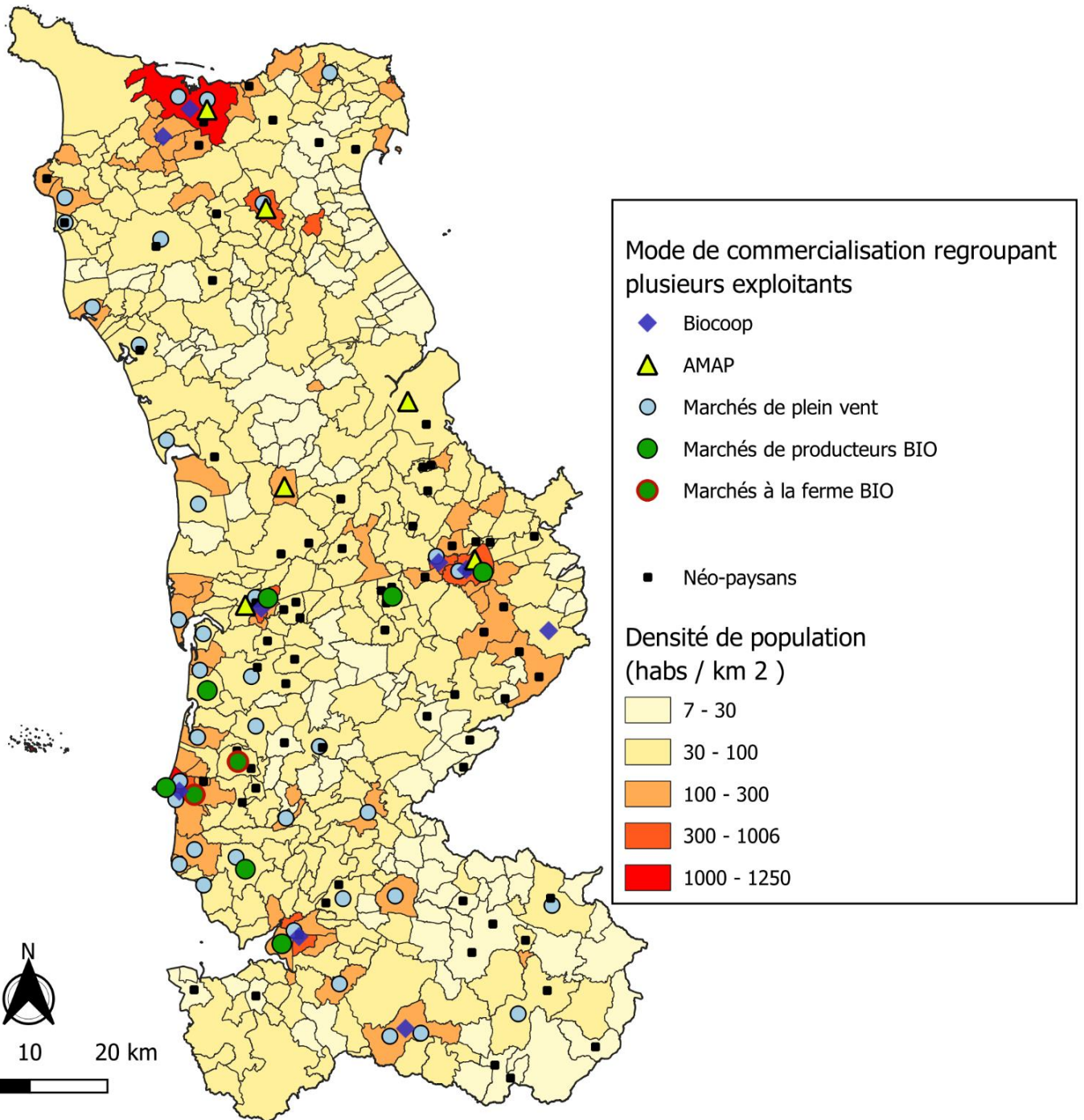
« Il y a plein de clients qui sont devenus des copains. On s'aperçoit que quand on est au marché bio à Granville et même ici, que c'est très familier avec nos clients : on se tutoie, on se fait la bise. Les clients sont dans l'attente de cette proximité, c'est ça aussi qu'ils viennent chercher »

(Enquête 13)

En plus d'être des lieux de rencontres, ces marchés sont aussi des lieux qui font marcher l'économie locale, en rassemblant plusieurs producteurs locaux, mais aussi plus ponctuellement en rassemblant et en exposant des artisans locaux. Ces lieux sont également, à l'occasion, des lieux mélangeant culture et festivités dans des espaces ruraux qui en demandent. Afin de vendre leurs produits sans intermédiaires, les néo-paysans se réapproprient des usages abandonnés par une grande partie des agriculteurs, des usages qui créent de nouveaux liens et de nouvelles dynamiques.

1.3 : Des modes de commercialisations territorialisés

Figure 33 : Localisations des modes de commercialisations regroupant plusieurs producteurs BIO par rapport à la localisation des néo-paysans, et à la densité de population dans la Manche, 2024



Sources : BIO en Normandie, 2022 ; Résultats enquête par questionnaire, 2024 – Traitements et réalisation : Antoine Huet, 2024

La *Figure 33* montre la dispersion des modes de commercialisation pratiqués par les néo-paysans. Cette carte représente seulement les lieux de ventes regroupant plusieurs exploitants. Les localisations des modes de commercialisation représentés sur cette carte, sont issus du « Guide pour manger BIO » réalisé par BIO en Normandie en 2022. Ces lieux indiquent des points de vente où au moins un producteur BIO et local expose ses produits. La carte montre une relation importante entre la localisation de ces modes de commercialisation en présence de produits issus de l'AB et la dispersion des néo-paysans recensés. On observe une forte concentration de ces lieux de ventes au sein et à proximité des territoires de fortes densités ainsi que sur le littoral. Les Biocoop et les AMAP notamment sont localisés au sein des principaux pôles du département. Quant à la distribution des marchés de plein vent, elle semble davantage répondre à des dynamiques touristiques, avec une surreprésentation de ces marchés sur le littoral.

Cette carte montre aussi une présence plus importante des marchés de producteurs BIO et des marchés à la ferme BIO dans les territoires concentrant le plus de néo-paysans. Dans les territoires au sein desquels moins de néo-paysans ont été recensés, comme c'est le cas dans le Cotentin et le Sud-Manche, ces marchés ne sont pas présents. Contrairement aux Biocoop qui répondent à des logiques de marchés, qu'on retrouve dans les zones de fortes densités de population et dans les territoires où la population est réceptive à l'AB. Les marchés BIO et marchés à la ferme BIO, semblent dépendre de la présence importante de néo-paysans. La mise en place de ces lieux de vente correspond à des initiatives venant d'acteurs locaux et des producteurs eux-mêmes.

Certes, l'objectif premier de ces nouveaux lieux de vente est de créer de nouveaux débouchés en vente directe, de créer des espaces permettant une proximité avec la clientèle et une valorisation de la production. Mais ils sont en général bien plus que cela.

« Je vois la ferme comme un lieu des possibles, au-delà de la production agricole. Une ferme ça permet d'avoir un lieu où t'as du bâti, du terrain. Tu peux organiser des choses quoi, des évènements festifs, des concerts, des conférences, des débats, tu peux faire plein de choses ».

(Enquête 11)

Ces lieux permettent aux néo-paysans de s'ancrer pleinement dans leur territoire, de se mettre en réseau. De ces initiatives naissent de nouvelles dynamiques locales, rurales importantes, et font des néo-paysans des acteurs à part entière du territoire.

9 - 2 : L'ancrage local des néo-paysans : entre citoyens engagés et engagements militants

2.1 : Engagement dans la vie locale

Si beaucoup des lieux de commercialisation en AB sont recensés dans les principaux pôles, c'est dans les espaces ruraux, dans leur espace de vie que cherchent à s'ancrer les néo-paysans : faire partie de son territoire constitue l'essence même des projets néo-paysans. Pour ces acteurs du monde rural, la participation à la vie du territoire passe souvent par un engagement citoyen. Cet engagement citoyen peut se traduire par un engagement au sein de la commune que ce soit dans la vie politique ou encore dans la vie associative.

L'enquête effectuée, que ce soit par la presse ou encore par les entretiens, a mis en avant cet engagement citoyen. Stéphanie Maubé, bergère néo-paysanne installée dans la Manche depuis 2011, a fait l'objet d'une médiatisation importante, et même d'article scientifique (Guillemin, Bermond, 2021). Cette médiatisation est due à son profil atypique presque caricatural du néo-paysan ou plutôt de la néo-paysanne : issue d'une famille bourgeoise de Levallois-Perret, fille de cadre et anciennement intermittente du spectacle, mais surtout à son engagement important dans la politique locale. En effet en 2020, Stéphanie Maubé devient mairesse de Lessay, puis en 2021 est élue au conseil régional. Parmi les néo-paysans consultés, d'autres témoignent d'un engagement au sein de la vie politique et associative de la commune.

« J'ai fait partie du conseil municipal de la commune. C'était pour moi une manière d'avoir un ancrage. J'étais aussi présidente de l'APE, ça a créé du lien et ça légitimise l'appartenance au territoire. Je voulais être active, être partie prenante, ne pas seulement être la femme de, ne surtout pas subir ».

(Enquêtée 3)

Cette citation témoigne du besoin d'être partie prenante de son territoire pour les néo-paysans afin de combler leur faible capital d'autochtonie, et de légitimer leur appartenance au territoire. Le faible capital d'autochtonie renforce le besoin des néo-paysans d'être acteurs de leur territoire.

Cet engagement sur le territoire peut aussi se définir par la participation à des lieux et d'associations culturelles, voire à leur création.

« J'ai monté une assos culturelle pour monter des évènements, des petits festivals »

(Enquêté 12)

« Je suis engagé dans pas mal d'assos et j'ai monté mon atelier d'écriture, et je me vois toujours pas à plein temps sur la ferme, parce que je trouve que c'est un peu un vase clos »

(Enquêtée 13)

Ces citations montrent le besoin des néo-paysans de faire partie de leur territoire au-delà de l'activité agricole, cela en développant des événements culturels dans des territoires qui en sont peu pourvus. Cela témoigne également d'un besoin d'en-dehors, un besoin de casser l'image de l'exploitant agricole qui ne sort pas de son exploitation, un besoin de rester connecter avec des personnes extérieures au milieu agricole.

A travers leur recherche d'ancrage territorial, de légitimité à faire partie du territoire, et leur besoin de rester connecter à l'en-dehors, les néo-paysans entretiennent un engagement citoyen important, et sont ainsi, quand le temps le leur permet, pleinement acteurs du territoire.

2.2 : Faire en commun

Si la grande majorité des projets néo-paysans sont des projets à l'échelle individuelle, l'envie de faire ensemble, de faire en commun est très présente. L'envie de faire ensemble passe par la mise en place de points de ventes communs présentés précédemment, mais également par la constitution de réseaux d'entraides paysans le plus souvent informels. Ces réseaux d'entraides entre producteurs ont été observés chez beaucoup de néo-paysans, surtout les maraîchers. Cela peut passer par des simples échanges de conseils, du prêt de matériels, des commandes groupées, de la mutualisation de matériels. Ces réseaux d'entraides permettent de pallier certaines difficultés du monde agricole. Ils permettent aux nouveaux arrivants de s'installer plus sereinement. L'entraide entre paysans permet de passer outre certaines institutions. C'est ce qu'évoque un des enquêtés qui, avec d'autres, a organisé un service de remplacement afin de contourner les services de remplacement proposés qu'il ne juge pas adaptés, notamment en raison de leur tarif.

« J'ai pu côtoyer pas mal de maraîchers. On essaie de se donner des coups de mains, de se prêter du matériel, de faire des commandes groupées. On a aussi organisé notre service de remplacements agricoles pour pouvoir partir en vacances l'été ».

(Enquêté 9)

D'autres réseaux d'entraide, eux plus formels, ont vu le jour. Des réseaux tournés autour de l'agriculture biologique tel que Bio en Normandie dont la majorité des néo-paysans enquêtés sont adhérents. Ou encore des réseaux qui portent plus spécifiquement sur des problématiques propres aux néo-paysans. C'est le cas du réseau MSV spécialisé dans le maraîchage dont plusieurs néo-paysans entretenus ont affirmé y être intégrés. Ces réseaux permettent aux néo-paysans de continuer à se former, à échanger sur leurs problématiques.

« Je suis adhérent à bio en Normandie [...] Je fais aussi parti de MSV. Là on fait pas mal de formation tout au long de l'année, avec une quinzaine de maraîchers. [...] C'est beaucoup de gens donc pas issus du milieu agricole, qui se sont reconvertis comme moi. On se retrouve tous un peu avec les mêmes problématiques, le même état d'esprit. Il y a plein de trucs qu'on ne sait pas faire, comme entretenir les haies bocagères. On a besoin de se former sur ça. Donc c'est groupe là, ils sont vachement intéressants, ils permettent d'apprendre des savoirs paysans qu'on a besoin de retrouver. C'est à la fois un moment où on se retrouve pour partager des connaissances, mais aussi un moment convivial ».

(Enquêté 9)

Faire en commun permet de sortir de l'individualisme agraire, de mutualiser des compétences et du matériel agricole, cette volonté de faire en commun est parfois si forte que des individus décident de s'installer en collectif, c'est le cas de deux personnes interviewées.

« Je pense que c'est important d'avoir du réseau, mais le fait d'être plusieurs sur la ferme c'est aussi très important, ça nous permet de nous entraider, et ça fait autant de réseaux pour apporter des gens sur la ferme, et vers nos produits ».

(Enquêtée 13)

« L'agriculture à un ou deux c'est hyper dur, surtout en tant que débutant, la mutualisation de plein de ressources différentes ça peut avoir des avantages, améliorer les conditions de travail [...] « Moi je comprends pas l'individualisme de la société, j'adore les échanges humains. Je me vois pas faire autrement que le collectif »

(Enquête 6)

Figure 34 : Photographie d'une réunion rassemblant plusieurs maraîcher.re.s BIO dans une ferme enquêtée



Source : Ella Asselin, 2023

Faire en commun, avec les autres paysans certes, mais également faire commun avec d'autres acteurs qu'ils soient agricoles, politiques ou civils.

2.3 : Être acteur pour faire bouger les lignes

« Être agriculteur, c'est un moyen assez « ouf » d'être acteur de son territoire »

(Enquête 6)

Pour beaucoup de néo-paysans enquêtés, être paysan est un bon moyen de concilier militantisme, travail et cadre de vie agréable.

Si s'installer en tant que paysan pour les personnes enquêtées représente avant tout la recherche d'un mode de vie plus écologique, plus autonome et sans contraintes patronales⁷, être paysan représente également un moyen d'agir sur le territoire, de faire bouger les lignes. L'engagement des néo-paysans n'est pas identifiable par un engagement syndical, même si tous se disent sympathisant de la Confédération Paysanne, peu y sont actifs. L'engagement des néo-paysans est un engagement à l'échelle très locale, sur le terrain. En se rapprochant du consommateur, en créant de nouveaux liens de proximité, les néo-paysans entendent participer au changement de modes de consommation de leur entourage social, en proposant une nourriture BIO et locale. Si les néo-paysans ne représentent pas un ensemble homogène quant à leur engagement politique, tous dénoncent un système qui détruit la biodiversité et expriment un engagement écologique fort, qu'ils tentent de diffuser.

⁷ D'après les réponses à la question suivante leur de l'enquête par questionnaire : Quelles sont les trois principales raisons qui vous ont poussées à vous installer en tant que paysan.ne ?

Figure 35 : Photographie montrant le soutien des néo-paysans aux mouvements écologistes



Source : Antoine Huet, 2024

Cette photographie (Figure 35) montre le soutien des néo-paysans aux mouvements écologistes avec la présence sur cette photographie d'une affiche appelant à soutenir le mouvement *Alternativa* et *Les Soulèvements de la Terre*, deux organisations luttant contre le dérèglement climatique, et l'agro-industrie et défendant l'agriculture paysanne.

En mettant en évidence des modèles agricoles alternatifs les néo-paysans installés entendent donner l'envie à d'autres de suivre cette voie.

Figure 36 Article paru dans *Ruralités* : Une nouvelle génération réinvente la vie au village

18 |

Ruralités

Mercredi 22 novembre 2023

Reportage



Respectivement brasseur, boulangère et maraîcher, Martin Prieur, Maëva Leprovost et Antoine Desvages organisent le marché du jeudi.

CREDIT PHOTO : STÉPHANE GELFROU OUEST-FRANCE

Une nouvelle génération réinvente la vie de village

En 2018, Quibou (Manche) avait perdu tous ses commerces. Avec l'organisation d'un marché hebdomadaire comme force motrice, des producteurs bio ont redonné un souffle de vie à la commune rurale normande.

Source : *Ruralités*, pp18, 2024

Quibou est une commune rurale caractéristique de la Manche. Située à 11 km au Sud-Ouest de Saint-Lô et à 20 km à l'Est de Coutance, cette bourgade, comme beaucoup dans la Manche, connaît depuis plusieurs dizaines d'années un déclin démographique avec une population qui est passée de 1 100 habitants en 1950 à 846 en 2021. Elle a vu ses commerces fermer petit à petit, jusqu'à la fermeture de

la boulangerie en 2016. Depuis quelques années, Quibou connaît une nouvelle dynamique, en accueillant un marché de producteurs BIO hebdomadaire, une boulangerie artisanale BIO et une épicerie BIO. Quibou est aujourd'hui portée par de nouvelles dynamiques locales initiées par l'installation de néo-paysans. Une des personnes entretenues lors de l'enquête raconte la fabrique de ces dynamiques.

3.1 : Une volonté des acteurs locaux

La première installation en agriculture biologique a été insufflée par l'équipe municipale aux commandes en 2014. La mairie a alors acheté des terres dans l'optique d'installer un maraîcher BIO.

« Initialement, c'est le maraîcher XXX qui a lancé le marché BIO. Lui s'est installé en 2014, il est arrivé ici parce que la mairie avait des terres et voulait installer un maraîcher BIO. Au début il était tout seul sur le marché.

(Enquêtee 1)

Le soutien de la municipalité a permis à la première personne installée de contourner certaines difficultés telle que la recherche de foncier et de développer plusieurs débouchés : un lieu de vente hebdomadaire au sein de la commune, la fourniture des cantines de l'intercommunalité. Ce lien acteurs municipaux – producteurs permet aux producteurs de s'installer plus sereinement, avec des débouchés garantis et à la Mairie d'avoir une offre d'alimentation locale et de qualité pour ses habitants.

3.2 : Mise en réseau de paysans

« Après il y a XXX le fromager qui s'est installé à côté, il y a XXX qu'a fait un stage chez le maraîcher et qui a décidé de s'installer ici en tant que paysan brasseur. Ils ont commencé à créer le collectif Bio quibois » [...] « Je connaissais le fromager qui m'a dit qu'il y avait un collectif qui se montait et qui cherchait un projet pain » [...] « Après ma formation j'étais bien intégré au collectif. Donc j'ai cherché à m'implanter à Quibou. J'ai cherché des terres et un endroit pour implanter ma boulangerie »

(Enquêtee 1)

A partir d'une première installation appuyée par des acteurs locaux, cet entretien montre la capacité des néo-paysans à se mettre en réseau. La mise en réseau de plusieurs paysans, renforce les dynamiques locales, donne envie à d'autres paysans de s'installer dans ce territoire qui, par leurs réseaux, garantissent la solidarité.

3.3 : Un territoire accueillant et attractif

Une commune comme Quibou avec de nombreuses dynamiques autour des l'agriculture biologique, de l'agriculture paysanne, crée un territoire accueillant et attractif pour les néo-paysans cherchant un lieu où s'installer, ou encore pour d'autres personnes cherchant à s'insérer dans ce genre de dynamique.

« Et après il y a XXX et XXX qu'ont repris l'épicerie. Ils ont décidé de s'installer là parce qu'ils ont bien vu la dynamique avec le marché bio et tout ça, et voilà c'est comme ça que ça commence ».

(Enquêtée 1)

Cet aspect accueillant et attractif a été relevé dans un autre entretien, celui d'une personne s'étant installée très récemment dans la Manche.

« J'aimerais bien vendre sur le marché de Quibou, là-bas il y a une bonne dynamique, il y a déjà du fromage de brebis, mais il y a pas de chèvre ».

(Enquêté 11)

3.4 : Un territoire dynamique

« La dynamique à vite pris, maintenant on essaie de la maintenir. Tous les ans on organise trois, quatre évènements, plus l'épicerie qui en rajoute, plus le comité des fêtes »

(Enquêtée 1)

L'exemple de Quibou montre comment l'installation puis la mise en réseau de néo-paysans permet la création de dynamiques rurales importantes, créant un effet de lieux néo-paysans

« La mairie encourage toutes ces initiatives. On a un maire qui défend l'agriculture biologique donc ça aide pas mal. »

(Enquêtée 1)

Figure 37 : Photographie du marché de Quibou, Manche



Source : Page Facebook : Marché BIO Quibou, 2024

CHAPITRE 9 : Conclusion

Les néo-paysans, de par la recherche de valorisation de leurs produits et la recherche de proximités avec leur clientèle, participent à la fabrique de nouveaux lieux, de nouvelles dynamiques territoriales. La distribution de ces lieux sur le territoire répond à des logiques territoriales influencées par la présence des néo-paysans. Ces lieux sont des espaces de rencontres, d'échanges de socialisation qui permettent aux néo-paysans de se construire un capital social, un ancrage dans le territoire. Ces nouvelles dynamiques initiées dans un premier temps pour des raisons économiques, pour ouvrir de nouveaux débouchés participent à l'économie locale en rassemblant en un même lieu plusieurs producteurs, parfois même plusieurs professions (artisans, cuisiniers, artistes). Ces marchés, souvent accompagnés d'évènements culturels, participent pleinement au développement local. Les néo-paysans cherchent généralement à être acteurs de leur territoire par-delà leurs exploitations. Ainsi on les retrouve souvent parmi les acteurs de la vie communale, de la vie associative locale. Pour faire face aux difficultés propres à la condition agricole, les néo-paysans se mettent en réseau, mettent en place des alternatives collectives. Ainsi ces protagonistes cassent l'image de l'agriculteur seul qui ne sort pas de son exploitation. La commune de Quibou est un cas qui illustre bien ces dynamiques paysannes.

CHAPITRE 10. Place des néo-paysans au sein du milieu agricole

10 - 1 : Intégration des néo-paysans au sein du milieu agricole

Si les néo-paysans ont montré une réelle capacité à s'intégrer dans la vie locale, à être partie prenante du territoire dans lequel ils s'installent, leur intégration au milieu agricole semble plus difficile. La difficulté à s'intégrer est due à des modèles qui s'opposent, accentuée par des profils socio-culturels très différents.

1.1 : Des relations qui peinent à se construire

Des organisations agricoles désertées par les néo-paysans

Si le modèle dominant dans la Manche est largement construit autour de l'élevage laitier, ce n'est pas le cas pour les modèles mis en place par les néo-paysans. Les relations entre agriculteurs sont en partie construites par leur présence au sein des différentes organisations professionnelles agricoles. Que ce soit *via* les CUMA (Coopératives d'utilisation de matériels agricoles) très présentes dans les régions d'élevages laitiers (Lucas, Gassel, 2018), par leur présence au sein des institutions agricoles telle que la chambre d'agriculture ou encore des syndicats agricoles. Toutes ces organisations agricoles sont peu fréquentées voire désertées par les néo-paysans. D'abord, le matériel des CUMA est le plus souvent adapté à des exploitations de taille importante, à l'élevage ou aux grandes cultures. Beaucoup de néo-paysans dont les productions reposent sur une autonomie importante, sur des petites surfaces, sur du petit matériel n'intègrent pas de CUMA. Quant aux néo-paysans souhaitant faire partie d'une CUMA, l'intégration y est souvent difficile.

« Pour rentrer dans la CUMA ça a été super difficile. [...] J'ai prêté mon bar et il se sont dit que finalement il était plutôt sympa, et j'ai pu rentrer dans la CUMA »

(Enquêtée 13)

« La CUMA de mon village ils ont jamais voulu que je vienne aux réunions, ils ont refusé plusieurs fois, j'ai pas insisté »

(Enquête 5)

Parmi les néo-paysans enquêtés peu sont présents dans les instances agricoles, bien que beaucoup soient syndiqués à la Confédération Paysanne, peu y sont engagés activement. Une personne salariée à la Confédération Paysanne entretenue rapporte une baisse de la mobilisation syndicale, surtout chez les jeunes. Elle atteste également d'une divergence de point de vue entre les agriculteurs de la

Confédération Paysanne issus de la Manche, de familles agricoles et pratiquant l'élevage bovin, et les nouveaux entrants.

Des paysans non intégrés aux coopérations de proximités

De plus, ces relations entre agriculteurs sont aussi en grande partie construites par des coopérations de proximités. Ces coopérations de proximités entre agriculteurs encore observées aujourd'hui, reposent principalement sur des gros chantiers agricoles tel que l'ensilage (Lucas, Gassel, 2018). La culture de maïs, signe d'une intensification fourragère, d'une intensification de l'élevage laitier, est remise en cause pour ses conséquences sur l'environnement (forte demande en eau, labour des terres). La culture du maïs n'est peu voire pas utilisée par les néo-paysans qui sont donc exclus de ces coopérations de proximités entre agriculteurs. Un des entretiens illustre ce propos, la personne enquêtée a récupéré la ferme de son frère en changeant de modèle après plus de dix ans de travail en dehors de l'exploitation.

« Je dirais qu'il y a de moins en moins de relations, il y en avait quand mon frère travaillait encore sur la ferme, ils s'entraidaient pour l'ensilage, pour les récoltes. Moi j'ai jamais eu besoin de ça ».

(Enquêté 7)

Les entretiens ont mis en avant les difficultés que peuvent avoir les néo-paysans à demander de l'aide aux agriculteurs conventionnels.

« J'ai du mal à aller vers eux, je pourrais leur demander service quand j'ai besoin d'un gros tracteur mais j'ai pas envie, je préfère me démerder ou demander aux bios même s'ils sont plus loin ».

(Enquêté 8)

Les difficultés que peuvent avoir les néo-paysans à entrer en contact, à construire des relations avec les agriculteurs conventionnels, les agriculteurs issus du cru, est principalement le résultat de modèles agricoles qui ont très peu de pratiques communes, qui n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes problématiques, donc peu de raisons, de lieux pour entrer en contact. Ces difficultés reposent aussi sur des individus aux profils sociaux et culturels très différents.

1.2 : Distance socio-culturelle, un frein à l'intégration

Si les néo-paysans, ont pour la plupart le statut d'exploitant agricole, et sont donc analysés par les institutions au sein de la CSP « agriculteur exploitant » de l'INSEE, leurs profils restent très éloignés de la « norme » de cette CSP. Si les néo-paysans et agriculteurs à proprement parler exercent le même métier, ils ont en commun qu'une faible rémunération et des conditions de travail objectivement difficiles. Parmi les trajectoires recensées, avant de s'installer en tant que paysan ou paysanne, une personne était avocate, d'autres étaient cadres au sein d'importantes entreprises parisiennes.

« Je te donne une idée, quand j'étais avocate, je touchais 8500 euros par mois, euh là l'année dernière, sur l'année j'ai dû rentrer 5000 euros, ça fait pas vivre hein ».

(Enquêtée 7)

Cette migration de catégories socioprofessionnelles, qui selon les profils, les trajectoires, peut être vue comme un réel transfuge de classe, peut être source d'incompréhension, de rejet.

Plusieurs entretiens témoignent de la difficulté que peut créer cette distance socio-culturelle entre néo-paysan et agriculteur du cru.

« J'ai beaucoup plus de mal à parler avec des gens qui sont pas militants ou qu'ont pas fait d'études. On a plus de mal à se comprendre, j'ai du mal à comprendre beaucoup de choses, les études ça nous permet d'avoir une culture commune. Parce que j'ai pas l'impression qu'on partage beaucoup de culture commune entre non issu du milieu agricole et agriculteur à proprement parler ».

(Enquêtée 13)

Cette citation aborde le fait que les difficultés d'intégration des néo-paysans au sein du milieu agricole ne sont pas dues à des pratiques agricoles qui s'opposent, mais à des groupes sociaux qui peinent à se mélanger, à se rencontrer et à communiquer.

1.3 : Un entre-soi néo-paysan ?

Si les néo-paysans de par leur insertion au sein des dynamiques rurales liées en partie à la commercialisation en circuit court côtoient un nombre important de personnes, et sont pleinement intégrés au sein de réseaux, ce n'est pas le cas pour le milieu agricole classique. Au sein de la population agricole ces individus restent largement minoritaires et peu intégrés au reste des agriculteurs.

Lors de leur parcours d'installation, les néo-paysans retrouvent beaucoup de personnes avec des profils similaires aux leurs. Une part importante de l'échantillon enquêté (42 %) a effectué comme formation agricole un BPREA (Brevet Professionnelle Responsable d'Entreprise Agricole), une formation qui cible principalement des personnes en reconversion professionnelle. De plus, les premières expériences professionnelles agricoles des néo-paysans, que ce soit *via* des stages ou des expérience salariales, se font souvent chez des néo-paysans installés depuis plusieurs années.

« Les salariés qu'on a eu généralement sont pas issu du milieu agricole donc, il faut les former, ça prend du temps et c'est souvent des gens qui veulent s'installer ensuite ».

(Enquêtée 3)

Les entretiens de néo-paysans à travers la Manche ont mis en exergue, un petit monde néo-paysan, sur les 13 entretiens répartis sur tout le département, 11 des personnes enquêtées connaissent personnellement une ou plusieurs personnes parmi cet échantillon.

Les réseaux mis en place par les néo-paysans pour pallier leurs difficultés, les formations mises en place par les instances agricoles pour s'adapter aux profils reconvertis, créent une forme d'entre-soi néo-paysan. Cet entre-soi néo-paysan est connecté aux quelques paysans engagés contre le modèle productiviste, cet entre-soi est donc composé de paysans militant pour un modèle agricole commun, pour une agriculture paysanne. Cet entre-soi au sein du milieu agricole participe au développement d'un milieu agricole alternatif.

10 - 2 : Milieu agricole alternatif

« Je me sens appartenir au milieu agricole BIO. Mais du coup oui, même si on fait le même métier que les conventionnels, j'ai un pied dans le monde agricole mais pas l'autre. Je fais partie d'un milieu agricole, mais pas de l'autre ».

(Enquêtée 13)

Même si le milieu agricole n'a jamais été un ensemble homogène, aujourd'hui cela semble se renforcer, les discussions concernant l'intégration des néo-paysans au sein du milieu agricole ont fait ressortir un milieu agricole scindé en deux avec d'un côté l'agriculture conventionnelle, l'agriculture productiviste, et de l'autre le milieu agricole BIO, le milieu agricole alternatif.

Parmi les néo-paysans interrogés beaucoup se sentent intégrés au milieu agricole alternatif, mais peu à l'ensemble du milieu agricole. Lors des entretiens la question suivante a été posée : *« Vous sentez-vous appartenir au milieu agricole ? »*.

« Par rapport aux agriculteurs conventionnels des fois j'ai l'impression qu'on ne fait pas le même métier »

(Enquêté 6)

« Euh ça dépend, le milieu agricole bio oui, mais le milieu agricole en général non, surtout quand on voit les derniers événements. La crise qu'on a appelé crise agricole, c'est plutôt la crise de la fnsea. Après je pense que si on est quand même tous dans la même merde, mais c'est surtout qu'on réagit différemment par rapport à ça ».

(Enquêté 9)

Le milieu agricole alternatif, tout comme le milieu agricole conventionnel, comporte son syndicat (La Confédération Paysanne), ses lieux de formations : dans la Manche le CFPPA de Coutance propose des formations orientées vers un modèle agricole alternatif. L'espace-test Biopousse, et l'espace-test de Courcy sont des parfaits exemples de lieux de formations alternatives. Le milieu agricole alternatif commence à voir émerger des organisations professionnelles agricoles qui lui sont propres, c'est le cas

de la CUMA du Bois Landelles, CUMA regroupant trois exploitants pouvant être identifiés comme néo-paysans. Cette CUMA propose du matériel adapté aux petites parcelles agricoles

Le milieu agricole alternatif fait émerger un nouveau groupe social au sein de la profession agricole. Ce groupe social se distingue par des personnes avec un capital culturel important, des personnes qui fréquentent un public avec un capital culturel et économique souvent important. Un des entretiens vulgarise cette situation.

« Et au niveau classe sociale je pense que le fait d'être en bio fait qu'on fréquente plus un milieu aisé, donc moi je sais pas, je dirai que j'ai le cul entre deux chaises parce que d'un côté je fréquente le milieu bobo, j'ai toujours eu accès à la culture, et puis à la fois, je fais un travail dur et peu rémunérateur qui a toujours été associé à des classes plutôt prolétaires. Donc je pense que je me situe entre la petite bourgeoisie intellectuelle et les prolétaires »

(Enquêté 8)

10 - 3 : Des lieux, des pratiques, abandonnées par la modernisation de l'agriculture

3.1 : Des terres difficiles à cultiver

Les lieux d'installations des néo-paysans, se trouvent souvent sur des terres peu disputées, sur des terres difficiles à cultiver. Si les agriculteurs conventionnels cherchent à s'installer sur des terres avec des tailles de parcelles importantes, sur lesquelles les grandes cultures sont possibles, les néo-paysans cherchent à l'inverse à s'installer dans les territoires bocagers, avec de petites parcelles. Dans les territoires dans lesquels la pression foncière est moins forte.

« C'était des prairies permanentes donc c'était pas un problème pour acheter. Mais au début ça rigolait un petit peu dans le coin parce que s'installer en bio à l'époque c'était un peu contre-courant et sur des terres lourdes encore plus ».

(Enquêtée 3)

« Mon voisin m'a proposé ce champ, il en faisait rien c'était de la prairie ».

(Enquêté 8)

« Après c'est pas trop dur de trouver des terres, mais sur des petites surfaces et des terres pas faciles à cultiver ».

(Enquêté 9)

Ainsi, les entretiens réalisés, ont permis d'étudier plus en profondeur les lieux dans lesquels s'installent les néo-paysans. Les fermes néo-paysannes se trouvent bien souvent dans les interstices, dans les espaces dans lesquels l'intensification de l'agriculture est difficile, dans des espaces avec une faible capacité de capitalisation. Dans la Manche, on retrouve ainsi les néo-paysans dans des secteurs dominés par les petites parcelles et les prairies permanentes, dans des espaces vallonnés.

3.2 : Des pratiques paysannes traditionnelles

Les visites au sein des exploitations ont permis de mettre en évidence l'usage de pratiques paysannes traditionnelles. Ces pratiques se caractérisent par de l'élevage porcin plein air, de l'élevage bovin tout herbe, du maraîchage en grande partie à la main, des associations entre culture et élevage.

Figure 39: Photographie d'une parcelle maraîchère travaillée à la main



Source : Antoine Huet

Figure 38 : Photographie d'un élevage porcin en pleine air



Source : Antoine Huet

Ce système de polyculture-élevage observé dans quelques exploitations, était le modèle privilégié au sein des exploitations familiales. Il visait l'autonomie alimentaire. Chez les néo-paysans enquêtés celui-ci représente plus un complément de revenu informel, avec la vente d'œufs pour des maraîchers, la vente d'autres produits issus de la ferme pour compléter leurs vitrines. Chez certains néo-paysans, ce choix de combiner culture et élevage est l'essence même de leur projet qui repose sur une recherche d'autonomie.

« Bah parce que dans notre idée, il y a besoin de l'élevage pour nourrir les cultures et des cultures pour nourrir l'élevage, nous on fonctionne comme ça. C'est pour ça qu'on a créé l'huilerie, dans notre recherche d'autonomie dans l'alimentation des volailles. On voulait vraiment être autonome. Le tourteau permet de nourrir les volailles ».

(Enquêtée 2)

D'autres marqueurs de pratiques paysannes traditionnelles ont été observés au sein des fermes visitées, « notamment à travers le maintien de prés-vergers traditionnels (prairies permanentes complantées de poiriers ou de pommiers), autour de quelques sites d'exploitations agricoles. Ils témoignent de l'importance passée de la production cidricole, notamment dans la formation d'un revenu complémentaire associé à l'autoconsommation des produits de la ferme » (Frémont, 1981).

Figure 40 : Photographie d'un « pré-verger »



Source : Photographie, dans une exploitation d'un néo-paysan – Antoine Huet, 2024

Cette photographie représente un « pré-verger » avec d'une part des pommiers permettant une récolte de pommes annuelle, d'autre part des moutons qui pâturent en dessous des pommiers qui permettent la vente de plusieurs agneaux à l'année. Pour le néo-paysan chez qui cette photographie a été prise, l'élevage ovin et la production et vente de pommes lui permettent un complément de revenus. Cette pratique illustre la réappropriation d'usages de la société paysanne par les néo-paysans.

CHAPITRE 10 : Conclusion

Si les néo-paysans occupent une place importante au sein des dynamiques locales, leur place au sein du milieu agricole est peu signifiante. Le poids économique, le poids humain, le capital foncier des installations néo-paysannes paraît être une goutte d'eau au sein de l'océan que représente l'agriculture dans la Manche. L'intégration des néo-paysans au sein du milieu agricole est difficile et limitée par de nombreuses barrières. Les néo-paysans qui se retrouvent au sein des mêmes problématiques, du même engagement se mettent en réseaux, entre agriculteurs engagés dans des formes d'alternatives. Au sein de la profession agricole ces deux réseaux se côtoient peu et qui ont du mal à communiquer. Enfin, les néo-paysans s'installent dans des lieux peu altérés par les formes de modernités agricoles où l'intensification de l'agriculture est difficile. Les néo-paysans mettent en place des pratiques abandonnées par la modernisation de l'agriculture en se réappropriant les pratiques de la société paysanne aujourd'hui disparue.

PARTIE IV. Conclusion

L'enquête menée, a permis d'étudier la pratique de l'espace, l'ancrage territoriale des néo-paysans. Ces individus qui sont dans une recherche de valorisation maximale de leurs produits participent au développement de circuits courts, de nouvelles dynamiques locales. Les lieux de commercialisation des néo-paysans que ce soit la vente à la ferme, les marchés à la ferme, les marchés de producteurs, etc., participent à la fabrique de nouveaux lieux de rencontre, de socialisation dans les espaces ruraux. Par la commercialisation de leurs produits, par l'ouverture de leurs fermes sur l'en dehors, les néo-paysans sèment des messages, partagent leur engagement écologique et politique. Les néo-paysans pour s'intégrer au territoire participent activement aux dynamiques locales.

Si s'intégrer dans les dynamiques locales ne semble pas être un problème pour les néo-paysans, l'insertion au sein du milieu agricole pour eux est bien plus difficile. Les profils et les modèles des néo-paysans ne conviennent souvent pas aux organisations professionnelles agricoles. Ainsi peu de ces individus intègrent ces organisations. Pour pallier les difficultés qui leur sont propres, les néo-paysans créent leurs propres réseaux, entre agriculteurs pratiquants des modèles alternatifs. Ainsi, dans la Manche, on observe deux milieux agricoles, d'un côté le milieu agricole conventionnel, de l'autre le milieu agricole alternatif dont les néo-paysans se revendiquent. Ce milieu agricole alternatif se distingue du reste de la profession par des profils différents, mais aussi par des pratiques différentes, des pratiques agricoles alternatives, des modèles qui se réapproprient les usages et pratiques de l'ancienne société paysanne.

CONCLUSION GENERALE.

Cette recherche, à travers l'étude des néo-paysans, a porté sur une profession en crise, sur les nombreux enjeux qui traversent le monde agricole, et sur les besoins de renouveau de cette profession. Les néo-paysans représentent ces individus qui, après des années d'études et de travail salarié, bifurquent pour se reconvertir dans l'agriculture. Ils s'installent avec un regard extérieur sur l'agriculture, après avoir constaté pendant plusieurs années les conséquences de l'agriculture sur l'environnement et la société. Les néo-paysans n'ont pas le poids de reprendre une ferme familiale ; ils n'ont pas « le poids de l'histoire sur les épaules » qui, coûte que coûte, enferme certains agriculteurs dans des systèmes qui les détruisent.

Pour les néo-paysans, l'agriculture représente un choix de vie, un mode de vie, une soumission de la vie professionnelle à des choix personnels, contrairement aux agriculteurs pour qui, souvent, l'agriculture est vécue comme un sacrifice personnel au profit de la vie professionnelle. Néanmoins, le métier agricole reste objectivement difficile et peu gratifiant financièrement. Beaucoup de néo-paysans idéalisent la profession avant de s'installer : « ce n'est pas du tout glamour d'être paysan en fait ». Une part importante de néo-paysans, comme c'est malheureusement la norme dans le monde agricole, vit avec un salaire très faible, mais le fait de vivre d'une profession pleinement choisie, dans un cadre de vie agréable, leur permet de mieux accepter cette précarité financière.

Les installations des néo-paysans et le développement des alternatives agricoles qui les accompagnent, correspondent à des dynamiques territorialisées que cette étude a identifiées. La Manche, au vu des différentes variables identifiées comme favorisant les installations néo-paysannes, est un territoire au premier abord peu propice à ces formes d'installations. L'agriculture dans la Manche est structurée autour d'organisations professionnelles agricoles fortes, organisées en partie autour de la filière bovine lait. L'intensification que connaît cette filière depuis plusieurs années augmente la pression foncière, la taille des exploitations, la structure des usages des sols, rendant ce territoire peu attractif et peu accueillant pour les néo-paysans. La Manche est un territoire spécifique avec un littoral important, structuré entre

terre et mer, avec d'un côté un territoire marqué par des dynamiques touristiques importantes et, de l'autre, un territoire resté très rural et peu altéré par les formes de modernité. L'étude à échelle fine réalisée dans cette recherche a permis d'identifier des ensembles territoriaux favorables aux installations néo-paysannes.

L'étude des installations néo-paysannes dans la Manche a permis d'identifier différents profils construits par une diversité de trajectoires de vie. Ces différents profils ont été déterminés à partir des mobilités géographiques et socio-professionnelles des individus. Les trajectoires de vie des néo-paysans participent à la construction de leurs projets. À la recherche d'intégration dans le territoire et de valorisation de leurs produits, les néo-paysans participent au développement de dynamiques locales et à la création de nouveaux lieux de cohésion et de partage au sein des espaces ruraux. La place des néo-paysans au sein du monde agricole dans la Manche, que ce soit en termes de surface ou d'économie, est infime. Afin de réussir à s'intégrer, à prendre place dans cette profession, les néo-paysans se mettent en réseau et fonctionnent en commun. Ces nouveaux réseaux créent de nouvelles dynamiques et de nouvelles solidarités entre ces nouveaux entrants dans la profession agricole.

La Manche est un territoire où le bocage reste très présent et les surfaces des parcelles agricoles sont moins importantes que dans beaucoup d'autres territoires. Les installations néo-paysannes sont un phénomène récent dans ce territoire, et elles contribuent à renforcer l'aspect accueillant de ce territoire pour les prochains installés. Si certains territoires sont peu enclins à accueillir des modèles agricoles alternatifs, les espaces ruraux dynamiques du centre de la Manche sont à la fois accueillants et attractifs pour les néo-paysans. L'installation de néo-paysans au sein de ces espaces participe au renforcement et au développement des dynamiques locales dans ces territoires, au renouveau des espaces ruraux.

Pour compléter cette enquête, il aurait été intéressant d'enquêter également auprès des agriculteurs conventionnels, des agriculteurs locaux, afin de faire un parallèle entre leurs enjeux et problématiques et ceux des néo-paysans. Il aurait également été pertinent de s'intéresser aux acteurs politiques locaux de la Manche, afin de voir s'ils observent des évolutions dans les dynamiques locales des territoires où l'ancrage des néo-paysans est important. Enfin, il serait intéressant de reproduire cette enquête à plus grande échelle, tant

au niveau géographique qu'en terme d'effectif enquêté, afin d'identifier plus clairement les territoires où s'installent les néo-paysans ainsi que la diversité des profils et des trajectoires.

BIBLIOGRAPHIE :

ALONSO UGAGLIA, A., et al., (2020). Le rôle des circuits courts et de proximité dans la performance globale des exploitations agricoles. *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°58, 19-34.

BARRAL, S. et PINAUD, S., (2017). Accès à la terre et reproduction de la profession agricole. Influence des circuits d'échange sur la transformation des modes de production. *Revue Française de Socio-Économie*, 18(1), 77-99.

BAYSEE-LAINÉ, A., (2022). Vers un accès au foncier plus inclusif pour les néo-agriculteurs ? Informations, réseaux et autochtonie. *Espaces et sociétés*, 186-187(3-4), 191-210.

BERMOND, M., (2004). Agriculture, familles, exploitations en Normandie au début du XXIème siècle : produire et se reproduire dans la crise : éléments de géographie sociale. [Thèse de doctorat, Géographie. Université Caen Normandie].

BERMOND, M., et al., (2019). Quelle géographie des transitions agricoles en France ? Une approche exploratoire à partir de l'agriculture biologique et des circuits courts dans le recensement agricole 2010. *Cahiers Agricultures*, 28, 16.

BERMOND, M et GUILLEMIN, P., (2024). Vers une transition des systèmes agricoles en France métropolitaine ? Une géographie contrastée et en mouvement (2010 et 2020). *Revue européenne de géographie*, n°1064.

BIENVENU, C., (2018). L'installation des néo-paysans en Ille-et-Vilaine : les conditions d'une vraie rupture ? *Pour*, 234-235(2-3), 209-216.

BILLOWS, S. et MELOT, R., (2023). L'agriculture sous contrat : quelles perspectives sociologiques ? *Revue Française de Socio-Économie*, 30(1), 275-284.

BOURGEOIS, L., (2018). Quels sont les revenus réels des exploitants agricoles ? *Paysans & société*, 370(4), 5-10.

BUI, S., (2015). Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015). *Thèse soutenue à AgroParisTech, Paris*

CHATELLIER, V., (2021). L'hétérogénéité des revenus des actifs non-salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques. *Économie Rurale*, n°378.

CHIFFOLEAU, Y., (2018). Les circuits courts alimentaires. Entre marché et innovation sociale. *Erès*, p 176.

CORADE, N., et al., (2022). Les systèmes alimentaires et agricoles territorialisés : des leviers vers la transition ? *Économie rurale*, 382(4), 9-15.

CORDELLIER, S., (2013). Autonomie, dépendance et division du travail paysan. *Pour*, n° 218, 22-30.

CRETIN, L., et al., (2023). Les fermes collectives en Occitanie : des dynamiques d'installation territorialisées. *Géocarrefour*, 97/3.

D'ALLENS, G., LECLAIR, L., (2016). Les néo-paysans. *Editions Seuil*.

DE GALZAIN L., (2016), Les collectifs participant des mouvements de repaysannisation : quel mode d'habiter le paysage ? *Mémoire de fin d'études, Agrocampus Ouest, Spécialités Paysages et Ingénierie des territoires*

DELÉAGE, E., (2005). L'agriculture durable : utopie ou nécessité ? *Mouvements*, 41(4), 64-69.

DOLCI, P., (2021). Une géographie du retour à la terre en Italie : migrer, cultiver, habiter [*These de doctorat, Montpellier 3*].

DUBOS-RAOUL, M. et CARO, Y. L., (2023). Les effets de la reterritorialisation de l'agriculture sur les territoires : gouvernance locale de la transition agro-écologique dans les territoires ruraux et périurbains d'Ille-et-Vilaine [*report, Université Rennes 2*].

FREMONT, A., (1981). Paysage de Normandie, *Flammarion*

FOURQUET, J., MANTERNACH, S., (2021). Pourquoi la défiance vaccinale est-elle plus forte dans le sud de la France ? *Publication de la Fondation Jean Jaurès, rubrique société*, 14.

GAZO, C., (2023). Se reconvertir dans l'agriculture : du retour au recours à la terre. *Études rurales*, 211(1), 140-163.

GUMUCHIAN, H. et MAROIS, C., (2018). Chapitre 2. La démarche scientifique en géographie. *Initiation à la recherche en géographie : Aménagement, développement territorial, environnement Presses de l'Université de Montréal*, 63-115

GUILLEMIN, P., BROUARD-SALA, Q. VALOGNES, S., MADELINE, F., (2018). Atlas de la Manche. Des polders au pôle d'air. *Orep*, p 176.

GUILLEMENIN, P., BERMOND, M., (2021). Agricultrices néo-rurales à l'épreuve de la séparation conjugale. *Travail, genre et société*, n°45, 97-114.

HERVIEU, B. et PURSEIGLE, F., (2009). Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. *Études rurales*, n° 183, 183, EHESS

HERVIEU-LEGER, D. et HERVIEU, B., (1979). Le retour à la nature : « Au fond de la forêt... l'Etat ».

JESSENNE, J.-P., (2016). Catherine Rouvière, Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960, *Rennes, Presses universitaires de Rennes*, 2015, 500 p., ISBN 978-2- 27 7535-4201-3. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 63-4/4 bis(4-4bis), 254-256.

JOUSSEAUME, V. (2020). Plouc Pride. Récit pour les campagnes. *Mémoire d'habilitation à diriger des recherches*.

LABROUSSE, F., ILADOY, J. (2011). Anciennes et nouvelles générations de paysans à l'épreuve du dialogue. *Pour*, n° 212, 7-12.

LATASTE, D. et CHIZELLE, B., (2015). Transmettre sa ferme à un repreneur hors cadre familial. Analyse et perspectives pour l'accompagnement. *Pour*, n°228, 15-27.

LATASTE, D., et al., (2016). Projet d'installation collective « agri-rurale » et norme de groupe. Une dynamique conflictuelle. *Sociologies pratiques*, 33(3), 83-96.

LEMARCHANT, C. et SEILLER, P., (2021). Agricultrices. *Travail, genre et sociétés*, vol.45, n°1, 25-30.

LETAN, P., (2021). Les fermes collectives, un modèle innovant au regard de problématiques actuelles du monde agricole. L'ex Basse-Normandie : un territoire propice ? *Mémoire de fin d'étude, Master GAED Territoires en transitions, Université Caen Normandie.*

LOMBARD, P. et BAYSSE-LAINÉ, A., (2019). Terre de Liens, un levier foncier militant au service d'un projet politique pour l'agriculture. *Économie rurale*, 369(3), 83-101.

LUCAS, V., GASSELIN, P., (2018). Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expérience d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie. *Économie rurale*, n°364, 73-89

MAGRINI, M.-B., et al., (2016). Territorialisation de l'agriculture. *Dictionnaire de l'agroécologie.*

MARIE, M. et al., (2014). Une typologie des combinaisons d'utilisation agricole du sol en France en 2010 : propositions méthodologiques. *Revue trimestrielle sur l'image géographique et les formes de territoire*, n°114

MARTIN-MEYER, L., (2019). Tenez ferme ! *Sesame*, n°6, 46-49

MENDRAS, H., (1972). La fin des paysans. Changements et innovation dans les sociétés rurales françaises. *Population*, n°3, 549-550.

MOREL, K. (2019). Les projets néo-paysans de microfermes en France : quelles visions et quelles pratiques agricoles alternatives ? *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 96-4, 659-675.

MOREL, K., (2018). Installation collective néo-paysanne : ensemble vers d'autres modèles. *Pour*, n° 234 -235, 153-161.

MUNDLER, P. et PONCHELET, D., (1999). Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs. *Économie rurale*, 253(1), 21-27.

MUNDLER, P. et REMY, J., (2012). L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ? *L'Homme & la Société*, 183-184(1-2), 161-179.

NOËL, G., (2009). La communauté agricole européenne : entre communauté d'intérêts et recherche identitaire. *Relations internationales*, 139(3), 37-47.

PISTRE, P., (2013). Les compagnes françaises : un renouveau incontestable mais très inégal. *Population et avenir*, n°715, 4-8

PLUMECOCQ, G. et al., (2018). Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Économie Rurale*, n°363, 99-120.

POULOT, M., (2021). Des ruralités en renouvellement. *Pour*, n°239, 45-53

PRALY, C. et al., (2014). Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, économie, société*, vol. Vol. 16, n° 4.

PRUVOST, G., (2016). Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte. *Revue des politiques sociales et familiales*, n°123, 105-119.

PURSEIGLE, F. et al., (2017). « De la ferme à la firme ». Le nouveau capitalisme agricole. *Presse de Sciences Po*

PREUX, T., (2019). De l'agrandissement des exploitations agricoles à la transformation des paysages de bocage : analyse comparative des recompositions foncières et paysagères en Normandie. *[Thèse de doctorat, Géographie. Université Caen Normandie].*

- PREVEL, M., (2008).** Le productivisme agricole. *Études rurales*, (181), 115-132.
- RICHARD, F., et al., (2014).** Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin : performance économique et processus de gentrification rurale. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (230), 21-39.
- REMY, J., (2015).** L'espace, un objet central de la sociologie. *Érès*
- REY, A., (1998).** « Paysan.ne », Dictionnaire historique de la langue française, *Le ROBERT*, 2624.
- RIEUTORT, L., (2009).** Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'Information géographique*, 73(1), 30-48.
- ROUVIERE. C., (2015).** Retourner à la terre : l'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960 [*Presses universitaires de Rennes*].
- SALLUSTIO, M., (2019).** À la recherche de l'écologie temporelle. De la multiplicité des temporalités comme cadre d'analyse des collectifs autogérés néo-paysans du Massif central. [*phdthesis, Université Libre de Bruxelles*].
- SERONIE, J-M., (2021).** L'emploi, angle mort de la PAC. *Revue Projet*, n°383, 23-26
- SIMONPOLI, N. et DENAVE, S., (2015).** Reconstruire sa vie professionnelle. *Sociologie des bifurcations biographiques. Lectures*.
- STEINER, A., (2016).** Vivre l'anarchie ici et maintenant : milieux libres et colonies libertaires à la Belle Époque. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 133, 43-58.
- STOLARSKI, M. C., et al., (2019).** Initiatives et politiques agroécologiques à l'échelle territoriale : le cas de l'alimentation scolaire au Paraná. *Natures Sciences Sociétés*, 27, 89-95.
- VAN DER PLOEG, J-D., (2014).** Les paysans du XXIe siècle. Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui. *Éditions Charles Léopold Mayer*, 214 p.
- VICARI, J., (2024).** Être néo-paysanne aujourd'hui. *AgriGenre*.

Table des matières

Remerciements	1
Liste des abréviations :.....	3
Sommaire :.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
PARTIE I. CONTEXTE GENERAL : LES ALTERNATIVES NEO-PAYSANNES FACE AU CONTEXT AGRICOLE ACTUEL	11
CHAPITRE 1. Le tournant néo-libéral de l’agriculture : transformations sociales, modifications territoriales	13
1 – 1 : « Un modèle productiviste qui peine à se reproduire »	15
1.1 : L’émergence du modèle agricole productiviste	15
1.2 : Un modèle en crise démographique	15
1 - 2 : Rupture entre production, consommation et territoire	16
2.1 : Spécialisation agricole des territoires	16
2.2 : Rupture entre économie et territoire	17
2.3 : Perte d’autonomie des exploitations	17
1 - 3 : Agriculture productiviste, agriculture paysanne : des modèles qui s’opposent	18
CHAPITRE 1 : Conclusion	19
CHAPITRE 2. Trajectoires des néo-paysans	21
2 - 1 : Trajectoires vers un retour à la terre	22
1.1 : Aux origines du mouvement	22
1.3 : Un nouvel engouement pour le « retour à la terre »	24
1.4 : Définir ces nouveaux acteurs du monde agricole	25
2 - 2 : Projet d’installation néo-paysan : difficultés et stratégies.....	26
2.1 : Des projets non adaptés aux OPA et réciproquement.....	26
2.2 : Le foncier, une ressource convoitée.....	27
2.3 : Accompagnement et stratégies pour l’installation	28
2 - 3 : Une agriculture d’un nouveau genre	29
3.1 : Production des néo-paysans : des choix éthiques, politiques.....	29
3.2 : Féminisation de l’agriculture	30
3.3 : Des modèles innovants	30
CHAPITRE 2 : Conclusion	32
CHAPITRE 3. Territoires des néo-paysans	33

3 – 1 : Distribution spatiale des pratiques agricoles alternatives	35
1.1 : Géographie des circuits-courts : des territoires favorables aux néo-paysans ?.....	35
<i>Définir les circuits courts de proximité</i>	36
<i>Facteurs socio-territoriaux favorables au CCP</i>	36
1.2 : Distribution spatiale de l'agriculture biologique	37
1.3 : Distribution des espaces agricoles en transition en France métropolitaine.....	37
3 – 2 : Distribution spatiale des modèles alternatifs.....	40
2.1 : Des « territoires accueillants »	40
2.2 : Des « territoires attractifs »	41
CHAPITRE 3 : Conclusion	42
CHAPITRE 4. Approches et problématisation du sujet.....	43
4 - 1 : Etude des néo-paysans par une approche de géographie sociale	44
1.1 : Une étude à la croisée de plusieurs branches de la géographie sociale	44
1.2 : Objectifs de la recherche.....	44
4 - 2 : Enjeux et problématiques des installations néo-paysannes	45
2.1 : Enjeux face à une profession qui cherche à se renouveler	45
2.2 : Enjeux face à l'entrée dans une profession à la reproduction sociale et aux organisations professionnelles fortes	46
2.3 : Enjeux pour les installations néo-paysannes dans des territoires peu « accueillants » et peu « attractifs ».	46
PARTIE I. Conclusion	47
PARTIE II. PRESENTATION DU TERRAIN ET METHODOLOGIE.....	48
CHAPITRE 5. Choix du terrain d'étude : la Manche.....	49
5 - 1 : Un contexte agricole qui laisse peu de place aux alternatives.....	51
1.1 : Un territoire aux organisations professionnelles agro-industrielles fortes	51
1.2 : Occupation agricole des sols de la Manche	56
1.3 : Crise du renouvellement et concentration foncière dans la Manche.....	61
5 - 1 : Conclusion	64
5 - 2 : Dynamiques sociodémographiques de la Manche : La Manche un territoire à l'identité rurale importante	65
2.1 : Répartition de la population.....	66
2.2 : Une division sociale de l'espace marquée.....	68
2.3 : Entre mer et bocage : un territoire attractif	69
<i>Un territoire aux dynamiques touristiques importantes</i>	70
4 - 2 : Conclusion	74
CHAPITRE 6. Une approche exploratoire : des premiers résultats.....	75

6 – 1 : Hypothèses et problématique	76
6 – 2 : Méthodologie	77
2.1 : Établissement des critères de définition de la population enquêtée	77
2.2 : Une enquête en deux approches	78
<i>Une approche quantitative</i>	78
<i>Une approche qualitative</i>	79
6 – 3 : Premiers résultats.....	82
3.1 : Profils des exploitations enquêtées	83
<i>Composition des exploitations</i>	83
<i>Orientation technico-économique des exploitations enquêtées</i>	84
<i>Des exploitations de petites tailles</i>	86
3.2 : Profils des enquêtés : un échantillon loin d'être homogène	87
<i>Des installations tardives</i>	87
<i>Une population avec un capital culturel important</i>	88
<i>Des origines sociales contrastées</i>	89
<i>Des origines géographiques multiples</i>	89
CHAPITRE 6 : Conclusion	91
PARTIE II : Conclusion	92
PARTIE III : RELATION ENTRE TRAJECTOIRES ET TERRITOIRES DES NEO-	
PAYSANS DANS LA MANCHE	93
CHAPITRE 7. Typologie des néo-paysans enquêtés	95
7– 1 : Construction d'une typologie des néo-paysans	96
1.1 : Des mobilités : des trajectoires	96
<i>Mobilités spatiales : facteur d'intégration</i>	96
<i>Mobilités socio-professionnelles</i>	97
<i>Identification des variables influencées par ces mobilités</i>	98
1.2 : Méthodologie : Combinaison des variables	98
1.3 : Résultats de la typologie	101
7 - 2 : Type 1 : Les néo-paysans endogènes	104
2.1 : Type 1A : Les reconvertis.....	105
2.2 : Type 1B : Les partis revenus	107
7 - 3 : Type 2 : Les néo-paysans allochtones	109
3.1 : Type 2A : Les « reconvertis d'ailleurs »	109
3.2 : Type 2B : « Les bifurqueurs »	110
<i>Les conditions d'une vraie rupture</i>	110

<i>Des installations tardives</i>	111
<i>Changer du tout au tout</i>	112
CHAPITRE 7 : Conclusion	114
CHAPITRE 8. Installations néo-paysannes dans la Manche : des dynamiques territorialisées	115
8 – 1 : Variables sociogéographiques favorables à la présence néo-paysannes.....	118
1.1 : Les aires urbaines : des territoires propices aux néo-paysans	118
1.2 : Une population réceptive aux circuits-courts	119
1.3 : Le tourisme	120
1. 4 : Résultats électoraux et présence néo-paysanne.....	121
8 – 2 : Des variables agricoles propices à la présence néo-paysanne	124
2.1 : Accès au foncier : frein aux installations néo-paysannes.....	124
2.2 : Occupation agricole des sols	125
8 – 3 : Géographie « potentielle » des installations néo-paysannes.....	126
3.1 : Méthodologie et application	126
<i>Quelles variables retenir ?</i>	126
<i>Comment combiner ces variables ?</i>	126
3.2 : Géographie « potentielle » des installations néo-paysannes : La Manche.....	127
3.3 : Ensembles territoriaux et installations néo-paysannes	129
CHAPITRE 8 : Conclusion	133
PARTIE III. Conclusion	134
PARTIE IV : PLACE DES NEO-PAYSANS AU SEIN DES DYNAMIQUES LOCALES, SOCIALES ET AGRICOLES DE LA MANCHE.....	137
CHAPITRE 9. Néo-paysans : acteurs du développement local	139
9 - 1 : Les modes de commercialisations : un moyen d'être acteurs du territoire	140
1.1 : Modes de commercialisations des néo-paysans.....	140
<i>Pratiques commerciales des néo-paysans : un retour au local</i>	140
<i>Des difficultés à trouver du débouché</i>	142
<i>Des pratiques innovantes, parfois bricolées</i>	142
1.2 : La vente directe : porteuse de dynamiques rurales.....	144
<i>Des nouvelles proximités</i>	144
<i>Les fermes néo-paysannes, des lieux ouverts et accueillants</i>	144
1.3 : Des modes de commercialisations territorialisés	147
9 - 2 : L'ancrage local des néo-paysans : entre citoyens engagés et engagements militants	149
2.1 : Engagement dans la vie locale	149
2.2 : Faire en commun.....	150

2.3 : Être acteur pour faire bouger les lignes	154
9 – 3 : Installations néo-paysannes et dynamiques rurales : le cas de Quibou.....	156
3.1 : Une volonté des acteurs locaux	157
3.2 : Mise en réseau de paysans.....	157
3.3 : Un territoire accueillant et attractif	158
3.4 : Un territoire dynamique.....	158
CHAPITRE 9 : Conclusion	160
CHAPITRE 10. Place des néo-paysans au sein du milieu agricole.....	161
10 - 1 : Intégration des néo-paysans au sein du milieu agricole	162
1.1 : Des relations qui peinent à se construire.....	162
<i>Des organisations agricoles désertées par les néo-paysans.....</i>	162
<i>Des paysans non intégrés aux coopérations de proximités.....</i>	163
1.2 : Distance socio-culturelle, un frein à l'intégration	164
1.3 : Un entre-soi néo-paysan ?	165
10 - 2 : Milieu agricole alternatif	166
10 - 3 : Des lieux, des pratiques, abandonnées par la modernisation de l'agriculture	168
3.1 : Des terres difficiles à cultiver	168
3.2 : Des pratiques paysannes traditionnelles	168
CHAPITRE 10 : Conclusion	172
PARTIE IV. Conclusion.....	173
CONCLUSION GENERALE.	174
BIBLIOGRAPHIE :	177
Table des figures	186
Annexes :	188

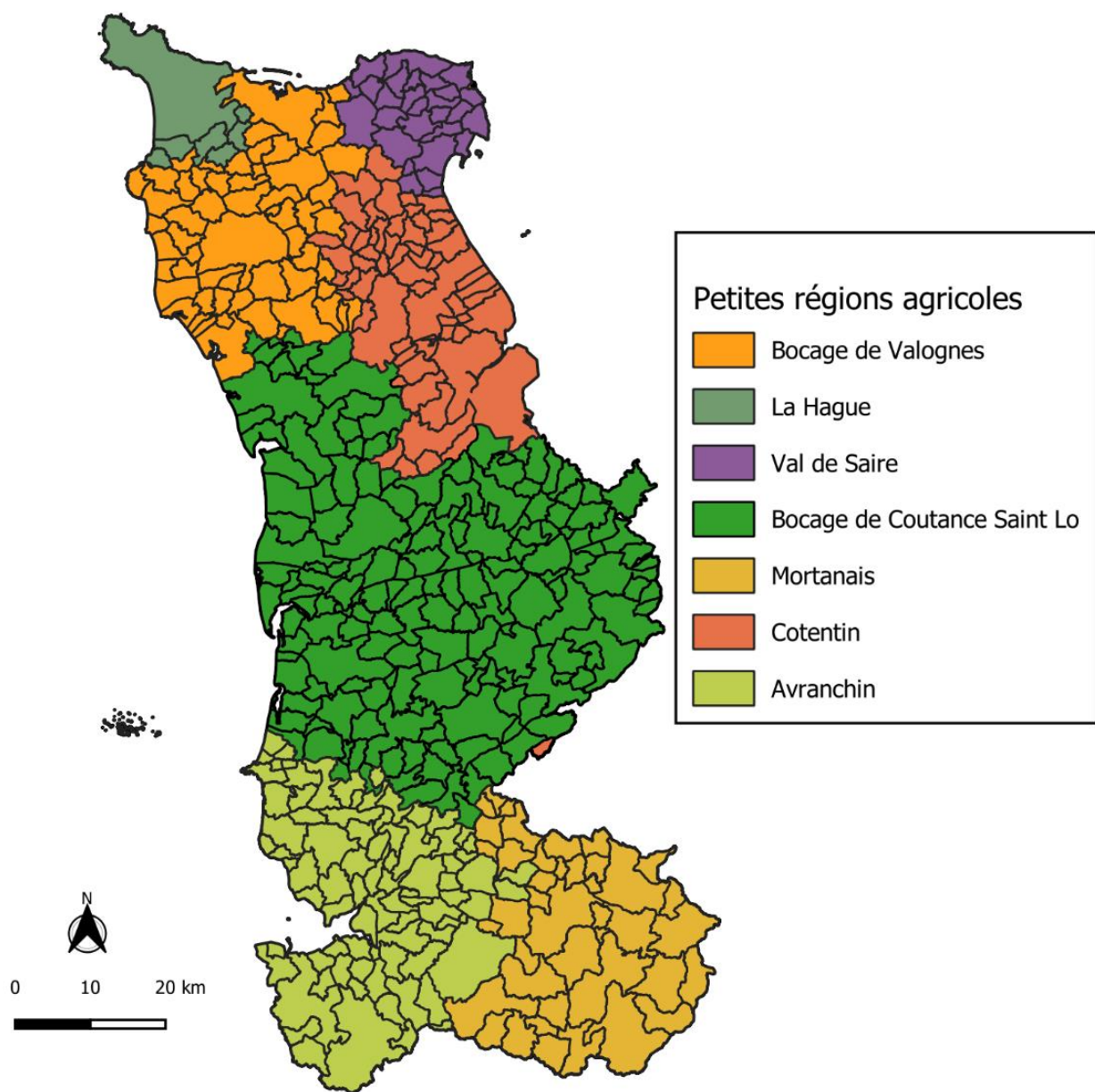
Table des figures

<i>Figure 1 : Typologie des cantons selon le profil de répartition des six types d'exploitation en 2010 (Bermond et al., 2019)</i>	<i>39</i>
<i>Figure 2: Photographie de la campagne du Centre-Manche</i>	<i>51</i>
<i>Figure 3 : Poids des différentes OTEX dans l'agriculture manchoise</i>	<i>52</i>
<i>Figure 4 : Illustration de la présence d'organisations professionnelles agricoles fortes structuré autour de la filière lait</i>	<i>54</i>
<i>Figure 5 : Combinaisons des usages agricole du sol dans la Manche</i>	<i>57</i>
<i>Figure 6 : Répartition de l'agriculture biologique dans la Manche</i>	<i>60</i>
<i>Figure 7 : Evolution des OTEX dans la Manche entre le RA 2010 et le RA 2020</i>	<i>62</i>
<i>Figure 8 : Diminution du nombre d'exploitations et concentration foncière dans la Manche</i>	<i>63</i>
<i>Figure 9 : Zonage en aire d'attraction des villes de la Manche, INSEE</i>	<i>65</i>
<i>Figure 10 : Répartition de la population dans la Manche en 2023</i>	<i>67</i>
<i>Figure 11 : Revenu médian par commune dans la Manche en 2023.....</i>	<i>68</i>
<i>Figure 12 : Répartition du tourisme dans la Manche en 2023</i>	<i>71</i>
<i>Figure 13 : Bocage du Centre Manche</i>	<i>73</i>
<i>Figure 14 : Tableau de présentation des entretiens réalisés</i>	<i>81</i>
<i>Figure 15 : Graphique présentant l'années d'installation des néo-paysans enquêtés</i>	<i>82</i>
<i>Figure 16 : Graphique présentant le nombre d'associés dans l'échantillon enquêté</i>	<i>83</i>
<i>Figure 17 : Présentation des principaux ateliers pratiqués au sein des exploitations de l'échantillon</i>	<i>85</i>
<i>Figure 18 : Surface des exploitations enquêtés selon les deux méthodes d'enquêtes quantitatives</i>	<i>86</i>
<i>Figure 19 : Graphique présentant l'âge d'installation de la population enquêtée.....</i>	<i>87</i>
<i>Figure 20 : Graphique présentant la répartition des diplômés de l'échantillon</i>	<i>88</i>
<i>Figure 21 : Typologie des néo-paysan.ne.s enquêt.e.s selon leurs réponses au questionnaire</i>	<i>100</i>
<i>Figure 22 : Profils des enquêtés selon le lien au territoire et au milieu agricole</i>	<i>101</i>
<i>Figure 23 : Évolution des variables selon les différents types de néo-paysans</i>	<i>103</i>
<i>Figure 24 : Répartition des néo-paysan.ne.s enquêt.e.s.....</i>	<i>117</i>
<i>Figure 25 : Distribution des néo-paysan.ne.s enquêt.e.s par rapport aux résultats électoraux de 2022</i>	<i>123</i>
<i>Figure 26 : Géographie « potentielle » des installations néo-paysannes dans la Manche.....</i>	<i>127</i>
<i>Figure 27 : Graphiques présentant la représentation des variables ayant un rôle sur les installations néo-paysannes au sein des ensembles socio-géographique</i>	<i>130</i>
<i>Figure 28 : Distribution des néo-paysans par rapport aux ensembles socio-géographiques</i>	<i>131</i>
<i>Figure 29 : Dispersion des différents profils de néo-paysans par rapport aux différents ensembles socio-géographiques.....</i>	<i>134</i>
<i>Figure 30 : Lieux de commercialisation des producteurs enquêtés</i>	<i>141</i>

<i>Figure 31 : Photographie d'un magasin à la ferme dans un garage</i>	<i>143</i>
<i>Figure 32 : Les fermes néo-paysannes des lieux ouverts et accueillants</i>	<i>145</i>
<i>Figure 33 : Localisations des modes de commercialisations regroupant plusieurs producteurs BIO par rapport à la localisation des néo-paysans, et à la densité de population dans la Manche, 2024.....</i>	<i>147</i>
<i>Figure 34 : Photographie d'une réunion rassemblant plusieurs maraîcher.re.s BIO dans une ferme enquêtée .</i>	<i>152</i>
<i>Figure 35 : Photographie montrant le soutien des néo-paysans aux mouvements écologistes.....</i>	<i>154</i>
<i>Figure 36 Article paru dans Ruralités : Une nouvelle génération réinvente la vie au village</i>	<i>155</i>
<i>Figure 37 : Photographie du marché de Quibou, Manche</i>	<i>158</i>
<i>Figure 38 : Photographie d'un élevage porcin en pleine air.....</i>	<i>169</i>
<i>Figure 39: Photographie d'une parcelle maraîchère travaillée à la main</i>	<i>169</i>
<i>Figure 40 : Photographie d'un « pré-verger »</i>	<i>171</i>

Annexes :

Annexe 1 : Petites régions agricoles de la Manche



Source : SAFER Normandie - Traitement et réalisation : Antoine Huet, 2024

Annexe 2 : Exemple d'une grille d'entretien

Thématiques	Sous-questions
Parcours de vie	Origines sociales
	Origines géographique
	Scolarité
	Parcours professionnel
Bifurcation	Éléments déclencheurs ?
	Raisons politiques ?
	Qu'est ce qui était recherché ?
	Modèles ?
	Pourquoi cet atelier ?
Parcours d'installation	Formation agricole
	Étapes d'installation
	Difficultés ?
	Accompagnement
Choix du territoire	Qu'est ce qui était recherché ?
	Accès aux fonciers
	Population recherchée ?
Commercialisation	Lieux de vente
	Choix de la vente directe ?
	Quelle clientèle ?
	Relation à la clientèle ?
	Difficulté à trouver du déboucher ?
Ancrage territoriale	Volonté ?
	Comment ?
Relation avec le milieu agricole	Quelle relation entretenez-vous avec le milieu agricole ?
	Milieu agricole conventionnel ? / Agricole BIO ?
	Intégration ?
	Intégration au réseaux paysans / néo-paysans
	Sentiment d'appartenance au milieu agricole ?
Travail	Temps de travail par semaine
	Organisation du temps de travail
	Vacances
	Influence de son ancien travail sur son organisation actuelle
	Salaire
Transfuge de classe	Sentiment de déclassement sociale ?
	A quelle classe sociale vous sentez-vous appartenir ?
	Venir d'un milieu différent complexifie les relations au milieu agricole ?
	Comment se changement de profession est vu par votre entourage ?
Est-ce que vous voyez un retour en arrière possible ?	

Annexe 3 : Questionnaire

Êtes-vous paysan.ne ? *

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

J'ai un projet d'installation paysan.ne ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non' à la question '1 [Q0]' (Êtes-vous paysan.ne ?)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Exploitation

Commune de l'exploitation ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Avez-vous repris une exploitation existante ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Autre

Combien êtes-vous à travailler sur l'exploitation ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10

Avez-vous un ou plusieurs associé.e.s ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Agriculture biologique ? (si vous produisez en bio mais que vous n'avez pas la certification sélectionnez "oui")

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Combien êtes-vous d'associé.e.s

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '6 [Q4]' (Avez-vous un ou plusieurs associé.e.s ?)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8

Combien êtes-vous d'associé.e.s

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '6 [Q4]' (Avez-vous un ou plusieurs associé.e.s ?)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Surface de l'exploitation en hectares ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- <5
- <10
- <25
- <40
- <60
- <80
- <100
- >100
- Autre

Êtes-vous installé.e en couple ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '6 [Q4]' (Avez-vous un ou plusieurs associé.e.s ?)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Êtes-vous installé.e entre ami.e.s ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '6 [Q4]' (Avez-vous un ou plusieurs associé.e.s ?)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Combien y-a-t-il d'ateliers sur l'exploitation ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Atelier.s ?

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Maraîchage
- Elevage bovin
- Elevage ovin
- Elevage porcin
- Elevage avicole
- Autre élevage
- Boulangerie
- Arboriculture
- Pépinière
- Culture
- Transformation (légumes, fruits, plantes...)
- Autre:

Commercialisation

Questions relatives à la vente des produits

Pratiquez-vous la vente directe ? *

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '1 [Q0]' (Êtes-vous paysan.ne ?)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Quelle est la part de la production vendue en vente directe ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 25 %
- 50 %
- 75 %
- 100 %

Lieux de vente ?

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Vente directe à la ferme
- AMAP
- Marché de producteurs.ices
- Biocop
- Epicerie local
- Grande surface
- Coopérative
- Autre:

Rayon (distance) de commercialisation ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 10 km
- < 20 km
- < 30 km
- < 50 km
- > 50 km
- Autre:

Lieux de vente ?

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Vente directe à la ferme
- AMAP
- Marché de producteurs
- Biocop
- Epicerie local
- Grande surface
- Coopérative

Autre:

Rayon (distance) de commercialisation ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- <10 km
- < 20 km
- < 30 km
- < 50 km
- > 50 km

Autre:

Questions personnelles

Questions relatives à votre installation, à votre parcours, à votre engagement

Moyenne du temps de travail par semaine pour l'exploitation ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- mi-temps
- 3/4 temps
- 35 h
- 40 h
- 50 h
- > 60 h

Autre:

Âge d'installation ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Département d'origine ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Trois raisons vous ayant menée à vous installer :

Raison.s du lieu d'installation ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Je me considère comme militant.e ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Non
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Oui

Niveau de diplôme le plus haut ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Aucun diplôme, brevet des collèges
- CAP, BEP ou équivalent
- Baccalauréat ou équivalent
- Bac +2
- Bac +3
- Bac +5
- Diplôme supérieur à Bac +5
- Autre

Ancienne profession ? (avant projet d'installation agricole)

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Artisan.ne
- Commerçant.e
- Chef.fe d'entreprise
- Profession libérale
- Cadre de la fonction publique
- Professeur.e
- Cadre administratif ou commercial
- Ingénieur.e
- Profession intermédiaire
- Technicien.ne
- Employé.e
- Policier / Policière, Militaire, Pompier / Pompière
- Ouvrier / Ouvrière
- Autre

(Ancienne) Profession des parents ?

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Artisan.ne
- Commerçant.e
- Chef.fe d'entreprise
- Professions libérales
- Cadre de la fonction publique
- Professeur.e
- Ingénieur.e
- Enseignement primaire
- Professions intermédiaires
- Technicien.ne
- Employé.e
- Policier / Policière, Militaire, Pompier / Pompière
- Ouvrier / Ouvrière
- Autre

Avez-vous bénéficié.e d'une aide à l'installation ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

De quelle.s aide.s avez-vous bénéficié.e

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- DJA
 Normandie démarrage installation
 Impulsion installation

Autre:

Avez-vous affectué.e une formation agricole ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Quelle.s formation.s avez-vous effectué.e ?

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- BP-CGEA
 BPREA
 Brevet de technicien supérieur agricole
 Diplôme universitaire agronome
 Licence professionnelle agricole
 Autre baccalauréat professionnelle agricole
 Autre brevet professionnelle agricole

Autre:

Avez-vous une expérience woofing ou équivalent ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Genre

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Femme
 Homme
 Autre

Age:

Veillez écrire votre réponse ici :

Avez-vous bénéficié.e d'une aide à l'installation ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

De quelle.s aide.s avez-vous bénéficié.e

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- DJA
 Normandie démarrage installation
 Impulsion installation
 Autre:

Avez-vous affectué.e une formation agricole ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Quelle.s formation.s avez-vous effectué.e ?

● Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- BP-CGEA
 BPREA
 Brevet de technicien supérieur agricole
 Diplôme universitaire agronome
 Licence professionnelle agricole
 Autre baccalauréat professionnelle agricole
 Autre brevet professionnelle agricole
 Autre:

Avez-vous une expérience woofing ou équivalent ?

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

Genre

● Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Femme
 Homme
 Autre

Age:

Veillez écrire votre réponse ici :